

PRÉSIDENTENCE

Le Président Tebboune signe la loi sur l'auto-entrepreneur et la loi complétant l'ordonnance portant Statut général de la Fonction publique

P. 24

ALGÉRIE-CAMBODGE

Benabderrahmane reçoit le ministre d'Etat cambodgien, chargé des Affaires Musulmanes

P. 24

OLYMPIADE ARABES DES MATHÉMATIQUES

L'Algérie remporte la première place avec 3 médailles d'or et 1 de bronze

P. 3

PROTECTION DE L'ENFANCE EN ALGÉRIE

Benabderrahmane : "plusieurs acquis réalisés"

Le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, a affirmé, lundi à Alger, que l'Algérie avait réalisé plusieurs acquis en matière de protection de l'enfance, en témoignent les indicateurs positifs dans le cadre de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030 dans ce domaine. "Notre pays a réalisé, en matière de protection de l'enfance, plusieurs acquis traduits par des indicateurs positifs dans le cadre de la réalisation des ODD 2030, notamment en ce qui concerne la scolarisation obligatoire et gratuite, dont le taux s'élève à près de 99% durant l'année scolaire actuelle", a fait savoir M. Benabderrahmane dans une allocution prononcée lors des Assises nationales sur "l'Enfance en Algérie: réalisations et défis", organisées au Palais des nations (Club des pins).

P. 3



COMMERCE

Plus de 6 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures durant 11 mois

P. 6

BANQUES

Nécessité de renforcer le cadre juridique régissant la finance islamique (rencontre)

P. 6

TLEMCCEN

Le costume traditionnel, symbole principal de l'identité nationale (ministre)

P. 5

SANTÉ

FERTILITÉ

Il serait possible d'inverser la ménopause

Pp 12-13

F   T B A L L

EQUIPE DE FRANCE

Benzema met fin à sa carrière avec les "Bleus"

P. 22



CULTURE

Des caravanes artistiques vers quatre wilayas du sud

P. 2

M'SILA

Le conducteur de bus responsable de l'accident de Chellal placé en détention provisoire

P. 2

RÉFUGIÉS L'UNHCR "reconnaisant" envers le CRA pour son soutien aux réfugiés en Algérie



"L'UNHCR est profondément reconnaissant envers le CRA pour son soutien aux réfugiés en Algérie tout au long de l'année 2022 et en particulier pour son soutien continu à la réponse humanitaire aux réfugiés sahraouis dans les camps", a écrit le représentant de l'UNHCR-Algérie dans une lettre adressée au CRA.

Et d'ajouter : "L'UNHCR n'aurait pas été en mesure de réaliser ce qu'il a pour mission d'accomplir sans le soutien du Croissant-Rouge algérien".

CULTURE Des caravanes artistiques vers quatre wilayas du sud

L'Office national pour la culture et l'information (Onci) annonce le lancement prochain de caravanes culturelles, avec de nombreux spectacles pour enfants et une animation musicale, en direction de quatre nouvelles wilayas du sud du pays, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Ces caravanes seront lancées le 24 décembre en direction de Touggourt, Ouled Djellal, El Meghaier et El Ménea et prévoient un programme culturel quotidien jusqu'au 29 du même mois, mobilisant de nombreuses troupes et coopératives culturelles, notamment celles spécialisées dans le théâtre pour enfants.

HYDROCARBURES Tenue de l'AG ordinaire de SONATRACH



SONATRACH a tenu, lundi, son Assemblée générale ordinaire (AGO) lors de laquelle il a été procédé à l'adoption de son budget général pour l'année 2023, a indiqué un communiqué de la société.

A cette occasion, SONATRACH a adopté le plan de développement pour le moyen terme 2023-2027 relatif à la production, à l'investissement, au marketing, au financement de l'investissement et au recrutement.

Lors de cette AGO, l'accent a été mis sur l'évolution des marchés de l'énergie ainsi que les défis de l'industrie pétrolière et de gaz au vu des variables géopolitiques et climatiques auxquels fait face le monde, précise le communiqué.

ALGER Fin des travaux de raccordement au gaz d'un quartier isolé à Sidi Moussa



La Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Gué de Constantine (Alger) affiliée à la Société algérienne de l'électricité et du gaz "Sonelgaz-distribution" a annoncé la fin des travaux de raccordement au gaz naturel d'un des quartiers isolés à la commune de Sidi Moussa, indique lundi un communiqué de la Société.

Il s'agit du quartier "Nenouche" à la région de Rais, qui a bénéficié d'un réseau de gaz naturel de 4,5 km de long, réalisé dans le cadre du programme du budget de la wilaya, selon la même source.

Près de 175 familles pourront bénéficier de ce projet, dont la réalisation a duré 80 jours de travail incessant, mettant fin à leur souffrance quotidienne en quête des bouteilles de gaz butane.

La Société appelle les clients de ce quartier à déposer leurs demandes au niveau de l'agence commerciale "Sidi Moussa" avec le dossier requis pour avoir un compteur de gaz.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 35 morts et 1037 blessés en une semaine

Trente-cinq (35) personnes sont décédées et 1037 autres ont été blessées dans 886 accidents de la circulation, survenus à travers les différentes régions du pays durant la période allant du 11 au 17 décembre, indique, mardi, un bilan hebdomadaire de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de M'Sila, où treize (13) personnes sont décédées et 70 autres ont été blessées dans 24 accidents de la circulation, précise la même source.

ORAN Un mort et deux blessés dans un accident de la circulation à Gdyl



Une personne est morte et deux autres ont été blessées à différents degrés de gravité dans un accident de la circulation survenu lundi dans la commune de Gdyl (est d'Oran), a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de la Protection civile.

L'accident s'est produit suite à une collision entre deux véhicules, suivie d'un incendie, au niveau de la route nationale (RN) 11 dans la commune de Gdyl, causant la mort sur place d'une personne âgée de 79 ans, ainsi que des blessures de différents degrés de gravité à une femme et une fille âgée de 12 ans, a indiqué, à l'APS, le chargé de l'information, le capitaine Abdelkader Bellala.

Les agents de l'unité de Protection civile de la même collectivité locale sont intervenus pour apporter les premiers secours aux deux blessées avant de les évacuer au service des urgences médicales de l'hôpital d'El-Mohgoun et transférer la dépouille de la victime à la morgue du même établissement sanitaire, a-t-on ajouté.

M'SILA 3 morts dans un accident de la route à Ben Srour



Trois personnes sont mortes dans un accident de la route survenu à 5 H30 du matin de ce mardi à la localité dit « Elmardoud » relevant de la commune de Ben Srour dans la wilaya de M'sila a annoncé, la cellule de communication près de la direction de la protection civile de wilaya.

Cet accident s'est produit suite à une collision entre un camion et un véhicule léger roulant sur l'axe de la route nationale (RN) 46 a précisé la même source expliquant que les victimes de cet accident sont âgées entre 30 et 45 ans.

Pour rappel un autre accident s'est produit courant les 12 dernières heures dans la commune de Boussaâda dans la wilaya de M'sila entraînant la mort d'une personne et causant des blessures à deux autres.

Le conducteur de bus responsable de l'accident de Chellal placé en détention provisoire (procureur de la République)

Le conducteur de bus responsable de l'accident survenu la semaine passée sur la RN 47 à Chellal, dans la wilaya de M'sila, a été placé en détention provisoire, a indiqué lundi M. Farouk Hamouche, procureur de la République près le tribunal de M'sila.

L'accident de Chellal avait fait la semaine dernière neuf (9) morts et 41 blessés, dont certains graves.

Le procureur de la République a précisé que le conducteur du bus avait perdu le contrôle de son transport au moment où il dépassait un véhicule de tourisme qui roulait devant lui.

Le conducteur de l'autobus sera jugé le 26 décembre courant, a indiqué M. Hamouche, soulignant que le mis en cause n'était pas sous l'effet de l'alcool et que l'accident était dû à l'excès de vitesse.

Le bus roulait à 115 km/heure, a-t-il précisé.

DJELFA 19 personnes blessées dans le renversement d'un bus



Dix neuf (19) personnes ont été blessées, dont certaines grièvement, dans le renversement d'un bus de transport de voyageurs, mardi à l'aube à Djelfa, a-t-on appris services de la Protection civile.

L'accident s'est produit suite au dérapage suivi du renversement d'un bus de transport de voyageurs, survenu sur l'axe de la RN 1-B, à environ 11 km du lieu dit "Medreg", en direction de la commune de Douiss (Ouest), a indiqué le chargé de communication de la direction de la Protection civile, le sous-lieutenant Abderrahmane Khader.

PROTECTION DE L'ENFANCE EN ALGÉRIE

Plusieurs acquis réalisés selon les indicateurs positifs des ODD 2030 (Benabderrahmane)

Le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, a affirmé, lundi à Alger, que l'Algérie avait réalisé plusieurs acquis en matière de protection de l'enfance, en témoignent les indicateurs positifs dans le cadre de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030 dans ce domaine.

"Notre pays a réalisé, en matière de protection de l'enfance, plusieurs acquis traduits par des indicateurs positifs dans le cadre de la réalisation des ODD 2030, notamment en ce qui concerne la scolarisation obligatoire et gratuite, dont le taux s'élève à près de 99% durant l'année scolaire actuelle", a fait savoir M. Benabderrahmane dans une allocution prononcée lors des Assises nationales sur "l'Enfance en Algérie: réalisations et défis", organisées au Palais des nations (Club des pins).

Le Premier ministre a réitéré, dans ce sens, "l'engagement de l'Etat à maintenir son soutien en vue de garantir toutes les conditions pour une scolarisation de tous les enfants sans distinction à travers toutes les régions du pays, notamment les régions enclavées et les zones d'ombre, et ce, à travers la fourniture de tous les moyens nécessaires, à l'instar de la cantine scolaire, du transport et des structures". Il a également rappelé la décision prise par le président de la République, M. Abdel-

madjid Tebboune lors de la dernière réunion du Conseil des ministres portant titularisation de tous les enseignants contractuels, ce qui permettra, a-t-il dit, d'augmenter, à la fin 2022, le nombre d'enseignants des trois cycles scolaires à 560.000 enseignants.

Dans le domaine de la santé, le Premier ministre a évoqué les efforts permanents de l'Etat afin de garantir une meilleure prise en charge "Mère-enfant", ce qui permettra à l'Algérie d'occuper "les premières places dans le classement mondial en la matière", ajoutant que le taux des mort-nés ne dépasse pas les 24 cas pour chaque 1.000 naissances. Dans le même but et "en dépit de la crise économique mondiale, l'Etat est resté attaché à son aspect social et à préserver les transferts sociaux, assurant ainsi un niveau de vie décent à toutes les familles, en plus des directives du Président Tebboune pour augmenter les salaires, mettre en place l'allocation chômage, poursuivre l'octroi des aides



aux familles dépourvues et parachever les programmes d'habitat", a ajouté M. Benabderrahmane.

Il a, dans ce contexte, souligné que ces efforts ont permis à l'Algérie de "décocher des places honorables sur l'indice de développement humain (IDH) de l'année en cours", elle occupe la première place au Maghreb et la troisième en Afrique.

Le Premier ministre a, également, évoqué l'arsenal juridique de l'Algérie en termes de protection

des droits de l'enfant, en fonction des mutations que connaît le monde, en plus de ce que la Constitution de 2020 stipule en matière des droits de l'enfant à travers la préservation de ses intérêts et sa protection contre toute forme de violence et d'exploitation. A cette occasion, il s'est félicité des efforts incessants déployés par l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE), mettant en avant "l'engagement de l'Etat qui s'attèle à assurer les ga-

ranties nécessaires à la protection de l'enfance et à la mettre à l'abri des agressions et des risques à travers la mobilisation des ressources financières requises et l'investissement dans le capital humain". M. Benabderrahmane a insisté sur le rôle de la société civile et sur "l'impératif d'effectuer un travail complémentaire entre toutes les parties concernées, en vue de faire face aux défis actuels et futurs et construire une génération à partir des valeurs qui ont mû la génération de Novembre 1954, portant ainsi le flambeau d'une Algérie nouvelle qui est désormais une réalité, grâce aux engagements du Président Tebboune".

Les travaux des Assises nationales se poursuivent avec des ateliers dans lesquels les participants discutent des questions importantes relatives aux droits de l'enfant et des propositions à même de concrétiser une politique nationale efficiente assurant un avenir meilleur à cette frange.

ALGÉRIE-FRANCE

Le ministère des Affaires religieuses et la Grande Mosquée de Paris signent le cahier des charges relatif au label "Halal"

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs et la Grande Mosquée de Paris ont procédé, lundi à Alger, à la signature du cahier de charges relatif au label "Halal" pour certifier les différents produits de consommation exportés par la France vers l'Algérie. Ont signé le cahier des charges, le Secrétaire général du ministère, Redouane Maâche et le Recteur de la Grande Mosquée de Paris, Chems Eddine Hafiz en présence du ministre du secteur, Youcef Belmehdi.

"La signature du cahier des charges a eu lieu après concertation et coordination avec les services du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations", a déclaré M. Belmehdi, faisant état de la "promulgation, il y a deux jours, de la circulaire portant délégation de la délivrance de la certification Halal à l'Institut Abdelhamid Ben Badis, relevant de la Grande Mosquée de Paris". "Le cahier des charges définit le mécanisme de fonctionnement et les modalités de délivrance de cette certification en fonction de la nature des produits de consommation exportés par la France vers l'Algérie ainsi que les conditions à réunir par la commission habilitée pour le suivi et le contrôle de ces produits", a-t-il expliqué. Cette démarche, poursuit le ministre, "s'inscrit dans le cadre de l'application des instructions des hautes autorités du pays qui œuvrent à rassurer les citoyens et accompagner la communauté nationale établie à l'étranger, particulièrement en France, en sus de la valorisation des structures relevant de la Mosquée de Paris et ses efforts en matière d'encadrement de l'aspect religieux en France". Par ailleurs, il a souligné "la disponibilité du ministère à organiser des prières

de Tarawih durant le mois de Ramadhan prochain à travers les mosquées de France", ajoutant que les services de son département ministériel entameront bientôt les procédures de demande des visas pour les imams concernés par cette mission".

S'agissant d'assurer la couverture des mosquées de France en termes de prêches, d'enseignement et de caravanes scientifiques et culturels, à la lumière des décisions stipulant que les détachements des imams en France doivent cesser en début 2024.

M. Belmehdi a affirmé qu'il avait engagé des "discussions sur d'éventuelles alternatives à cette décision avec le Recteur de la Grande Mosquée de Paris". De son côté, le Recteur de la Grande Mosquée de Paris a exprimé sa "gratitude pour la confiance, que les hautes autorités en Algérie, à leurs têtes le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ont placée en la mosquée concernant les procédures du travail avec la certification Halal". Et d'ajouter, dans le même contexte: "Nous allons travailler pour être à la hauteur de cette confiance", saluant "les efforts déployés au profit de la communauté algérienne établie en France, au moment où 120 fonctionnaires détachés veillent à s'engager à tenir un prêche responsable face à toute forme d'extrémisme et d'islamophobie".

"Les relations entre la Mosquée de Paris et le ministère connaissent un développement remarquable, et elles concrétisent les instructions du président Tebboune, qui visent à prendre en charge tout ce qui touche à notre communauté à l'étranger, y compris l'aspect religieux", a-t-il également ajouté.

UNIVERSITÉ

L'Université algérienne dispose de compétences dans la cybersécurité (rencontre)

Les participants à une rencontre organisée lundi à l'université "Mhamed Bougara" de Boumerdes, ont affirmé que l'Université algérienne dispose de capacités et compétences humaines en matière de numérisation intégrale et de garantie de la cybersécurité, par l'exploitation de l'intelligence artificielle.

Les participants à une conférence sur la cybersécurité, l'intelligence artificielle et l'informatique fondamentale et théorique, se sont accordés sur le rôle "pivot" et d'"importance" de l'Université algérienne et des Instituts nationaux spécialisés dans le domaine. "Il manque juste une coordination et un rapprochement entre le requérant (du service), représenté par les différents services de l'Etat générateurs d'informations, et l'université. Un fait actuellement en cours de prise en charge progressive", ont-ils relevé. Pour le professeur Riaha Mohamed Lamine, spécialiste en cybersécurité à l'université de Boumerdes, le rôle de l'université algérienne en la matière "réside principalement dans l'accompagnement et la mise à disposition de compétences, de spécialistes et de solutions adéquate, suivant la demande dans le domaine sensible du numérique et de la cybersécurité". D'autres spécialistes du domaine, à l'instar du professeur Mohamed Boulif de l'université d'Alger et le professeur Hamza Seddouk de l'université de Tlemcen, ont souligné que l'université algérienne, en compagnie du ministère de tutelle, a entamé, ces dernières années, la mise en œuvre d'une feuille de route pour la numérisation du secteur de l'enseignement supérieur.

"Ce plan d'action prévoit notamment un traitement sérieux, prudent et intelligent des documents et données électroniques générées numériquement, dont les données personnelles, stockées sur divers supports électroniques, leur recensement, leur traitement, puis leur protection, en exploitant l'intelligence artificielle, avant d'aller vers l'institution d'un système intégré et d'un environnement propice en la matière", ont expliqué les mêmes intervenants.

Selon le Pr. Riaha, chargé de l'organisation de cet événement scientifique, cette "conférence est le fruit de deux années de travail", ayant donné lieu notamment à l'organisation d'un concours national pour l'élaboration d'un programme pour l'obtention du doctorat, qui a vu l'accompagnement de 12 étudiants dans cinq spécialités relatives à la numérisation, la cybersécurité, la protection de données et l'informatique, avant l'organisation de cette conférence scientifique. Cette 1ère édition du genre, abritée par la bibliothèque principale de l'université, vise la présentation et l'examen des derniers développements et résultats des nouvelles recherches en matière de cybersécurité, intelligence artificielle et informatique théorique et fondamentale, a-t-il précisé. La rencontre est une opportunité offerte aux chercheurs, ingénieurs et spécialistes de ce domaine scientifique sensible pour présenter et discuter leurs derniers travaux de recherche, a-t-il encore dit. De nombreux chercheurs, spécialistes et étudiants de différentes universités du pays participent à cette conférence de deux jours.

APS

EDUCATION

Olympiade arabes des Mathématiques : l'Algérie remporte la première place avec 3 médailles d'or et 1 de bronze

L'Algérie a remporté la première place au niveau arabe lors des Olympiades arabes des Mathématiques tenues en Tunisie, avec 3 médailles d'or et une (1) de bronze, a indiqué lundi un communiqué du ministère de l'Education nationale. L'Algérie "a participé (à distance) à la troisième édition des Olympiades arabes des Mathématiques, organisée par l'Organisation arabe pour l'Education, la culture et les sciences (ALECSO) tous les deux ans, avec une équipe composée de quatre élèves du cycle secondaire, abritée cette année dans la République de

Tunisie du 14 au 19 décembre 2022", a précisé la même source. "L'Algérie a occupé la première place au niveau arabe dans cette compétition scientifique parmi les 16 pays arabes participants, en remportant 3 médailles d'or et une (1) médaille de bronze", ajoute le communiqué. Lors de cette compétition, le ministère de l'Education nationale a relevé "l'excellence et exceptionnellement de l'élève Mohamed Wassil Medouar du Lycée Rabah-Bitit (wilaya d'Alger), au niveau arabe, en obtenant la note maximale dans toutes les épreuves du test et son innovation de nou-

velles solutions qui n'avaient jamais été utilisées auparavant. Ainsi sa brillante performance a été saluée lors de l'annonce des résultats finaux". Le ministère de l'Education nationale félicite, dans son communiqué, les enfants de l'Algérie pour cette "performance et cette distinction arabe", saluant les "efforts considérables déployés par le président et les membres du Comité national des Olympiades pour les matières pédagogiques", affirmant dans ce cadre sa "quête continue pour obtenir davantage de succès et l'excellence pour l'Ecole algérienne".

TOURISME

M. Hamadi reçoit l'ambassadeur de Tanzanie à Alger

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Yacine Hamadi, a reçu, lundi, l'ambassadeur de la République fédérale de Tanzanie en Algérie, Jacob Gideon Kingu, avec lequel il a évoqué les moyens de développement et de promotion des relations de coopération entre les deux pays dans le domaine du tourisme et de l'artisanat, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont évoqué la réalité des relations bilatérales, insistant sur l'impératif de "les hisser, notamment dans le domaine du tourisme et de l'artisanat à travers la mise en place d'un cadre permettant de concrétiser tous les accords conclus lors de la visite du ministre en Tanzanie, en octobre dernier, pour participer aux travaux de la 65e session de la Commission régionale de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT)", précise le communiqué.

Ils ont également fait part de leur "disponibilité à intensifier les efforts pour le renforcement de la position de l'Afrique dans le marché touristique mondial", ajoute-t-on de même source.

Au terme de cette rencontre, les deux partent ont convenu de la nécessité de "promouvoir les deux destinations à travers la participation aux différentes manifestations et festivals dans les deux pays", conclut le communiqué.

ALGÉRIE - CAMBODGE

Belani s'entretient avec le ministre d'Etat cambodgien chargé des affaires islamiques

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Amar Belani s'est entretenu lundi avec le ministre d'Etat cambodgien chargé des affaires islamiques, Envoyé spécial de Cambodge auprès de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI), M. Othman Hassan, qui effectue une visite de travail et d'amitié en Algérie, indique mardi dans un communiqué du ministère.

La rencontre "a été l'occasion pour les deux parties algérienne et cambodgienne de passer en revue l'état des relations bilatérales et les voies de leur développement, soulignant l'importance de cette visite, première du genre en Algérie d'un haut responsable cambodgien depuis plusieurs années, dans la revitalisation des liens historiques entre les deux pays et la promotion des relations bilatérales à de plus hauts niveaux", précise le communiqué.

Elles ont également mis l'accent sur "l'importance de renforcer le dialogue politique entre l'Algérie et le Cambodge notamment à travers la tenue de concertations régulières entre les ministères des affaires étrangères des deux pays".

Les deux parties "ont convenu de la nécessité d'intensifier les visites sectorielles mutuelles en vue de prospecter les domaines de coopération prometteurs entre les deux pays", souligne la même source.

Par ailleurs, les deux parties ont échangé les points de vue sur "nombre de questions internationales et régionales d'intérêt commun, affirmant l'importance de la coordination des positions des deux pays et du soutien mutuel lors des différents foras internationaux", conclut le communiqué.

JOURNÉE MONDIALE DE LA LANGUE ARABE

Conférence du Haut comité de Al-Dhakhira Al-Arabiya à Alger

Le Haut comité de Al-Dhakhira Al-Arabiya relevant de la Ligue arabe a organisé, lundi à Alger, une conférence à l'occasion de la Journée mondiale de la Langue arabe, coïncidant avec le 18 décembre de chaque année, durant laquelle ont été passés en revue les grands axes de ce projet linguistique d'envergure, lancé par le linguiste algérien, feu Abderrahmane Hadj-Salah.

La rencontre a été rehaussée par la présence de plusieurs académiciens, chercheurs et experts dans le champ langagier et linguistique ainsi que dans les logiciels et les nouveaux supports médiatiques, lesquels se sont penchés sur le projet de "Al-Dhakhira Al-Arabiya", lancé par Abderrahmane Hadj-Salah, et adopté par le Conseil arabe des ministres en 2008, en lui consacrant une instance dont le siège se trouve à Alger.

Le DG du Comité, le chercheur en linguistique, Cherif Meribaï a présenté un aperçu sur le projet en question, ses dimensions, la stratégie de son exécution et son rôle dans la numérisation, l'informatisation de la banque du patrimoine intellectuel arabe, la collecte et la traduction des œuvres étrangères en arabe.

Et d'expliquer que "l'enjeu aujourd'hui consiste à faire de la langue arabe une langue de commerce, de tourisme et une langue



technique", ajoutant que "les discours conjoncturels et les slogans frappants ne servent aucunement la langue arabe, mais plutôt son usage quotidien comme langue de communication".

Il a également présenté les différentes applications électroniques et logiciels développés par le Haut Comité pour servir le contenu numérique en

arabe en faveur des autorités intéressées en Algérie, dans les pays arabes et dans le monde.

De son côté, l'académicien de l'Université d'Annaba, Bachir Ibrir a évoqué, dans sa communication intitulée "La langue arabe et les variables numériques", la nécessité de reconsidérer l'usage de la langue, appelant à "créer des

équipes de recherche mixtes" pour unifier les efforts et les approches et faciliter les échanges en langue arabe dans le domaine des technologies modernes.

Le linguiste de l'Université d'Alger, Mustapha Harkat a souligné, lui, dans son intervention les moyens de promouvoir la langue arabe.

VILLE NOUVELLE DE BOUGHEZOUL

Le délai des appels d'offres pour les projets d'investissement prolongé (ministre)

Le délai de dépôt des candidatures répondant aux appels à manifestation d'intérêt pour des projets immobiliers et d'investissements au niveau de la nouvelle ville de Boughezoul, qui s'étend sur 19,500 hectares, a été prolongé, a annoncé lundi à Médéa, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi.

"Nous avons lancé récemment deux appels à manifestation d'intérêt, l'un concernant un ensemble de projets immobiliers et un autre pour des projets d'investissements dans le cadre de la relance du projet de la nouvelle ville de Boughezoul", a affirmé le ministre, en marge de sa visite d'inspection et de travail dans la wilaya, soulignant qu'"un délai supplémentaire de quinze jours" a été accordé aux promoteurs et investisseurs pour soumettre leurs candidatures.

L'appel à manifestation d'intérêt pour la promotion immobilière concerne l'intervention au niveau de neuf quartiers, situés au sein du périmètre à urbaniser, s'étendant sur une surface oscillant entre 50 et 130 hectares, selon les informations recueillies auprès de l'organisation de la ville nouvelle de Boughezoul.

Le second volet porte sur une inter-

vention au niveau de dix-sept unités de voisinage, couvrant une surface allant de 16 à 50 hectares, ainsi que 45 projets immobiliers, dont la surface varie entre deux (2) et 14 hectares, a-t-on précisé.

M. Belaribi a indiqué que l'Etat accorde un "intérêt particulier" aux projets de réalisation des nouvelles villes, que ce soit celui de Boughezoul ou de Ménéa et Hassi Messaoud, assurant que ses projets feront l'objet d'un "suivi rigoureux et pointu".

Il a révélé que près d'un milliard de dollars a été investi dans la réalisation, dans la nouvelle ville de Boughezoul, des réseaux divers et de galeries techniques sur une distance de 28 km, incluant des réseaux de fibres optiques, d'eau potable, de réseaux électriques et d'irrigation.

Le ministre de l'Habitat a annoncé, au terme de sa visite, l'octroi d'un nouveau quota de 3.100 unités de logements au profit de la wilaya de Médéa, au titre de l'exercice 2023.

Le quota en question est composé de 1.000 logements publics locatifs, 1.600 aides à l'habitat rural et 500 logements promotionnels aidés, a précisé M.

Belaribi, ajoutant que le segment des équipements publics va bénéficier, pour

sa part, de projets de réalisation de quatre groupes scolaires et d'un siège de sureté urbaine.

Lors de son déplacement à Médéa, le ministre a présidé une cérémonie de distribution de 3.391 logements tous types confondus au profit de bénéficiaires issus de différentes localités de la wilaya, organisés au musée régional du Moudjahid, sis au pôle urbain de Médéa.

Il a également procédé à la pose de la première pierre pour la réalisation d'un établissement éducatif du cycle moyen au niveau de la cité "Ain-Djerda", commune de Draa-Smar, ouest du chef-lieu de wilaya, et d'un nouveau projet de 720 unités d'habitation de la formule AADL dans la commune de Berrouaghia, à l'est de Médéa, où il inspecté également, un chantier de réalisation de 120 logements de type promotionnel aidé (LPA) dans ladite commune.

A Ksar-El-Boukharri, sud de Médéa, M. Belaribi a inauguré un lycée de 1.000 places pédagogiques localisé à la cité des 1.657 logements, baptisé au nom du chahid "Khefella Ferrache", puis il a visité un projet de 100 logements publics locatifs (LPL) réalisés en maçonnerie chaînée au niveau de la commune de Benchicao.

COMMUNICATION

Bousslimani insiste sur la formation continue de journalistes et l'accompagnement des efforts de développement de l'Etat

Le ministre de la Communication, Mohamed Bousslimani a mis en avant, lundi à Alger, l'importance de la formation continue des journalistes en vue de s'adapter aux mutations en cours, et d'accompagner les efforts de l'Etat en matière de développement.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite aux sièges des quotidiens francophones "El-Moudjahid" et "Horizons", le ministre a mis l'accent sur la nécessité de faire preuve de professionnalisme, soulignant que la presse publique, "locomotive des médias nationaux", est appelée à "contribuer

à l'accompagnement des efforts de l'Etat et à mettre en exergue les acquis réalisés sur le terrain".

Afin de réaliser ce professionnalisme, M. Bousslimani a insisté sur l'importance de la formation continue des journalistes en vue de s'adapter "aux mutations, notamment en ce qui concerne le soutien à la version électronique de la presse écrite qui œuvre à fournir une information en temps réel et crédible à l'opinion publique".

Le ministre a relevé également l'importance de renforcer le rôle de l'information de

proximité qui constitue, selon lui, "le pilier pour la réalisation d'un développement local et un moyen pour faire entendre la voix des citoyens".

M. Bousslimani a exhorté les journaux publics à "élargir" le réseau de leurs correspondants à travers le pays en vue de garantir une couverture exhaustive des différents événements et se rapprocher du citoyen en lui permettant de s'enquérir constamment des activités de développement local.

Par ailleurs, il a appelé à "une prise en charge optimale de la distribution des jour-

naux publics à travers la création d'un groupe qui se chargera en plus de cette mission de constater tout éventuel dépassement".

Echangeant avec les directeurs des journaux "El-moudjahid" et "Horizons", le ministre de la Communication a mis l'accent sur la nécessaire coordination avec le Centre national de documentation, de la presse, d'image et d'information (CNDPI) en vue de "consolider la démarche de numérisation de la photo de presse dans le but de préserver les archives du secteur".

TLEMCCEN

Le costume traditionnel, symbole principal de l'identité nationale (ministre)

La ministre de la Culture et des arts, Soraya Mouloudji, a souligné lundi le rôle de la femme algérienne dans la préservation du costume traditionnel, symbole principal de l'identité nationale.

Dans un message lu par le Dr. Abbes Redouane, chercheur au Centre national de recherches anthropologiques, préhistoriques et historiques de Tlemcen, à l'ouverture d'une rencontre sur le costume traditionnel de la région de l'Est du pays, la ministre a estimé que "le costume compte plusieurs symboliques que porte l'humain et c'est lui qui donne la dimension nationaliste et identitaire. Il constitue un symbole principal dans l'identité de tout un chacun". "L'importance accordée au costume traditionnel de l'Est du pays ne se limite pas aux occasions mais exige de nous davantage de recherches en profondeur pour le sauvegarder et pour continuer à exister pour les générations futures, tout en l'exposant dans les événements internationaux et nationaux dans l'optique de le classer dans la liste du patrimoine immatériel de l'Unesco et le préserver contre ceux qui veulent se l'approprier", a ajouté le min



istre. Dans le sillage de la Chedda Tlemcénienne, de la Siba, du Sboue de Timimoun, de l'Ahellil, du couscous et de la musique Raï classés au patrimoine universel de l'Unesco, le ministère, dans sa stratégie, compte élaborer et préparer un dossier basé sur des données scientifiques avec la participation de tous les spécialistes pour présenter le costume de l'Est algérien dans tous ses genres au classement de l'organisation onusienne. Cette rencontre, organisée par le Centre d'interprétation du costume tra-

dictionnel national d'El Mechouar de Tlemcen, a été marquée par la participation de chercheurs CNRAP, de l'Université Abou Bakr Belkaid ainsi que des artisans spécialisés dans la confection des gandoura de Constantine et d'Annaba qui ont abordé tour à tour, les spécificités de chaque tenue de cette région dans ses formes, ses broderies et ses accessoires.

Cette journée a été marquée par des interventions de chercheurs de l'université de Tlemcen, à l'instar de Belharir Ibtissem, anthropologue, Mejdoub Lamia

Sociologue, Abbes Redouane chercheur et d'autres spécialistes qui ont tenu à mettre en valeur les symboliques du costume traditionnel national, son importance dans la société et sa préservation.

Les intervenants ont mis l'accent sur la nécessité de créer une plateforme numérique qui permette aux chercheurs, aux étudiants et aux artisans d'y accéder et d'avoir toutes les informations nécessaires sur les costumes algériens. Dans ce sens, ils ont abordé les exemples de la "Melhfa" algérienne notamment chaoui, sahraoui et autres ainsi que la gandoura constantinoise et annabie, de renommée internationale. Les chercheurs ont également recommandé la multiplication de ce genre de rencontres pluridisciplinaires pour étudier et mettre au point un dossier riche et consistant qui permettra de classer le costume traditionnel de l'Est algérien au patrimoine de l'humanité.

CONSTANTINE

Sciences vétérinaires : plus de 100 participants au séminaire international sur la filière des camélidés

Plus de 100 professeurs et enseignants chercheurs, participent au séminaire international sur la filière des camélidés en Algérie et au Maghreb ouvert mardi, à l'Institut des Sciences vétérinaires d'El Khroub relevant de l'Université des frères Mentouri (Constantine-1), a indiqué à l'APS le directeur de l'Institut El Hacene Bererhi.

Organisé par le laboratoire de recherche, gestion de la santé et production animale de l'Institut, le séminaire international sur la filière cameline en Algérie et au Maghreb a vu ainsi la participation de spécialistes en Sciences vétérinaires venus de 10 wilayas du pays à l'instar d'Ouargla, de Boumerdes, de Djelfa, et de Tizi Ouzou, a précisé M. Bererhi. Sont également présents à ce séminaire des spécialistes de trois pays étrangers en l'occurrence la Tunisie, la France et la Belgique.

L'organisation de ce séminaire a pour objectif de débattre des principaux enjeux et stratégies pour un développement durable et une meilleure valorisation des produits du dromadaire, a-t-il expliqué.

Les outils et les techniques d'amélioration de la qualité des viandes camelines, biodiversité et génétique du chameau, valorisation de la viande et des produits carnés issus du dromadaire et les pathologies liées au dromadaire font partis des thèmes des communications qui seront présentées lors de ce séminaire de deux jours, a souligné M. Bererhi.

LAGHOUAT

Appel à davantage d'efforts pour la conservation du patrimoine manuscrit en Algérie (rencontre)

Les participants au colloque "Calligraphie et manuscrits islamiques" ont appelé lundi de Laghouat au terme de leurs travaux à davantage d'efforts pour la collecte et la conservation du patrimoine manuscrit en Algérie, a-t-on appris des organisateurs.

Les intervenants, chercheurs, calligraphes et universitaires d'institutions nationales et étrangères, ont suggéré, au terme de cette rencontre de trois jours, la création d'une ligue nationale chargée de la collecte des manuscrits en Algérie, la conservation et la promotion de ce patrimoine, ainsi que l'organisation de sessions de formation internationales sur la vérification des manuscrits et leurs sciences. Les participants au colloque ont également préconisé l'encouragement des étudiants à l'élaboration des thèses de recherches académiques sur le manuscrit, proposé la mise au point des règlements unifiés pour la protection des manuscrits, l'exploitation des nouvelles technologies dans le développement du catalogage et la numérisation des manuscrits et recommandé la tenue de rencontres internationales avec les pays arabes islamiques.

Le colloque a permis aux participants d'aborder une série de thèmes afférents à la calligraphie dans les mondes arabe et islamique, son développement en tant que dépositaire du legs matériel, l'expérience du centre nigérien pour les recherches et les études arabes en relation avec le manuscrit arabe.

Dans sa lecture artistique de la calligraphie, le conférencier Belkacem Tekhi, de l'université Ammar Thelidji de Laghouat, a passé en revue des modèles de cursivité utilisés dans les édifices et les signes architecturaux islamiques, expliquant que ces éléments constituent un patrimoine matériel ayant largement contribué à la préservation de la diversité cursive.

Au cours de cette rencontre, une convention de coopération et de partenariat a été conclue avec le Centre national nigérien de recherches et d'études arabes ayant pour objectif de jeter des passerelles d'échanges scientifiques entre les chercheurs algériens et leurs homologues du Nigéria, a indiqué le directeur du Centre de recherches en sciences et civilisation islamiques de Laghouat et président de la rencontre, Dr. Ahmed Benseghir.

Mettant à profit le colloque, les participants ont honoré à titre posthume la famille du défunt plasticien et calligraphe Tayeb Laidi, originaire d'Alou (Laghouat), décédé en octobre dernier, en reconnaissance aux travaux légués nécessitant, ont-ils préconisé, la collecte de ses œuvres dans une exposition à la hauteur de la place artistique et scientifique du défunt. Organisée par le Centre de recherches en sciences et civilisation islamiques de Laghouat, le colloque qui a regroupé un aréopage d'universitaires et chercheurs nationaux et étrangers a donné lieu également à l'organisation, à la maison de la culture Tekhi Abdallah Benkeriou, des expositions et ateliers avec la participation de la bibliothèque nationale d'Alger, le musée public national de la calligraphie islamique (Tlemcen) et des associations des wilayas de Laghouat et de Ghardaïa.

APS

CHLEF

Découverte de trois nouveaux sites archéologiques romains

Trois (3) nouveaux sites archéologiques datant de l'époque romaine ont été récemment découverts dans la wilaya de Chlef, a-t-on appris, lundi, de la Direction de la culture et des arts.

Au titre des efforts visant la valorisation et préservation du patrimoine matériel et l'actualisation de la carte des sites archéologiques de la wilaya, les services de la Direction de la culture et des arts ont découvert trois nouveaux sites datant de la période romaine dans la région, a indiqué à l'APS, le directeur du secteur, Djamel Hasnaoui.

Il s'agit, a-t-il ajouté, des sites El-Hassi, la carrière romaine et Rokba El Hamra, situés respectivement dans les localités de Labiod Medjadja, Boukadir et Oued Fodda, tous découverts grâce à des signalements de citoyens, en coordination avec les autorités locales.

M. Hasnaoui a loué, à l'occasion, la "conscience" des citoyens de l'importance et de la nécessité d'informer les services compétents de la wilaya, à propos des vestiges archéologiques décou-

verts, par eux, au niveau de chaque site, où des équipes techniques spécialisées ont été dépêchées pour une inspection préliminaire et l'élaboration de rapports détaillés à leurs sujets.

Des experts du Centre national de recherche en archéologiques se sont, également, rendus aux sites d'El-Hassi et de la carrière romaine, qui font actuellement l'objet, au même titre que le site Rokba El Hamra, de procédures pour l'élaboration d'un dossier en vue de leur protection et classement (dans une première étape) dans l'inventaire des biens matériels de la wilaya, a fait savoir le même responsable.

Selon le chef du service du patrimoine auprès de la même direction, Mohamed Guendouzi, le site d'El-Hassi, découvert par des citoyens lors de travaux agricoles, dans la commune de Labiod Medjadja (Est de Chlef), renferme des vestiges urbains de couronnes, pierres polies et gravées d'inscriptions latines, et de tuiles séchées, en plus d'un moulin manuel. Quant au site

de la carrière romaine situé à la cité "Ibn Badis", du lieu dit Seffah, de la commune de Boukadir (Ouest), c'est une sorte d'atelier de fabrication de pierres polies, qui était destiné à l'approvisionnement de régions voisines en ces matériaux durant l'ère romaine, notamment le site "Faghal". S'agissant du site Rokba El Hamra, de la commune de l'Oued Fodda (Est), M. Guendouzi dit que les "vestiges archéologiques découverts sur place, et sa proximité du site Sekassit, découvert en 2018, font penser qu'il s'agit d'une ferme agricole romaine, nécessitant, néanmoins, davantage de fouilles et d'études pour déceler ses secrets et documenter son histoire".

A noter que la Direction de la culture et des arts de Chlef a lancé, ces derniers jours, une opération d'inventaire des sites archéologiques de la wilaya, dont la liste initiale englobe 40 sites qui feront l'objet de visites des équipes techniques spécialisées, et des associations de la société civile activant dans le domaine du patrimoine.

OUARGLA

Ouverture de quatre points de vente de la daurade et du tilapia

Quatre (4) points de vente de la daurade et du tilapia à des prix raisonnables ont été ouverts à travers la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris lundi de la direction locale de la pêche et des productions halieutiques (DPPH). Il s'agit de quatre poissonneries identifiées à travers les deux grandes agglomérations urbaines de la wilaya, Ouargla et Hassi-Messoud, a affirmé à l'APS le directeur du secteur, Salah Eddine Oudainia, signalant que la daurade est proposée aux clients à 990 DA le kilo, alors que le prix du tilapia est fixé à 550 DA.

"L'initiative vise à assurer la commercialisation des

produits halieutiques frais, à savoir la daurade d'élevage produite dans des cages flottantes en mer et le tilapia (rouge) de l'aquaculture d'eaux douces, directement du producteur aux consommateurs à des prix concurrentiels", a-t-il souligné.

Organisée conjointement par la DPPH et la chambre inter-wilayas de la pêche et de l'aquaculture (CIWPA) avec le concours de l'association locale de protection du consommateur, cette opération de vente promotionnelle a été favorablement accueillie par plusieurs citoyens approchés par l'APS.

Dans le souci d'encourager la population à se familia-

riser avec la consommation du poisson d'élevage, plusieurs journées gastronomiques s'articulant autour du poisson frais ont été organisées par la DPPH, en collaboration avec le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels et la cellule de la femme rurale relevant de la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya d'Ouargla, a-t-on fait savoir.

Le Dr Houdouci Sabrina, enseignante à la Faculté des sciences de la nature et de la vie à l'Université Kasdi Merbah d'Ouargla, a assuré, à cet égard, que le poisson d'élevage possède quasiment les mêmes qualités nutri-

tionnelles que le poisson sauvage. Et de préciser que l'empoisonnement des barrages, cages flottantes en mer, lacs et bassins d'irrigation agricole, ne se fait qu'après l'analyse des eaux qui doivent être exemptes de toute pollution. Pour protéger le consommateur, des opérations de contrôle de la salubrité des produits halieutiques sont assurées périodiquement au niveau de l'ensemble des poissonneries de la wilaya, par une brigade mixte composée notamment de vétérinaires, inspecteurs des secteurs de la pêche, de l'agriculture et du commerce, a-t-on indiqué à la DPPH.

COMMERCE

Plus de 6 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures durant 11 mois

La valeur des exportations nationales hors hydrocarbures a dépassé les 6 milliards de dollars au cours des onze premiers mois de l'année 2022, a indiqué, lundi à Alger, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig.

"Nos exportations hors hydrocarbures ont dépassé les 6 milliards de dollars en l'espace de onze mois grâce à la qualité et la fiabilité du produit national qui s'est imposé sur les marchés internationaux", a déclaré M. Rezig à l'issue de sa visite à la Foire de la production algérienne (FPA), en compagnie de représentants diplomatiques et consulaires accrédités à Alger.

Considérant ce chiffre comme étant le résultat de la stratégie fixée par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, laquelle "a donné ses fruits", le ministre a assuré que "ce montant nous rassure et nous pousse à aller de l'avant pour

doubler les recettes de nos exportations hors hydrocarbures en 2023", en rappelant l'objectif escompté d'atteindre 15 milliards de dollars de ces exportations. M. Rezig a mis en avant l'intérêt de la Foire de la production algérienne dans la promotion des exportations hors hydrocarbures.

"C'est dans cette perspective que nous avons consacré cette journée aux ambassadeurs et représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie", a-t-il affirmé, précisant que cette "campagne de promotion des produits algériens leur permettra de constater la qualité de la production nationale et l'avancée significative enregistrée par

l'Algérie dans différentes filières industrielles". L'édition 2022 de la FPA est d'ailleurs considérée comme la plus importante foire depuis l'indépendance avec plus de 730 entreprises publiques et privées représentant différentes filières. Inaugurée mardi dernier par le Président de la République, la 30e édition de la FPA qui se poursuivra jusqu'au 24 décembre, consacre la volonté des pouvoirs publics et des acteurs économiques à promouvoir le produit algérien sur le marché national et international. Tenue sous le slogan "pour une économie forte et attractive", cet événement a regroupé des entreprises de divers secteurs, dont les



industries militaire, mécanique, manufacturière (meubles, décor et textile), électrique, électronique, électroménagère, mécanique, pétrochimique, et agroali-

mentaire, ainsi que les services, les banques, et le bâtiment et les matériaux de construction, en sus du secteur de l'artisanat.

BANQUES

Nécessité de renforcer le cadre juridique régissant la finance islamique (rencontre)

Les participants à une Journée d'étude sur la finance islamique en Algérie, tenue lundi à Alger, ont appelé au renforcement du cadre juridique qui régit ce type de finance, tout en diversifiant les canaux de distribution de ses produits, notamment à travers leur digitalisation. Dans leurs recommandations ayant sanctionné cette journée d'étude, organisée par l'Association des banques et établissements financiers (Abef) au Centre international des conférences (CIC), les participants ont préconisé le renforcement du corpus légal et réglementaire lié à la finance islamique et de trouver les voies et moyens pour développer des institutions de micro-finance compatibles avec la Charia, en exigeant un niveau de capital adapté aux spécificités de ce type d'institutions.

Il est également nécessaire de renforcer l'écosystème de la finance islamique par le parachèvement du corpus réglementaire du Takaful et la promulgation des normes comptables adéquates, selon les recommandations de cette journée, lues à la fin des travaux par le délégué général de l'Abef, Rachid Belaid, en présence du ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali, des membres du gouvernement, ainsi que le président du Haut Conseil islamique (HCI), Bouabdellah Ghlamallah. Les participants ont, par ailleurs, estimé opportun la poursuite du déploiement des points de vente liés à la finance islamique et sa diversification, ce qui comprend le développement de nouveaux canaux de distribution par la digitalisation. Cela en plus d'encourager la diffusion des produits de l'épargne à travers des mesures d'accompagnement incitatives, notamment la mise en place de produits d'épargne logement et éventuellement ceux liés aux programmes aidés ou soutenus par l'Etat. Autre point abordé dans les recommandations, la nécessité de développer tout ce qui est communication institutionnelle et son élargissement à l'ensemble des parties directes ou indirectes, notamment le secteur des Affaires religieuses pour communiquer sur la dimension sociale de la finance islamique et ce qu'elle peut apporter de plus à l'économie nationale.

Les participants ont appelé, aussi, à la diversification des programmes de formation en direction des intervenants dans l'industrie de la finance islamique, ou encore la poursuite de la démarche entreprise par les pouvoirs publics afin d'assurer la neutralité de l'écosystème vis-à-vis des produits classiques et des produits islamiques.

Ils ont préconisé, en outre, la mise en place d'instruments de gestion de liquidité et d'investissements, notamment les Sukuk et un marché interbancaire. M. Belaid a assuré que ces recommandations seront "détaillées et travaillées avant d'être transmises aux parties concernées et elles seront suivies au niveau de la commission de la finance islamique au niveau de l'Abef avec la participation des représentants de la Banque d'Algérie, des assureurs et de la Bourse d'Alger".

Selon les chiffres présentés lors de cette rencontre, le nombre de guichets proposant les produits de la finance islamique a atteint au 31 octobre 2022 les 469, alors que le montant des dépôts avoisinait les 50 milliards de dinars. Dans son intervention, le membre de l'Autorité charaïque nationale de la fetwa, Saïd Bouizri, a plaidé pour la conjugaison des efforts de tous les intervenants en vue d'assurer la réussite de cette expérience. Il a estimé, en outre, que sur le plan pratique, la finance islamique fait face à des contraintes, notamment le manque de formation de la ressource humaine encadrant la commercialisation des produits bancaires alternatifs.

Il a noté aussi la nécessité de développer le plan technique et informatique de la gestion de ces financements pour assurer une bonne conformité de ces modes de financements avec les règles de la Charia.

HYDROGÈNE VERT

Un protocole d'entente entre Sonatrach et l'allemand VNG pour des projets conjoints

Le groupe Sonatrach et la société gazière allemande "VNG AG" (VNG) ont signé, mardi à Alger, un protocole d'entente ayant pour objet l'examen des opportunités de coopération pour la réalisation de projets dans le domaine de l'hydrogène et l'ammoniac vert, dans le but de les exporter vers l'Allemagne, indique un communiqué de Sonatrach. La signature du protocole d'entente s'est déroulée en marge de la 4ème édition de la Journée algéro-allemande de l'éner-

gie, tenue mardi à Alger. "Il s'agira, dans un premier temps, de réaliser des études de faisabilité relatives à la chaîne de valeur de l'hydrogène, de la production et du transport à la commercialisation, dans le but d'évaluer le potentiel des projets commerciaux à développer conjointement dans ce domaine", explique le document, remis à la presse en marge de la signature. Assurant que Sonatrach s'inscrit "pleinement" dans la feuille de route nationale pour le développe-

ment de l'hydrogène vert avec l'objectif de lancer des projets pilotes à moyen terme, le communiqué a expliqué que "la connectivité des réseaux de canalisations internationales entre l'Algérie et l'Europe, qui peuvent être utilisées pour le transport de l'hydrogène vert, et la dotation en potentiel d'énergie solaire permettent à Sonatrach de s'engager dans une stratégie à long terme pour concrétiser des projets d'hydrogène vert à des coûts compétitifs".

CONSTANTINE

Œuvrer à concrétiser les politiques de promotion de l'investissement et de l'exportation (rencontre)

Les participants à une journée d'étude sur "la protection légale des investissements", organisé dimanche à Constantine, ont affirmé la nécessaire coordination entre les divers secteurs et instances pour œuvrer à concrétiser les politiques de promotion de l'investissement et de l'exportation.

Au cours de la rencontre tenue à l'auditorium de la cour de justice de Constantine, l'accent a été porté sur l'importance d'intensifier les efforts des diverses instances dont les douanes et les secteurs concernés par l'investisse-

ment pour présenter les politiques publiques de promotion de l'investissement et des exportations et les dispositions incitatives contenues dans la nouvelle loi de l'investissement 18-22. Dans son intervention sur les garanties accordées aux investisseurs étrangers par la législation algérienne, le procureur de la République adjoint près le tribunal d'El Khroub (Constantine) a cité, entre autres garanties, le principe de transparence et d'égalité entre opérateurs nationaux et étrangers et le droit de recours accordé à l'investisseur étranger,

préconisant de mettre en valeur ces dispositions pour accroître l'attrait aux investissements étrangers. Le sous-directeur à la direction régionale des douanes de Constantine El Djilali Ouhinia a souligné, pour sa part, les efforts déployés par ce corps en faveur de la concrétisation d'un partenariat douanes-entreprises au travers de l'aplanissement des écueils administratifs et la simplification des mesures, des délais et des frais au profit de l'entreprise.

De son côté, le procureur général adjoint près la cour de Constantine,

Fouad Madhi, a indiqué dans son allocution d'ouverture que l'objectif de la rencontre est de débattre des mécanismes d'amélioration du climat des affaires en Algérie pour promouvoir les exportations et favoriser un développement durable et équilibré des territoires. La rencontre vient souligner, a-t-il ajouté, l'importance de l'expertise des universitaires et juristes notamment pour prioriser la transition technologique, le développement de l'innovation, de l'économie de la connaissance et des secteurs à forte valeur ajoutée.

TASSILI AIRLINES

Lancement du service de vente électronique "lata pay" à partir de janvier 2023 pour les vols internationaux (DG)

Le directeur général de la compagnie Tassili Airlines, Abdessamed Ourihane, a annoncé lundi à Alger le lancement du service de paiement électronique via le nouveau système "lata pay" pour tous les vols internationaux, à partir de janvier 2023, indique un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). Lors d'une séance d'audition devant la commission des transports et des télécommunications à l'APN, présidée par Ali Mounsi, président de la commission, consacrée à la réalité et aux prestations de la compagnie, M. Ourihane a souligné que le nouveau système de paiement électronique développé avec l'Association du transport aérien international (IATA), sera lancé à partir de janvier 2023 pour tous les vols internationaux. La séance a été ponctuée par un exposé sur cette compagnie publique créée en 1998 et devenue en 2005 filiale à 100% de Sonatrach. Tassili Airlines compte une flotte composée de 15 avions avec une capacité globale de 1529 sièges, spécialisée dans le transport par charters, selon l'exposé. La compagnie exploite un réseau de lignes consacrées à 80% au groupe Sonatrach et ses filiales, en sus de proposer des services de transport irrégulier en faveur des travailleurs de l'énergie, ainsi que des services aériens selon la demande, a-t-on ajouté. La compagnie exploite 24 dessertes régulières

domestiques reliant 15 villes, et cinq dessertes régulières internationales depuis Alger, Constantine et Oran vers trois destinations en France, a précisé la même source. Lors de cet exposé, la politique adoptée par la compagnie en matière de numérisation a été présentée. Cette politique vise à s'adapter aux enjeux du développement des systèmes d'information utilisés dans le secteur du transport aérien au profit des voyageurs, à travers la réunion de tous les moyens et infrastructures numérique, à l'instar du système de réservation électronique via le site web de la compagnie, du système de paiement électronique sur le territoire national pour tous les vols domestiques et internationaux par l'utilisation de la carte Edhababia et la carte interbancaire (CIB), du système d'enregistrement électronique et du retrait à distance de la carte d'embarquement à l'intérieur ou l'extérieur du territoire national, a expliqué le communiqué. Pour sa part, le président de la Commission des transports et des télécommunications a souligné, lors de son intervention, que "la promotion du transport aérien aux normes internationales modernes constitue l'un des enjeux relevés par le Président de la République étant une condition sine qua non pour relancer l'économie nationale."

PÉTROLE

Le Brent frôle les 80 dollars à Londres

Les prix du pétrole ont légèrement progressé mardi, avec un baril de Brent à 79,88 dollars, tirés par l'annonce d'une campagne de reconstitution des réserves stratégiques américaines.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février gagnait, ainsi, 0,10%, à 79,88 dollars, en début d'après-midi. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en janvier, dont c'est le dernier jour de cotation, prenait 1,21%, à 76,10 dollars.

Les deux références mondiales du brut profitent de la "nouvelle selon laquelle les Etats-Unis vont

commencer à acheter du pétrole brut pour remplir leurs réserves stratégiques", affirment les analystes. La campagne de rachat va porter d'abord sur 3 millions de barils de brut, selon un communiqué du département de l'Énergie, publié vendredi. Du côté du gaz naturel, le contrat à terme du TTF néerlandais, considéré comme la référence européenne, baissait de 3,7%, s'échangeant à 104,445 euros le mégawattheure (MWh).



BOURSE DE NEWYORK

Les craintes de récession rongent les indices

La Bourse de New York, en petite forme après deux semaines de baisse, a terminé en repli lundi, les investisseurs ruminant les craintes d'une récession. L'indice Dow Jones a reculé de 0,49% à 32.757,54 points, le Nasdaq, à dominante technologique, a perdu 1,49% à 10.546,03 points et le S&P 500, a lâché 0,90% à 3.817,66 points, au plus bas depuis deux mois.

"Les actions n'ont pas pu se maintenir, ébranlées par les inquiétudes quant à la récession et alors que les rendements obligataires se tendent", a estimé Edward Moya d'Oanda. La semaine dernière, les indices avaient déjà lâché 1,7% pour le Dow Jones, 2,1% pour le S&P 500

et 2,7% pour le Nasdaq. "Le marché semble se focaliser sur la récession et techniquement, les indices boursiers sont à nouveau sur une tendance baissière. Le rebond de fin d'année est en voie d'évaporation à moins d'un rapide retournement", a prévenu Peter Cardillo de Spartan Capital cité par l'AFP.

Les rendements sur les bons du Trésor américain à dix ans grimpaient à 3,58% vers 21H00 GMT contre 3,48% vendredi. Aucun indicateur n'était au programme lundi mais le menu de la semaine va se remplir avec plusieurs indicateurs immobiliers, puis vendredi avec les dépenses des consommateurs

pour novembre et surtout l'indice d'inflation PCE, celui suivi en priorité par la Fed. L'autre indice des prix à la consommation (CPI), paru la semaine dernière, s'est inscrit à 7,1% sur un an en novembre, ralenti par rapport aux 7,7% d'octobre mais trop élevé pour convaincre la banque centrale américaine (Fed) de faire une pause dans ses hausses de taux.

La semaine dernière, la Fed, la Banque centrale européenne (BCE), la

Banque d'Angleterre et la banque nationale suisse ont toutes relevé leurs taux directeurs d'un demi-point de pourcentage, augmentant les inquiétudes quant à une prochaine récession.

SUISSE

Chute des exportations en novembre

Les exportations de la Suisse ont chuté en novembre à cause d'un fort repli du secteur pharmaceutique, faisant fondre l'excédent de la balance commerciale, annoncent mardi les douanes. Sur le mois écoulé, les exportations du pays alpin se sont contractées de 9,2% par rapport au mois précédent, à 20,9 milliards de francs suisses (21,2 milliards d'euros), affichant leur "second plus important revers mensuel de l'année", indique l'administration fédérale de la douane dans un communiqué. Les importa-

tions ont en revanche augmenté de 1,4%, à 20,4 milliards de francs. Ces mouvements contraient ont fait fondre l'excédent de la balance commerciale qui a été divisé par près de six, à 494 millions de francs suisses, contre 2,9 milliards de francs en octobre.

Cette forte chute tient au secteur de la pharmacie, le plus gros secteur d'exportations de la Suisse. Les exportations de ce secteur ont dévissé de 19% à près de 9,5 milliards de francs, sous l'effet d'une chute de plus d'un quart des exportations de

médicaments. Le secteur des machines et de l'électronique, pourtant plus sensible aux aléas de la conjoncture, a en revanche connu un léger rebond, grâce aux exportations de machines-outils. Deuxième plus gros secteur d'exportations pour la Suisse, le secteur des machines et de l'électronique a enregistré une hausse de 1,7% par rapport au mois précédent, à près de 2,8 milliards de francs, après un repli de 2,5% en octobre. L'horlogerie, qui a connu une nouvelle année record, a de son côté vu ses exportations grimper encore

de 2,2% d'un mois sur l'autre.

La semaine passée, le ministère de l'économie a légèrement abaissé sa prévision de croissance pour 2023, à 1% (contre 1,1% attendu auparavant) devant la "faible progression de la demande mondiale" qui se profile, ce qui devrait affecter les branches exportatrices suisses particulièrement sensibles à la conjoncture mondiale, avait-il précisé.

Il avait toutefois laissé sa prévision de croissance inchangée pour 2022, tablant sur une progression du produit intérieur brut de 2%.

ROYAUME-UNI

Les premiers billets à l'effigie de Charles III dévoilés

Les premiers billets de banque à l'effigie de Charles III, devenu roi après la mort de sa mère la reine Elizabeth II le 8 septembre, qui entreront en circulation mi-2024 au Royaume-Uni, ont été dévoilés mardi par la Banque d'Angleterre.

Le portrait du roi apparaîtra sur les modèles existants des quatre billets de 5, 10, 20 et 50 livres, "sans autre modification" dans leur conception, a annoncé la banque centrale dans un communiqué. L'image de Charles III apparaîtra à la place du visage de sa mère sur le recto des billets et en médaillon dans la fenêtre de sécurité transparente, selon les visuels dévoilés par l'institut monétaire. Les billets en polymère - qui ont remplacé progressivement la monnaie

papier au Royaume-Uni depuis 2016 - seront produits à grande échelle à partir de la première moitié de 2023 avant d'entrer en circulation l'année suivante.

Les billets à l'effigie d'Elizabeth II continueront à circuler en parallèle et ne seront retirés que lorsqu'ils seront abimés pour "minimiser l'impact environnemental et financier" du changement de monnaie, suivant les directives de la Maison royale et, précise le communiqué.

Les premières pièces de monnaie à l'effigie de Charles III sont quant à elles entrées en circulation début décembre, faisant leur apparition dans les bureaux de poste du pays. Quelque 27 milliards de pièces sont actuellement en circulation au Royaume-Uni,

arborant le visage de la défunte Elizabeth II: elles resteront elles aussi valables

et ne seront remplacées que lorsqu'elles seront endommagées ou usées.

FINLANDE

Projet de construction d'un parc éolien de 1,3 gigawatt en mer

La Finlande projette de construire son premier grand parc éolien en mer d'une capacité de 1,3 gigawatt, pour un investissement estimé entre deux et trois milliards d'euros, a annoncé mardi le groupe public suédois retenu pour réaliser ce projet.

Le champ éolien, d'une puissance de 1,3 gigawatt, sera construit dans le golfe de Botnie en mer Baltique sur la côte ouest de la Finlande, précise l'énergéticien suédois Vattenfall dans un communiqué. Le groupe suédois, qui s'est associé à un groupe public finlandais

Metsähallitus, prévoit une inauguration "au début des années 2030", dans le cadre de l'objectif d'Helsinki d'atteindre zéro émissions nettes d'ici 2035.

Situé à environ 50 kilomètres au sud-ouest du port de Vaasa, le parc doit fournir annuellement 5 térawattheures d'électricité, soit la consommation de 250.000 foyers chauffés à l'électricité dans le pays nordique, selon Vattenfall.

Ces dernières années, la Finlande a déjà beaucoup investi dans l'éolien terrestre, qui représente actuellement environ 10% de

CHINE
Les recettes budgétaires dépassent les 2.500 milliards USD jusqu'à novembre

Les recettes budgétaires de la Chine se sont élevées à près de 18.550 milliards de yuans (environ 2.660 milliards de dollars) au cours des onze premiers mois de 2022, selon des données officielles publiées mardi.

Ce chiffre représente une baisse de 3% par rapport à la même période de l'année dernière, d'après le ministère des Finances. En excluant l'impact des remboursements de crédits de la taxe sur la valeur ajoutée, les recettes budgétaires ont augmenté de 6,1% par rapport à l'année précédente.

Le gouvernement central et les gouvernements locaux ont respectivement collecté environ 8.580 milliards de yuans (environ 1.229 milliards de dollars), et près de 9.980 milliards de yuans (environ 1.430 milliards de dollars) de recettes budgétaires, respectivement en baisse de 2,9% et 3%.

Les revenus fiscaux se sont élevés à plus de 15.280 milliards de yuans (environ 2.189 milliards de dollars) entre janvier et novembre, soit une baisse de 7,1% en glissement annuel.

Les dépenses budgétaires ont augmenté de 6,2% en glissement annuel pour atteindre environ 22.730 milliards de yuans (environ 3.256 milliards de dollars) au cours de la même période, selon le ministère.

La Banque mondiale abaisse ses prévisions de croissance pour 2022 et 2023

La Banque mondiale a revu fortement à la baisse mardi ses prévisions de croissance pour la Chine cette année et en 2023, dans un contexte de ralentissement lié au Covid-19 et de crise de l'immobilier. La deuxième économie mondiale devrait voir son PIB progresser cette année de 2,7% puis de 4,3% l'an prochain, selon la Banque mondiale. Lors de ses précédentes prévisions en juin, l'institution s'inquiétait déjà pour la croissance de la deuxième économie mondiale. Mais elle se montrait alors davantage optimiste: 4,3% cette année, puis 8,1% en 2023. Sur le plan sanitaire, la Chine a brusquement fait volte-face début décembre et levé la plupart des restrictions anti-Covid en vigueur durant près de trois ans, depuis l'apparition des premiers cas à Wuhan (centre) fin 2019.

"Les perspectives de croissance de la Chine sont soumises à des risques importants", souligne la Banque mondiale, évoquant notamment "la trajectoire incertaine de la pandémie" et "le comportement des ménages et des entreprises". Par peur d'attraper le Covid, de nombreux Chinois restent à la maison, ce qui pénalise lourdement la consommation tandis que de nombreux commerces sont fermés. Parallèlement, le pays traverse une crise sans précédent dans l'immobilier, historiquement un moteur de la croissance en Chine. Ce secteur, qui représente avec la construction plus du quart du PIB du pays, est en souffrance depuis des mesures adoptées par Pékin en 2020 pour réduire l'endettement des entreprises.

Après des années de hausses vertigineuses, les ventes immobilières s'affichent désormais en repli dans de nombreuses villes.

TIZI-OUZOU

Vols de cuivre : un réseau de criminels démantelé

Un réseau criminel spécialisé dans le vol de cuivre a été démantelé par la Gendarmerie nationale à Tizi-Ouzou, qui a récupéré 845 kilos de câbles électriques volés pour leur cuivre, a-t-on appris, lundi, auprès de ce corps sécuritaire.

Ce réseau, spécialisé dans le vol de câbles en cuivre, a été mis hors d'état de nuire, suite à un appel au numéro vert 1055 reçu par la brigade de Gendarmerie de Tizi Rached, signalant un vol dans un parc appartenant à un particulier, a indiqué la cellule de communication du groupement territorial de la gendarmerie.

Selon l'appel, "des individus se sont introduits dans le parc d'un particulier sis au village Ifeknass, ont saccagé un conteneur pour voler des câbles en cuivre s'y trouvant, appartenant à la société Sonelgaz", a-t-on précisé.

Une patrouille a été aussitôt mobilisée.

Celle-ci a intercepté un camion transportant 845 kilos de câbles en cuivre.

Toutefois, le chauffeur et ses complices ont réussi à prendre la fuite, vers une destination inconnue, en sautant du camion laissant derrière eux un téléphone portable.

L'exploitation des renseignements parvenus à ce corps de sécurité et des appels émis et reçus par le téléphone récupéré, ont permis d'identifier les suspects.

Ces derniers, au nombre de trois, ont été interpellés par une patrouille de la brigade de Larbaa n'Ath Irathen, a-t-on ajouté.

Ils ont été présentés devant la Parquet près le tribunal de Larbaa N'Ath Irathen pour le délit de "constitution d'un groupe de malfaiteurs", "vol en réunion commis de nuit, avec dégradation et utilisation d'un véhicule", a souligné la même source.

TIARET

Saisie de plus de 280 qx de son et d'aliment de bétail

Les services de la Gendarmerie nationale ont saisi, à Tiaret, 285 quintaux de son et d'aliment de bétail pour défaut de facturation et de registre commercial et ce, lors de deux opérations distinctes, a indiqué lundi un communiqué du groupement territorial de ce corps de sécurité.

Selon la même source, la première opération menée par les éléments de la brigade territoriale de la gendarmerie nationale d'Ouled Lily, lors d'une patrouille qui a permis la saisie de 186 quintaux de son. Son propriétaire ne disposait pas de facture d'achat. La quantité saisie a été livrée aux services des domaines.

La deuxième opération a été traitée par les éléments du même corps d'Ain Dzarit suite à l'exploitation d'informations faisant état de l'existence d'un dépôt clandestin de ventes d'aliment de bétail et de son dans cette collectivité locale.

Le propriétaire du local ne disposait pas de registre de commerce pour l'exercice de cette activité.

Cette opération s'est soldée par la saisie de 60 quintaux de son et 39 quintaux d'aliment de bétail qui ont été livrés à la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de Mahdia.

Les investigations se poursuivent pour ces deux affaires, en coordination avec les instances judiciaires compétentes, a-t-on noté de même source.

SÉTIF

Démantèlement d'un réseau de revente illégale d'insuline

Les éléments de la sûreté de wilaya de Sétif ont démantelé un réseau composé de 7 individus, spécialisé dans la revente illégale de médicaments fournis gratuitement par l'Etat aux diabétiques, et ont saisi 2.325 doses d'insuline de différentes marques, a indiqué vendredi, la sûreté de wilaya.

Le responsable de la cellule de communication, le commissaire de police Abdelouahab Aïssani a déclaré à l'APS, que parmi les 7 individus arrêtés figure une jeune femme.

Ils étaient en possession de 2325 doses d'insuline de différentes marques et de 4.000 tests de glycémie.

Le même responsable, a souligné que ces individus agissaient dans plusieurs wilayas de l'Est du pays et se sont rendus coupables de falsification d'ordonnances pour acquérir de grandes quantités d'insuline, en utilisant des cartes Chifa dérobées, pour ensuite revendre

MÉDÉA

Du porte-à-porte pour recouvrer plus d'1 milliard de DA de créances d'eau (ADE)

L'Algérienne des eaux (ADE) de Médéa a entamé une opération pour le recouvrement des créances détenues auprès de ses abonnés, estimés à plus d'un milliard de DA, a-t-on appris mardi auprès de cet organisme.

Les dettes cumulées par les soixante-quatre (64) communes que compte la wilaya représentent un montant de quatre-cent (400) millions de DA, les administrations, les commerçants et les industriels totalisent une créance de trois-cent-quarante (340) millions de DA, tandis que les dettes contractées par la clientèle domestique s'élèvent à trois-cent millions de dinars, a-t-on précisé.

Des équipes de recouvrement sont mobilisées pour cette opération qui s'étalera sur plusieurs jours et ciblera en priorité les abonnés redevables de grandes sommes d'argent à l'ADE, a ajouté la même source, soulignant que



les agents chargés du recouvrement des dettes ont commencé leur travail de 'porte-

porte' au niveau des grandes agglomérations urbaines afin d'inciter les abonnés à pren-

dre attache, dans les meilleurs délais, avec les agences commerciales pour le paiement des sommes dues.

Une démarche si miliaire est menée en direction des grands débiteurs (communes et administrations) pour le règlement des dettes contractées et éviter ainsi une coupure de l'alimentation en eau potable, a-t-on noté. Le but de cette opération est de permettre à l'entreprise de renflouer ses caisses et couvrir ses charges d'exploitation et de fonctionnement, outre la possibilité de lancer des projets d'investissement et de modernisation de l'infrastructure de production et de distribution d'eau potable, a-t-on précisé.

CONSTANTINE

Réalisation de plusieurs opérations de renouvellement des réseaux de gaz naturel en 2022

Plusieurs opérations portant renouvellement des réseaux de gaz naturel ont été concrétisées en 2022 dans différentes communes de la wilaya de Constantine, a-t-on appris mardi auprès de la direction de distribution de l'électricité et du gaz d'Ali Mendjeli.

Les opérations réalisées cette année ont ainsi porté sur le remplacement des conduites en métal et en cuivre par d'autres en plastique, et ce, sur une dizaine de kilomètres, répartis sur plusieurs communes à l'instar

d'Ain Smara et El Khroub. Elles font partie du programme visant développement et renforcement du réseau de gaz naturel mis en place sur le territoire de compétence de la Direction de distribution de l'électricité et du gaz d'Ali Mendjeli, a indiqué à l'APS Mme Ouahiba Takhris, chargée de la communication au sein de la direction de distribution du gaz (SDE).

Inscrites au titre de l'exercice 2022, ces opérations visent principalement à éviter les coupures de gaz et d'éventuelles perturbations notamment

durant l'hiver où la consommation du gaz naturel enregistre des courbes ascendantes, a précisé Mme Takhris.

Elle a rappelé dans ce contexte, que des projets similaires avaient été entrepris au titre de l'exercice 2021, visant le renouvellement des conduites vétustes sur une distance de plus de 20 km, répartis sur plusieurs communes nécessitant près de 60 millions DA.

Actuellement, le taux de couverture en gaz naturel à Constantine se situe à 93 %.

SKIKDA

Des peines d'un à cinq ans de prison ferme dans une affaire de corruption à l'entreprise portuaire

La Cour de justice de Skikda a condamné lundi à des peines allant d'un an à cinq ans de prison ferme les accusés dans une affaire de corruption touchant l'entreprise portuaire de Skikda.

L'ex PDG et l'ex président du comité de participation de l'entreprise portuaire de Skikda ont ainsi écopé chacun de cinq ans de prison ferme avec mandat de dépôt.

Des peines de prison ferme d'un an et trois ans ont été prononcées à l'encontre de cadres et de chefs

de services de l'entreprise et des opérateurs économiques dont l'un est le fils d'une ancienne personnalité politique, tandis que d'autres accusés ont été acquittés. Les accusés ont été poursuivis pour délits d'"établissement d'un rapport affirmant des faits matériellement incorrects", "dissimulation de documents", "abus de fonction pour exécuter un travail en violation des règlements pour permettre à autrui d'obtenir des bénéfices indus" et "dilatation de deniers publics

et exploitation illégale de biens publics pour le bénéfice d'autrui". Ils ont également été poursuivis pour "malversation sur des fonds des œuvres sociales au port", "envoi de personnes en des voyages payés par l'entreprise" et "financement occulte d'un parti politique". Les accusés avaient été condamnés en mai 2022 par le tribunal de première instance à des peines allant d'un an et trois ans de prison ferme, tandis que certains d'eux ont été acquittés. L'accusé principal (l'ex PDG

de l'entreprise portuaire de Skikda) et le président du comité de participation se trouvent sous mandat de dépôt depuis octobre passé sur ordre du juge d'instruction près le pôle pénal de Constantine pour délit de "dilatation de deniers publics, abus de fonction et falsification" dans une affaire se rapportant à un trou financier de 8 milliards DA des fonds des œuvres sociales. Le parquet avait requis des peines de 5 à 10 ans de prison contre l'ensemble des accusés.



les médicaments à prix fort. Les enquêteurs ont exploité des informations faisant état d'individus mettant en vente des médicaments pour diabétiques, à partir des surveillances des fréquentations de pharmacies, ils ont pu identifier un individu dont la carte Chifa a été dérobée et des ordonnances établies en son nom et à son insu. Les éléments de la sûreté de wilaya ont arrêté les membres du réseau originaires de la wilaya de Sétif et d'une autre wilaya voisine.

Un dossier pénal a été constitué à l'encontre des individus arrêtés, accusés de "constitution de bande de malfaiteurs, faux et usage de faux, accès à des aides sociales auprès d'établissements publics grâce à des documents falsifiés, exercice illégal de la médecine".

Ils ont été présentés vendredi devant le procureur de la République près le tribunal de Sétif.

PAKISTAN

12 morts et 13 blessés dans l'explosion d'une bouteille de gaz

Au moins 12 personnes ont été tuées et 13 autres blessées dans l'explosion d'une bouteille de gaz dans un marché du district de Lasbela, dans la province pakistanaise du Balouchistan, au sud-ouest, a déclaré mardi un responsable local.

Le sous-commissaire de Lasbela Murad Khan Kasi a indiqué qu'un cylindre avait explosé dans un magasin lors de son processus de remplissage lundi, provoquant une énorme explosion et propageant le feu aux magasins adjacents dans le quartier de Bela à Lasbela.

La même source a affirmé que 25 personnes avaient été brûlées et transférées à l'hôpital civil de la ville portuaire voisine de Karachi, dans le sud, ajoutant



tant que 12 des blessés avaient succombé à leurs blessures.

Le responsable craignait que le nombre de morts ne s'alourdisse car la plupart des blessés étaient dans un état critique.

L'incendie déclenché par l'explosion a également englouti d'autres bouteilles stockées dans le magasin, entraînant d'autres explosions qui ont détruit quatre magasins voisins et environ 12 véhicules garés à proximité.

MIGRATION

Six migrants périssent chaque jour en moyenne en voulant rejoindre l'Espagne (ONG)

Plus de 11.200 migrants sont morts ou ont disparu depuis 2018 en tentant de rejoindre l'Espagne, soit six par jour en moyenne, selon un rapport de l'ONG Caminando Fronteras présenté lundi.

Cette organisation espagnole - qui établit ses bilans en se basant notamment sur les témoignages des migrants ou de leurs familles - a dénombré 11.286 morts ou disparitions sur les routes migratoires maritimes et terrestres reliant le continent africain à l'Espagne entre 2018 et le 30 novembre 2022.

Les corps de la majorité de ces personnes n'ont pas été retrouvés, selon l'ONG, qui a identifié parmi elles 1.272 femmes et 377 enfants.

La majorité d'entre eux (7.692) sont

morts sur la route extrêmement dangereuse entre les côtes nord-ouest de l'Afrique et l'archipel espagnol des Canaries.

Au-delà des routes maritimes, ce rapport comptabilise 47 migrants morts en tentant d'entrer dans les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla, situées sur la côte nord du Maroc et qui constituent les seules frontières terrestres de l'Union européenne en Afrique.

Le 24 juin dernier, au moins 37 migrants ont perdu la vie en tentant d'entrer dans l'enclave espagnole de Melilla depuis Nador (nord du Maroc), soit le bilan humain le plus lourd jamais enregistré à cette frontière.

Ce drame a provoqué l'indignation internationale. Selon l'ONG, l'utilisation de

bateaux pneumatiques instables, traditionnellement utilisés en Méditerranée, sur la route des Canaries, a été l'un des facteurs expliquant l'augmentation du nombre de morts en 2021 (4.639), une année particulièrement meurtrière.

Le nombre de décès est descendu à 2.154 du 1er janvier au 30 novembre 2022, selon le rapport de Caminando Fronteras.

L'Espagne demeure l'un des principaux points d'entrée de l'immigration clandestine en Europe.

Du 1er janvier au 15 décembre, près de 30.000 migrants sont arrivés clandestinement en Espagne, soit 23% de moins qu'en 2021, selon les derniers chiffres du ministère espagnol de l'Intérieur.

CHILI

Un vol charter pour évacuer des touristes bloqués par les manifestations au Pérou

Le ministère chilien des Affaires étrangères a indiqué qu'un vol charter était prévu lundi depuis la ville touristique péruvienne de Cusco pour évacuer les touristes bloqués par les manifestations, en pleine crise politique au Pérou. "Avec d'autres ambassades, nous organisons un vol de Cusco à Lima afin d'évacuer nos ressortis-

sants qui se trouvent dans cette ville et dont les compagnies aériennes n'ont pas pu reprogrammer les vols au cours du week-end", a indiqué dans un communiqué le ministère, qui n'a pas précisé quels autres pays participent à l'opération.

Le vol devait quitter Cusco, ancienne capitale de l'Empire inca, lundi. De vio-

lentes manifestations liées à la crise politique en cours au Pérou, qui ont fait au moins vingt morts, ont bloqué dans le pays des milliers de touristes.

Quelque 4.500 touristes sont parvenus à quitter Cusco vendredi, après la réouverture de l'aéroport de cette ville de 437.000 habitants, dans le sud-est du

Pérou. Samedi, 200 autres touristes ont pu redescendre de la citadelle inca de Machu Picchu en train, en véhicule et à pied pour gagner Cusco.

Les manifestations font suite à la destitution et à l'emprisonnement de l'ancien président Pedro Castillo, qui avait tenté de dissoudre le Congrès et de gouverner par décret.

GUATEMALA

Découverte de 1,7 tonne de cocaïne dans un semi-submersible

La police anti-drogue du Guatemala a saisi plus de 1,7 tonne de cocaïne en interceptant un semi-submersible dans le Pacifique, au large du pays, ont annoncé lundi les autorités.

L'embarcation a été interceptée vendredi à 250 miles nautiques (environ 460 km) de la côte, dans les eaux internationales, a précisé à la presse le porte-parole du ministère public, Moises Ortiz. Il a ajouté que trois "res-

sortissants étrangers", dont la nationalité n'a pas été précisée, avaient été arrêtés. L'interception a été effectuée par un bateau de la brigade anti-narcotiques, avec le soutien de la police nationale et de l'armée.

En 2021, les services anti-drogue guatémaltèques ont saisi plus de onze tonnes de cocaïne, soit 20% de moins par rapport à l'année précédente, selon les chiffres du ministère de l'Intérieur.

Les cartels internationaux utilisent le Guatemala et le reste de l'Amérique centrale, avec l'aide de trafiquants locaux, comme points de transit pour la cocaïne à destination du Mexique et des Etats-Unis.

Selon Washington, 90% de la cocaïne qui pénètre sur son territoire passe par le Mexique et l'Amérique centrale dans des avions, des bateaux ou des sous-marins.

NIGER

Démantèlement d'un réseau de trafic de drogues à destination de l'Europe

La police nigérienne a démantelé un réseau de trafic de drogues entre l'Afrique et l'Europe, avec l'interpellation de trois individus à Arlit (nord), selon des médias locaux, citant des sources policières à Niamey.

Les trafiquants interpellés, de nationalité nigérienne, et la drogue saisie ont été présentés à la presse

par la police dans l'enceinte de la Direction de la Surveillance du Territoire (DST) à Niamey.

"Ils ont été interpellés au cours d'une série de saisies de drogue opérée par les agents de l'Office central de répression du trafic des stupéfiants (OCRTIS) en force à l'antenne départementale d'Arli", a précisé la police.

TANZANIE

Cinq morts dans l'effondrement d'un immeuble

Au moins cinq ouvriers ont été tués dimanche soir et neuf autres ont été blessés après qu'un immeuble de deux étages s'est effondré dans la région tanzanienne du Kilimandjaro, ont annoncé lundi des responsables.

L'immeuble en construction dans le district de Moshi s'est écroulé dimanche soir, tuant cinq ouvriers du bâtiment, a indiqué lors d'une conférence de presse le commissaire du district Abbas Kayanda.

**NAUFRAGE D'UN BATEAU EN THAÏLANDE
Quatre corps repêchés**

Les corps de quatre marins disparus après le naufrage d'un navire des forces armées, dans la nuit de dimanche à lundi, ont été repêchés mardi dans le golfe de Thaïlande, ont rapporté des médias, citant le commandant en chef de la Marine royale thaïlandaise.

"Quatre sont morts", a déclaré Choengchai Chomchoengpaet, lors d'une conférence de presse à Bangkok, après qu'un autre marin a été retrouvé vivant.

La veille, un porte-parole de la marine royale avait indiqué qu'au moins 31 personnes étaient portées disparues après le chavirage dans la nuit de dimanche à lundi d'un navire militaire dans le golfe de Thaïlande, au large de Bang Saphan (sud). Selon le porte-parole, le système électrique de la corvette de patrouille a été endommagé, suite de la "forte marée", au point de provoquer l'arrêt des machines assurant son fonctionnement. L'équipage a "perdu contrôle" du navire, qui a coulé peu après minuit (17h00 GMT), à environ 20 miles nautiques (37 km) des côtes, au niveau de Bang Saphan, dans la province de Prachuap Khiri Khan (sud).

ETATS UNIS

Deux morts et un blessé lors d'une fusillade dans la ville de Des Moines

Deux personnes ont été tuées et une troisième blessée lundi suite à une fusillade à Des Moines, chef-lieu de l'Etat américain de l'Iowa.

Dans un message sur Twitter, la police de Des Moines a indiqué que la fusillade avait éclaté lundi matin dans le bloc 2600 de la 53e rue. Les secouristes auraient retrouvé deux personnes décédées portant des blessures par balle dans une maison, selon des médias locaux. Une troisième personne, également blessée par balle, est actuellement soignée dans un hôpital local.

Il n'y a aucun signe indiquant une menace pour le grand public à ce stade, selon la police locale.

Séisme de magnitude 6,4 au large de la Californie (USGS)

Un séisme de magnitude 6,4 s'est produit mardi matin au large de la côte nord de la Californie, selon le Service géologique américain (USGS), mais il n'y a eu aucune alerte au tsunami. La secousse, relativement peu profonde, est survenue à une quarantaine de kilomètres au sud-ouest de la localité portuaire d'Eureka. Dans une évaluation préliminaire, l'USGS a déclaré que la probabilité qu'il y ait des morts ou des blessés était faible, mais que des dégâts matériels étaient possibles.

Le Centre national d'alerte aux tsunamis a souligné qu'aucun raz-de-marée n'était attendu.

La Californie est régulièrement secouée par des tremblements de terre et les sismologues avertissent qu'il est presque certain qu'un séisme capable de provoquer de vastes destructions frappera cet Etat ces 30 prochaines années.

CHU DE SIDI BEL ABBES Chirurgie de pointe au service d'ophtalmologie

Le service d'ophtalmologie du Centre hospitalo-universitaire "Abdelkader Hassani" de Sidi Bel Abbes assure au quotidien des interventions chirurgicales de pointe au profit des malades de la wilaya et des régions limitrophes, a-t-on appris, dimanche, du chef de ce service, Dr Mohamed Harmel.

M. Harmel a indiqué que son service recourt à des techniques modernes et à des moyens spécifiques pour prendre en charge les patients de la wilaya et des régions limitrophes, soulignant que les cas les plus fréquents ont trait à la cataracte, traités par échographie.

"Il s'agit de cas enregistrés notamment chez les personnes âgées", a-t-il dit, rappelant que depuis l'année dernière, quelque 3200 opérations chirurgicales ont été effectuées au profit de malades, atteints de cette affection, issus de la wilaya de Sidi Bel Abbes et des régions limitrophes.

Par ailleurs, des opérations chirurgicales sont également assurées et ont trait au décollement de la rétine.

Il s'agit d'une opération d'urgence très pointue avec du matériel médical sophistiqué, selon le même praticien.

Durant les années 2021 et 2022, quelque 500 interventions de ce genre ont été réalisées.

Ce service d'ophtalmologie a aussi à son actif, durant la même période, 100 opérations liées à l'obstruction du canal lacrymal de même que des opérations liées au traitement du glaucome et de la rétinopathie diabétique, soit une moyenne de plus de 1.500 opérations effectuées par an.

S'agissant de la plantation de la cornée, le Dr Harmel a relevé que depuis le mois de juillet dernier, entre 6 et 8 opérations sont programmées mensuellement, signalant que le service travaille selon un programme spécial pour la prise en charge des cas, selon les priorités.

Par ailleurs, le secteur de la santé de Sidi Bel Abbes s'est renforcé récemment par une clinique spécialisée dans l'ophtalmologie, relevant du CHU "Abdelkader Hassani", située à haï "El Makkam".

Elle accueille des malades des wilayas de Sidi bel Abbes, Tlemcen, Nâama, Béchar, El Bayadh, Saïda, Mascara et autres pour faire le diagnostic et certains examens spécialisés.

Les malades ayant besoin d'opérations chirurgicales sont transférés vers le service d'ophtalmologie de ce centre hospitalier, a-t-on assuré de même source.

DJANET

Des consultations médicales au profit des personnes aux besoins spécifiques

Pas moins de 60 personnes aux besoins spécifiques de la wilaya de Djinet ont bénéficié des consultations médicales gratuites dans le cadre d'une caravane médicale initiée par l'office national d'appareillages et d'accessoires pour handicapés (ONAAAPH), unité de Touggourt, a-t-on appris mardi des organisateurs.

Organisée en coordination avec la direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS), cette caravane (18-19 décembre), composée de deux praticiens, des techniciens de l'ONAAAPH, tend à prendre en charge les personnes aux besoins spécifiques des régions du grand Sud du pays et leur dotation en appareillages spécifiques aux différentes infirmités, a indiqué le responsable de cette caravane, Nacer Boukhalfa.

La caravane qui a entamé sa visite au niveau de l'établissement public hospitalier EPH-Djanet, a profité également aux handicapés des zones d'ombre de la commune de Bordj El-Houas, 140 km Nord-ouest de Djinet, où ont été remis des fauteuils-roulants à des jeunes handicapés moteurs.

Par souci d'assurer des consultations au plus grand nombre de personnes aux besoins spécifiques de la région, l'on relève le lancement d'un point de communication au niveau de la DASS pour permettre un grand nombre de tirer profit de cette initiative, a-t-on expliqué de même source.

Dans ce cadre, une campagne de sensibilisation a été lancée en direction de cette catégorie sociale et leurs parents leur vulga-



risant les meilleures voies à même de prendre en charge médico-psychologiquement les handicapés, les voies d'épargner les infirmités héréditaires, en sus des consignes prodiguées sur les contre-indications des médicaments pris sans consultation médicale et la vie avec l'infirmité.

Cette caravane a été précédée d'une campagne de sensibilisation d'envergure menée en coordination avec les autorités locales, la société civile en vue de toucher le plus grand nombre de personnes concernées, ont conclu les organisateurs.

BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19 3 nouveaux cas et aucun décès

Trois (3) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19) et 3 guérisons ont été enregistrés, alors qu'aucun décès n'a été déploré ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué hier le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'établit ainsi à 271182 cas, celui des décès reste inchangé (6881), alors que le nombre total des patients guéris passe à 182622 cas.

Par ailleurs, 2 patients sont actuellement en soins intensifs, note la même source.

Le ministère de la Santé a rappelé, par la même occasion, la nécessité de maintenir la vigilance, en respectant les règles d'hygiène, la distanciation physique et le port du masque.

TRAITEMENT DES CANCERS MAXILLO-FACIAUX

Nouveau dispositif mis au point à l'EHU 1^{er} novembre 1954 d'Oran (spécialiste)

Un nouveau dispositif médical, consistant en la pose d'une prothèse mise au point à l'EHU "1^{er} novembre 1954", sera officiellement présenté lors d'une rencontre scientifique sur les cancers maxillo-faciaux, prévue mercredi et jeudi prochains à Oran, a déclaré le chef de service maxillo-facial de l'EHU, Pr Karim Hirache-Baghdad, organisateur de l'événement.

"Il s'agit d'une nouvelle prothèse utilisée en chirurgie maxillo-faciale, brevetée en Algérie", a indiqué, à l'APS, le spécialiste, précisant que "l'événement constituera une première à l'échelle nationale".

Il a ajouté qu'au cours de la deuxième journée de cette rencontre, l'assistance pourra suivre une retransmission directe de plusieurs interventions chirurgicales au profit des malades de ce service avec



l'utilisation notamment du nouveau dispositif et la pose de la prothèse.

Deux salles opératoires avec des retransmissions en directe ont été aménagées pour l'occasion, a-t-il expliqué, relevant que ces interventions regroupent des chirurgiens de toutes les spécialités liées au visage (ORL et chi rurgie

cervico-faciale, chirurgie maxillo-faciale, chirurgie plastique reconstructrice et esthétique entre autres spécialités).

La rencontre scientifique de deux jours sera consacrée aux cancers maxillo-faciaux, a noté Pr Karim Hirache-Baghdad.

L'événement, intitulé "Maxillo-facial plastic

esthetic live surgery", s'inscrit dans le cadre de la formation continue au profit des jeunes chirurgiens.

Il verra la participation de près d'une centaine de spécialistes des différents établissements sanitaires du pays, a souligné le responsable.

Il a également annoncé la participation en qualité d'invité d'honneur du Pr Hervé Benateau, spécialiste français en chirurgie maxillo-faciale et plastique de renommée mondiale, qui présentera les dernières nouveautés en la matière. Au programme de la rencontre figurent plusieurs communications sur la cancérologie maxillo-faciale, les chirurgies traumatologiques, orthognatique et esthétique, mais aussi sur les cancers de la langue, de la parotide ainsi que celui de la peau, entre autres, a fait savoir le spécialiste.

CONSTANTINE

Plus de 1.200 examens en 2022 pour dépister le diabète précoce chez le personnel des collectivités locales (praticien)

Plus de 1.200 examens de dépistage précoce du diabète chez le personnel des collectivités locales de la wilaya de

Constantine ont été réalisés au titre de l'exercice 2022 à l'initiative du centre régional médico-social du personnel des collectivités locales, a-t-on appris lundi en marge d'une journée d'étude et de sensibilisation sur le diabète.

Les actions de dépistage faites durant cette période ont permis de découvrir près de 120 cas de malades atteints de cette pathologie chez les travailleurs relevant des différentes institutions et structures des collectivités locales, a déclaré Samir Djaloudi, médecin spécialiste en médecine de travail au centre régional.

Le nombre de personnes atteintes par cette maladie, cette année, a connu une augmentation sensible par rapport aux années précédentes où seuls 30 malades ont été recensés au titre de l'exercice 2020, parmi 400 personnes dépistées, a-t-il indiqué lors de cette rencontre tenue au siège de la wilaya à la cité Daksi Abdeslem.

"Le stress en milieu professionnel, l'absence de l'activité physique et sportive et le non suivi d'un régime alimentaire équilibré, sont les principaux facteurs à l'origine de la hausse du nombre de patients diabétiques", a précisé, de son côté Ahmed Djebbari, médecin spécialiste dans le même centre, plaidant pour l'intensification des actions d'information et de sensibilisation sur les dangers de cette maladie envers le personnel des assemblées populaires communales (APC) et des dairas dans le but de prévenir les complications.

L'approche, adoptée par le ministère de la Santé s'articule surtout autour de la prévention par la sensibilisation et la vulgarisation constantes en vue de "permettre aux diabétiques de comprendre

leur cas et prendre soin de leur santé au quotidien, leur évitant ainsi les diverses complications liées à cette pathologie", a expliqué la conférencière Assiya Miriboud, médecin spécialiste au sein du même centre.

"Suivre un programme alimentaire sain et équilibré et la nécessité d'inculquer une éducation nutritionnelle aux fonctionnaires des collectivités locales demeurent une priorité pour prévenir cette maladie qui peut être d'origine alimentaire", a précisé, par ailleurs, le Pr Kamel Henache, médecin spécialiste en médecine interne à l'Etablissement hospitalier de la commune Didouche Mourad, également président de l'association locale de nutrition et de diététique.

Le pré-diabète (diagnostic- symptômes - facteurs de risques), l'éducation thérapeutique du diabète, la prise en charge des diabétiques, figurent parmi les thèmes débattus lors de cette journée d'étude, tenue en présence des médecins conseillers de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), des cadres des Directions de la santé et de la population et de l'éducation nationale, des travailleurs des établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC) ainsi que des associations versées dans le domaine de protection de la santé des diabétiques.

Plus de 5.000 consultations médicales générales et spécialisées au profit des personnels des collectivités locales, tous corps confondus, ont été effectuées en 2022, par les services de ce centre dont près de 50 % ont concerné les personnes atteintes de diabète.

PANDEMIE DE COVID-19

La partie continentale de la Chine signale 2.656 nouveaux cas confirmés de COVID-19 locaux

La partie continentale de la Chine a signalé lundi 2.656 cas confirmés de COVID-19 transmis localement, a déclaré mardi la Commission nationale chinoise de la santé.

Un total de 2.017 patients atteints de la COVID-19 sont sortis de l'hôpital après leur guérison sur la partie continentale de la Chine lundi, a indiqué la commission dans son rapport quotidien. Lundi, cinq nouveaux décès liés à la COVID-19 ont été enregistrés, le bilan total s'établissant à 5.242 décès.



NIGERIA

Le bilan de l'épidémie de choléra s'élève à 51 morts dans le sud du pays

Le bilan de l'épidémie de choléra qui a touché au moins dix villages dans l'Etat de Cross River, dans le sud du Nigeria, est passé de 20 à 51 morts lundi, a déclaré aux médias Bernard Egbe, un chef tribal de la communauté Ekureku de la zone de gouvernement local d'Abi à Cross River, où l'épidémie a été enregistrée.

Les 31 victimes supplémentaires sont décédées entre dimanche et lundi, a-t-il ajouté, précisant que quatre des patients atteints de choléra dans les hôpitaux locaux sont dans un état critique.

Les autorités sanitaires locales ont affirmé dimanche que l'épidémie de choléra avait commencé jeudi, ce qui a incité le gouvernement à déployer des

ressources humaines et matérielles dans les villages touchés afin d'empêcher la maladie virulente de se propager davantage.

Janet Ekpeyong, directrice de l'Agence de développement des premiers soins à Cross River, a indiqué dimanche aux journalistes que les décès auraient pu être évités si les protocoles avaient été suivis dans les villages touchés.

Afin de gérer l'épidémie, Mme Ekpeyong a signalé que le gouvernement avait jusqu'à présent établi une communication avec les chefs communautaires pour s'assurer que leurs communautés adhèrent aux protocoles d'hygiène afin de mettre fin au choléra et aux autres

maladies connexes dans cette partie du pays. En outre, elle a annoncé que le traitement de la source d'eau et la fumigation étaient en cours, notant que la communauté avait été confrontée à des défis associés à un manque d'eau potable et à des installations sanitaires insuffisantes.

Le choléra se caractérise dans sa forme la plus grave par l'apparition soudaine d'une diarrhée aqueuse aigüe qui peut entraîner la mort par déshydratation sévère.

Des épidémies de choléra sont fréquemment signalées au Nigeria en raison d'un manque d'approvisionnement en eau potable, notamment dans les zones densément peuplées.

OUGANDA

Les autorités lèvent les restrictions sur Ebola

Les autorités ougandaises ont annoncé la levée des restrictions imposées sur deux zones qui étaient l'épicentre de l'épidémie du virus Ebola dans le centre du pays.

"Cela fait 63 jours que les restrictions de l'épidémie d'Ebola sont entrées en vigueur dans les régions de

Mubindi et Kasanda (centre)", a déclaré samedi Jessica Alupo, vice-présidente du pays d'Afrique de l'Est, dans un communiqué de presse.

"Jusqu'à présent, le district de Mubindi n'a enregistré aucun cas confirmé depuis 34 jours, tandis que Kasanda n'a enregistré aucun cas depuis 37

jours", a-t-elle ajouté. Au total, 89 jours se sont écoulés depuis que l'épidémie d'Ebola s'est déclarée dans le district de Mubindi, selon la même source.

Le pays lutte pour contenir le virus Ebola hautement contagieux depuis la déclaration de l'épidémie le 20 sep-

tembre. Les restrictions comprenaient l'interdiction de voyager vers et depuis ces zones et la fermeture de tous les lieux de divertissement et de culte.

Selon le ministère de la Santé du pays, "il n'y a actuellement aucun nouveau cas d'Ebola".

HAÏTI

Début de la campagne de vaccination contre le choléra

Haïti débute dimanche une vaste campagne de vaccination contre le choléra face à un regain épidémique, mais l'objectif d'atteindre plus de 10% de sa population d'ici la fin de l'année est menacé par les gangs qui contrôlent une large partie du territoire. Le choléra s'est propagé rapidement à travers le pays caribéen depuis octobre. A ce jour, le Département national d'épidémiologie, des laboratoires et de la recherche signale 15.310 cas suspects, dont

plus de 13.000 hospitalisations, et au moins 305 décès dus à la bactérie. Le pays a déjà reçu 1,17 million de doses du vaccin oral et près de 500.000 autres seront livrées. Organisée du 18 au 22 puis les 27 et 28 décembre, la campagne de vaccination va se concentrer sur les communes les plus touchées, dont la capitale Port-au-Prince, et cibler les plus jeunes, car les mineurs représentent près de la moitié des cas de choléra. Mais l'opération s'annonce d'au-

tant plus compliquée que le pays est ravagé par la violence des gangs. L'Unicef a ainsi exhorté à ce que soit permis, "là où il y a le contrôle des gangs, d'offrir un accès illimité aux équipes car c'est ce qui permettra à la population de recevoir ces gouttes de vaccin oral qui peuvent la protéger". En 2010, Haïti avait connu la première épidémie de choléra de son histoire.

En neuf ans, plus de 10.000 personnes étaient décédées de la maladie.

MÉDICAMENTS

Streptocoques A: le Royaume-Uni prend des mesures pour pallier la pénurie

Le ministère de la Santé britannique a reconnu jeudi une pénurie de certains antibiotiques utilisés pour traiter les infections aux streptocoques A et a annoncé des mesures pour pallier ces ruptures de stocks face à une recrudescence des cas dans le pays.

"La demande croissante pour les antibiotiques prescrits pour traiter les infections aux streptocoques A font que certains pharmaciens ne peuvent pas fournir les médicaments prescrits sur les ordonnances" par les médecins, a affirmé le secrétaire d'Etat à la Santé Will Quince, cité dans un commu-

nié, confirmant une pénurie qui inquiète parents et professionnels de santé depuis des semaines. Au moins 19 enfants sont morts au Royaume-Uni des suites d'une infection aux streptocoques A ces dernières semaines, et les cas d'infections sont en hausse, selon l'agence de sécurité sanitaire britannique.

Trois traitements à base de pénicilline, un des principaux antibiotiques utilisés pour lutter contre ces infections mais aussi contre la scarlatine qui connaît également un regain de cas, font désormais l'objet d'un "protocole de grave pénurie", selon le ministère de la Santé. Les pharmaciens seront donc désormais autorisés à donner aux patients une forme alternative de pénicilline sans que les patients aient besoin d'obtenir une nouvelle prescription de leur médecin.

"Nous prenons des actions décisives pour résoudre ces problèmes temporaires et améliorer l'accès à ces médicaments, en continuant à travailler avec les fabricants et les grossistes pour accélérer les livraisons, libérer les stocks dont ils disposent pour s'assurer qu'ils arrivent là où il y en a besoin et ainsi augmenter l'of-

fre pour répondre à la demande le plus vite possible", a assuré le secrétaire d'Etat à la Santé.

Mercredi, l'Autorité britannique de la concurrence (CMA) a annoncé lancer une enquête sur l'augmentation par certains groupes pharmaceutiques des prix des antibiotiques utilisés pour traiter les infections aux streptocoques A.

Face à une demande qui flambe, certains pharmaciens ont affirmé devoir payer 19 livres (22,15 euros) pour une boîte d'antibiotiques qui habituellement ne leur coûte que quelques livres.

UNION EUROPÉENNE

Feu vert pour une nouvelle thérapie contre une tumeur rare

La Commission européenne a donné son feu vert à la commercialisation d'Ebvallo, une nouvelle thérapie pour les patients atteints d'une tumeur maligne hématologique rare, a indiqué dans un communiqué le laboratoire français Pierre Fabre, qui va le commercialiser.

Ebvallo est destiné aux patients souffrant de "LPT EBV+", une tumeur maligne hématologique, aiguë et potentiellement mortelle, qui peut survivre après une transplantation.

Cette autorisation est la première approbation au niveau mondial d'une immunothérapie à lymphocytes T (les cellules essentielles du système immunitaire) utilisant les cellules d'un donneur, fait valoir Pierre Fabre.

Pierre Fabre dirigera les activités de commercialisation et de distribution en Europe de ce traitement, mis au point par le laboratoire américain Atara Biotherapeutics.

Cette décision "représente une avancée médicale majeure pour des patients présentant d'importants besoins médicaux non satisfaits", a déclaré Pascal Touchon, PDG d'Atara, cité dans le communiqué.

Ebvallo a reçu la désignation de médicament orphelin en Europe.

Cette désignation est réservée aux médicaments destinés au traitement de maladies rares (ne touchant pas plus de cinq personnes sur 10.000 dans l'UE), qui entraînent une menace pour la vie ou une invalidité chronique.

BREXIT

L'UE prolonge la période de grâce pour les médicaments vétérinaires

L'Union européenne a prolongé lundi de trois ans la période de grâce pendant laquelle la Grande-Bretagne peut continuer à acheminer des médicaments vétérinaires en Irlande du Nord et vers certains membres de l'UE.

Selon les termes du Brexit, l'Irlande du Nord reste dans le marché unique européen, afin d'éviter de créer une frontière avec la République d'Irlande, membre de l'UE.

L'Irlande du Nord reste donc soumise à la réglementation pharmaceutique de l'UE, empêchant en théorie la livraison de médicaments vétérinaires depuis la Grande-Bretagne.

La période de grâce permettant de poursuivre le commerce de médicaments vétérinaires devait expirer le 31 décembre.

Mais le commissaire européen Maros Sefcovic, chargé des relations avec Londres, a déclaré lundi que l'exemption serait valable au moins jusqu'en décembre 2025. Cette mesure s'applique non seulement aux exportations de ces produits vétérinaires vers l'Irlande du Nord, mais aussi vers les pays de l'UE que sont l'Irlande, Chypre et Malte.

"Les citoyens et les entreprises de ces pays continueront à pouvoir acheter des produits médicaux vétérinaires en provenance du Royaume-Uni", a-t-il déclaré. "Nous avons écouté attentivement les préoccupations soulevées par les parties prenantes, notamment celles d'Irlande du Nord. Nous comprenons ces préoccupations, c'est pourquoi nous agissons aujourd'hui", a-t-il ajouté.

"En prolongeant les dispositions actuelles jusqu'en décembre 2025, nous laissons suffisamment de temps pour s'adapter.

Il s'agit d'une solution pratique à un problème pratique", a-t-il dit. Le ministre britannique des Affaires étrangères, James Cleverly, a salué cette annonce. "Nous continuerons à rechercher des solutions à long terme concernant le protocole (nord-irlandais), notamment sur les médicaments vétérinaires, afin d'assurer la stabilité politique en Irlande du Nord", a-t-il tweeté.

Le protocole nord-irlandais, qui impose des contrôles sur les marchandises en provenance du reste du Royaume-Uni à destination de la province britannique, est au cœur d'une impasse politique en Irlande du Nord et suscite des tensions entre Londres et Bruxelles.

L'Union européenne insiste pour que le protocole soit appliqué dans son intégralité, tandis que Londres a affirmé sa volonté de revenir unilatéralement sur ce protocole négocié dans le cadre du Brexit.

OVULATION COMMENT ÇA SE PASSE ?

L'ovulation est une phase essentielle de la procréation : elle correspond au moment où un ovocyte arrivé à maturité est expulsé par l'ovaire. Elle n'a lieu que durant la phase génitale de la femme, c'est-à-dire à partir de la puberté jusqu'à la ménopause.



A QUOI SERVENT LES OVAIRES ?

Les ovaires sont les glandes génitales féminines, placés à droite et à gauche de l'utérus, à l'extrémité des trompes de Fallope. En forme d'amande d'environ 4 cm de longueur, 2 cm de largeur et 1 cm d'épaisseur, ils contiennent les gamètes femelles, appelés ovocytes. Ces cellules se transforment en ovules selon un cycle de vingt-huit jours (en moyenne). "Le fonctionnement des ovaires est contrôlé par deux régions situées à la base du cerveau : l'hypothalamus et l'hypophyse, explique le Dr Alain Jannat, gynécologue. L'hypothalamus sécrète une hormone, la gonadolibérine (ou GnRH pour Gonadotrophin Releasing Hormone) qui va stimuler l'hypophyse.

En réponse, l'hypophyse sécrète deux hormones, appelées gonadotrophines, la FSH (Follicle Stimulating Hormone) et la LH (Luteinizing Hormone) qui vont agir sur les ovaires". Ainsi, le pic de LH est-il

suivi de l'ovulation dans les vingt-quatre à trente-six heures. Les ovaires sécrètent quant à eux des œstrogènes et de la progestérone, les hormones sexuelles féminines. Lorsque la femme est enceinte, les ovaires produisent une plus grande quantité d'œstrogènes et de progestérone pour permettre à l'embryon de s'installer et de se développer.

L'OVOGÉNÈSE : LA FORMATION DES OVULES

La formation des ovules, l'ovogénèse, débute dès la vie intra-utérine. Elle comprend deux phases. Entre le quatrième et le septième mois de grossesse, chez le fœtus féminin, des cellules appelées ovogonies se multiplient, aboutissant à la formation de millions d'ovocytes. Puis, à partir des premières règles, chaque mois et jusqu'à la ménopause, le cerveau, par l'intermédiaire des hormones, donne l'ordre

aux follicules de De Graaf de se transformer.

L'ovaire est en effet constitué d'une multitude de coques qui contiennent un nombre impressionnant de ces follicules, des cavités remplies de liquide abritant les ovocytes. Environ deux semaines après le début des règles, un follicule qui a jusque-là enveloppé l'ovocyte dans un cocon protecteur, arrive à maturité et se rompt. À cet instant, l'ovocyte mature, devenu ovule est expulsé par l'ovaire et est prêt à être capté par le pavillon de la trompe de Fallope, largement ouvert. Une heure après, il se déplace, entraîné par les millions de cils vibratoires qui tapissent l'intérieur de la trompe. Il n'a plus qu'à attendre une éventuelle rencontre avec un spermatozoïde qui le fécondera. S'il n'est pas fécondé, il disparaît. Fécondé, l'ovule deviendra un embryon qui ira se nicher dans la cavité utérine pour se développer et donner un

fœtus. Les ovules sont des ovocytes - ou gamètes femelles - qui, parvenus à maturité, permettent la reproduction. Contrairement à l'homme qui produit des cellules sexuelles tout au long de sa vie, la femme ne produit plus aucun ovocyte après sa naissance. Entre les seizeième et vingtième semaines de grossesse, les ovaires d'un fœtus de sexe féminin contiennent 6 à 7 millions d'ovocytes. La plupart d'entre eux sont éliminés spontanément : à la naissance il n'en reste qu'à 2 millions et, à la puberté, environ 300 000 ou 400 000. Une petite partie seulement de ces ovocytes mûrira pour devenir un ovule. Les autres disparaissent, un phénomène qui progresse plus rapidement au cours des dix ou quinze années précédant la ménopause. Le stock d'ovocytes diminue ainsi au cours de la vie d'une femme et les ovaires n'en contiennent plus ou très peu lorsque la femme atteint la ménopause, vers 50 ans.

COMMENT CALCULER LA DATE DE L'OVULATION ?

La date d'ovulation correspond au jour où votre corps libère un ovule qui va être transporté dans la trompe utérine. Une date à connaître si vous voulez faire un bébé et mettre toutes les chances de votre côté.

Ovulation: et si j'ai un cycle irrégulier ?

Pour les cycles irréguliers, la date précise d'ovulation est difficile à prévoir. Elle peut être déterminée par :

- l'analyse des cycles précédents
- la prise quotidienne de votre température anale qui permet d'établir «la courbe de température» (la température du corps s'élève le jour de l'ovulation au-dessus de 37,5°)
- des échographies et des dosages hormonaux.

N'hésitez pas à en parler à votre gynécologue qui vous aidera à interpréter les causes de ce cycle irrégulier en fonction de votre âge.

Ovulation: comment fonctionne le cycle ?

La fonction et la structure de l'appareil génital de la femme évoluent selon un mode cyclique appelé «cycle menstruel». La longueur de ce cycle se calcule à partir du premier jour des règles et varie d'une femme à l'autre. En moyenne sa durée est de 28 jours.

Depuis la naissance, la femme dispose de toutes ces cellules reproductrices contrairement à l'homme qui les



fabrique à partir de la puberté. L'ovaire contient un nombre total d'ovocytes ou d'ovules variant de 2 à 4 millions dont seulement environ 400 parviendront à l'ovulation, les autres dégénéralent à différents moments de leur développement.

Notez qu'une récente étude britannique a montré que la réserve ovarienne dont dispose les femmes diminue à un rythme bien plus rapide que l'on ne croyait. Ainsi, à l'âge de 30 ans, une femme ne disposera plus que de 12% de ses ovules... et n'en aurait plus que 3% à l'âge de 40 ans.

Ovulation: rendez-vous avec le spermatozoïde

À ce moment du cycle, l'hypophyse envoie un autre signal hormonal : la LH ou hormone lutéinisante sous forme d'une décharge ponctuelle. Le follicule se rompt environ 36 heures après et émet l'ovocyte qui va être transporté par à un flux liquidien dans la trompe utérine. Il est alors prêt pour le seul rendez-vous avec le spermatozoïde.

Cette ovulation a lieu généralement au 14^e jour du cycle, pour des cycles réguliers de 28 jours.

Ovulation: comment ça se passe ?

Les ovocytes sont contenus dans des follicules dit «primordiaux».

L'ovulation se fait suite à une série de phénomènes au niveau de l'ovaire. Au tout début du cycle, quelques follicules entament leur développement sous l'effet d'une hormone produite par l'hypophyse (petite glande située à la base du cerveau).

Cette hormone est une gonadotrophine appelée hormone folliculo-stimulante ou FSH.

Un seul des follicules (le plus gros) sera sélectionné vers le 6^e jour du cycle. Ce follicule dominant inhibe le développement des autres, et produit des hormones dont l'œstradiol. Il atteint sa maturité vers le 12^e-13^e jour, son diamètre est alors de 15 à 20 mm.

Fertilité : il serait possible d'inverser la ménopause

Des scientifiques grecs sont parvenus à inverser le processus de ménopause chez une femme de 40 ans en redémarrant ses cycles menstruels. Alors qu'elle était ménopausée depuis 5 ans, ses nouveaux ovules ont pu être prélevés et fécondés. La ménopause ne marquera peut-être bientôt plus la fin de la période de fertilité chez les femmes. Une équipe de médecins de la Clinique de la fertilité d'Athènes affirme en effet avoir trouvé le moyen de "rajeunir" les ovaires après la ménopause et de libérer de nouveaux ovules fécondables.

UNE INJECTION DE PLASMA DANS LES OVAIRES

Cette technique d'inversion de la ménopause consiste à injecter du plasma riche en plaquettes dans les ovaires des femmes ménopausées, ce qui redémarre le cycle menstruel. Les nouveaux ovules libérés peuvent ainsi être recueillis et fécondés. L'expérience a été menée avec succès sur une femme de 40 ans qui était ménopausée depuis 5 ans. Six mois après reçu une injection de PRP, la jeune femme a constaté le retour de ses règles.

DE LA PRODUCTION D'OVULES À LA FÉCONDATION

L'équipe de la clinique Genesis a recueilli les ovules et les a fécondés in vitro avec le sperm du mari. Les deux embryons ont ensuite été congelés.

L'équipe attend qu'il y en ait trois pour procéder à leur implantation dans l'utérus. « Cela apporte un espoir aux femmes qui souffrent de ménopause précoce car elles pourront tomber enceinte avec leur propre matériel génétique. Cela semble fonctionner dans deux tiers des cas » souligne le Pr Konstantinos Sfakianoudis, responsable de ces recherches. « Nous avons constaté des modifications biochimiques, une restauration des règles, la production d'ovules et la fécondation ».

Cette étude a été présentée lors du Congrès annuel de la Société européenne de médecine de la reproduction et d'embryologie à Helsinki, en Finlande.

LES AUTOTESTS À FAIRE À DOMICILE

Si les tests de grossesse sont les plus vendus en pharmacie, ils sont loin d'être les seuls. Tétanos, VIH, ovulation, infections urinaires... Notre sélection des autotests les plus utiles et les plus fiables.

Fertilité, allergies, mycoses, syphilis, infections urinaires, hépatite B, infection à *Helicobacter pylori* (responsable d'ulcères de l'estomac) ou encore présence de cannabis dans les urines... Le nombre d'autotests n'a cessé d'augmenter ces dernières années. « Ils peuvent être utiles pour ceux qui se rendent peu chez le médecin ou en laboratoire de biologie médicale, par manque de temps ou d'habitude », explique le pharmacien Christian Beaurain.

S'ils ne remplacent pas les analyses prescrites et réalisées en laboratoire, ils permettent aux pharmaciens d'orienter ces personnes vers ces structures si le doute persiste. « C'est aussi très utile pour le suivi régulier des maladies chroniques », précise notre expert. Un bon moyen de se sentir responsable de sa santé, aussi de se traiter de façon adaptée, et seulement si c'est nécessaire en cas d'infection urinaire, de manque de fer...

Rechercher une infection urinaire

Les bandelettes urinaires détectent dans les urines un taux élevé de leucocytes et de nitrites, qui indiquent la présence d'une bactérie et d'une réaction inflammatoire. On recueille les urines dans un gobelet, on y trempe la bandelette ou la carte fournie.

Après quelques minutes, une coloration apparaît et on lit le résultat.

Ce test est utile en cas de cystites récurrentes, pour confirmer l'infection et démarrer un traitement dès les premiers symptômes, ou en fin de traitement pour vérifier que l'infection est terminée. Si le test est positif, le médecin peut demander un examen cyto bactériologique des urines (ECBU), afin de connaître le germe en cause. Cela permet d'adapter le traitement antibiotique.

En pratique : on trouve de nombreux tests en pharmacie ou sur Internet. Par exemple...
- Dectra Exacto Test, lab. Biosynex, de 3,50 à 5 € les 3.

- Urilast 2, lab. Bayer, environ 9,80 € les 10 bandelettes.

VÉRIFIER SA PROTECTION CONTRE LE TÉTANOS

Ce test indique si la vaccination contre le tétanos est toujours active, à partir d'une goutte de sang prélevée au bout du doigt.

Le vaccin DTPollio (diphthérie, tétanos, poliomyélite) étant obligatoire chez les enfants, les jeunes sont en général immunisés. À l'âge adulte, les rappels sont recommandés à 25 ans, 45 ans et 65 ans, puis tous les dix ans. Mais il suffit d'égarer son carnet de vaccination pour ne plus trop savoir où l'on en est. Une plaie en faisant du jardinage, une piqûre d'épine de rosier, une morsure de chien, un ulcère de la jambe... Et l'on risque d'être contaminé. Dans le doute, on peut avoir intérêt à faire un autotest. Si le résultat est positif, la protection contre le tétanos est active. S'il est négatif, il faut consulter son médecin traitant pour se faire vacciner, soigner la plaie et éviter tout risque d'infection.

En pratique : Alere Tétanos Home Test, env. 15 €.

CONFIRMER SA PÉRIODE D'OVULATION

Alternative à la méthode des températures, les tests de l'ovulation déterminent la période la plus fertile. Ils détectent dans l'urine une hormone (LH) produite par l'hypophyse tout au long du cycle menstruel, qui augmente avant l'ovulation. Un test positif annonce un pic ovulatoire dans les 24 à 48 heures. On commence les tests 2 à 4 jours avant la date d'ovulation



supposée, pendant 3 jours en moyenne. Pour des résultats plus fiables, il est conseillé de faire ces tests chaque matin à la même heure. Et on aura un rapport sexuel dès qu'un test est positif.

En pratique : de nombreux tests, fiables à 90 %, sont disponibles en pharmacie ou sur Internet.

- Test d'ovulation Clearblue, lab. Procter & Gamble, de 25 à 29 € les 10 tests.

- Test de fertilité Dectrapharm, de 19 à 23 € les 10 tests.

TESTER SA SENSIBILITÉ ALLERGIQUE

À partir d'une goutte de sang prélevée au bout du doigt, ce test évalue la concentration des IgE (immunoglobulines de type E) dans le sang, les anticorps dont l'augmentation est un marqueur de sensibilité allergique. « On peut devenir allergique à 40 ou 50 ans, du fait de l'alimentation, de l'environnement, ou encore d'une réaction de notre système immunitaire aux agressions par certains aliments (lactose, gluten...) et médicaments (antibiotiques, anti-inflammatoires...), explique Christophe Beaurain. Ceci entraîne des réactions de nos tissus digestifs, respiratoires ou cutanés. Ce test permet de confirmer l'état allergique. » Si le résultat est positif, le médecin poursuivra les investigations en prescrivant des tests cutanés, un test de provocation ou la recherche d'IgE spécifiques.

En pratique : Cet autotest est extrêmement fiable. L'organisme qui attribue le marquage CE (conforme aux exigences) certifie une corrélation des résultats d'au moins 97 % avec plusieurs méthodes de référence.

Alere Allergie Home Test, env. 15 €.

SAVOIR SI L'ON MANQUE DE FER

À partir d'une goutte de sang au bout du doigt, le test dose la ferritine, témoin des réserves de fer dans l'organisme. Femmes en âge de procréer (une sur quatre manque de fer), enfants, personnes âgées, donneurs de sang réguliers, sportifs de haut niveau, régimes végétariens ou trop restrictifs, pertes chroniques de sang... tout cela expose au risque de carence en fer. Cette anémie peut se manifester par de la fatigue, une baisse de la force, de la concen-

tration, une frilosité, voire de la dépression. Le test évite de prendre du fer si ce n'est pas utile.

S'il met en évidence une carence, il faut consulter un médecin pour en trouver la cause, et éventuellement faire des examens complémentaires. Le fer peut être apporté par l'alimentation (la viande rouge, les légumineuses comme les lentilles, les fèves, les haricots, les pois chiches... en riches), des suppléments alimentaires ou des médicaments.

En pratique : Alere Fer Home Test, env. 15 €.

FAIRE UN DÉPISTAGE DU VIH

Disponible en pharmacie depuis le 15 septembre 2015, l'autotest VIH détecte les anticorps produits après une infection par le virus du sida. Il indique donc si on est séropositif.

Le test est réalisé à partir d'une goutte de sang. Le résultat est disponible en 15 à 30 minutes. Attention, il ne s'agit pas d'un test de dépistage d'urgence : il faut attendre trois mois après le dernier rapport à risque pour que le résultat soit valable.

Avant, il est possible d'avoir des faux négatifs. Cette période de non-détection (appelée fenêtre de séroconversion) est de six semaines avec les examens pratiqués en laboratoire. Si le résultat est positif, il doit être confirmé par un test classique.

Et surtout, il faut contacter son médecin, son pharmacien ou Sida Info Service (0 800 840 800). Ce test ne détecte pas les autres infections sexuellement transmissibles.

En pratique : Autotest A.Z., lab. Mylan, entre 25 et 30 €.

Certaines associations le mettent à disposition gratuitement.

LES TESTS À FAIRE EN PHARMACIE

Depuis le 5 août dernier, les pharmaciens ont à nouveau le droit de pratiquer dans l'officine les tests rapides d'orientation diagnostique (TROD) : pour l'angine à streptocoque (test oropharyngé), la grippe (test nasopharyngé) et la glycémie (goutte de sang au bout du doigt). Le résultat se lit en moins d'une demi-heure et permet au patient de prendre le bon traitement.

MALI

Une commission pour finaliser le projet de Constitution

Une commission chargée de la finalisation du projet de la nouvelle Constitution du Mali a été créée lundi, a rapporté l'agence de presse malienne (AMAP).

Selon un décret publié dans le Journal officiel, "une Commission chargée de la finalisation du projet de Constitution du Mali a été créée auprès du président de la transition", selon l'AMAP.

"La commission a pour mission d'examiner et d'amender, le cas échéant, l'avant-projet de Constitution élaboré par la Commission de rédaction", selon le décret.

"Sa mission qui ne dépassera pas 15 jours, sera conduite par une cinquantaine de personnes représentant plusieurs institutions dont la présidence, le gouvernement, le Conseil national de Transition et le Haut conseil des collectivités", d'après la même source.

La commission com-



prend, en outre, selon l'AMAP, des personnes choisies selon leurs compétences dans les do-

maines des sciences sociales.

"A la fin de sa mission, elle remettra au président

de la Transition le projet de Constitution et un rapport de fin de mission", conclut la source.

NIGERIA

Plus de 20 villageois tués par des hommes armés dans le nord

Plus de 20 villageois ont été tués, dans deux attaques distinctes, par des hommes armés dans l'Etat troublé de Kaduna, dans le nord du Nigeria, ont indiqué lundi des responsables locaux.

Le bilan des violences de dimanche contre les villages de Malagum 1 et Sakwong, dans le district de Kaura, s'élève à 28 ou 37 morts selon les sources.

Des bandes criminelles attaquent depuis des années des villages du nord-ouest et du centre du pays pour voler du bétail, enlever des habitants pour

demande des rançons, piller de la nourriture et incendier les habitations.

Atuk Stephen, un des responsables du district de Kaura, a indiqué à une télévision locale que 37 personnes avaient été tuées par des bandits qui avaient incendié plus de 100 habitations et plusieurs véhicules.

D'autres sources locales ont fait état de 28 morts. Le commissaire aux Affaires internes de l'Etat de Kaduna, Samuel Aruwan, a confirmé que les attaques avaient fait plusieurs morts. Il a ajouté que l'armée s'était dé-

ployée dans la région pour traquer les assaillants.

Douze hommes armés tués par la police lors d'un raid

La police nigérienne a déclaré lundi qu'au moins douze hommes armés avaient été abattus dans un raid visant à déloger des ravisseurs et des bandits dans l'Etat de Bauchi, dans le nord-est du Nigeria.

Ahmad Wakil, un porte-parole de la police de l'Etat de Bauchi, a déclaré dans un communiqué que quatre cachettes des hommes armés avaient fait l'objet d'un raid lancé lundi matin par la police et d'autres agences de sécurité dans la région gouvernementale locale d'Alkaleri, provoquant des échanges de tirs.

Les agences de sécurité ont tué douze criminels lors de l'affrontement, a fait savoir M. Wakil, ajoutant que d'autres ayant été possiblement blessés par balle ont pris la fuite dans des buissons à proximité.

Les agences de sécurité ont saisi sur place des armes et des motos et ont intensifié des patrouilles afin d'appréhender les criminels en fuite.

CONGO-BRAZZAVILLE

La BM accorde 50 millions de dollars

La représentante de la Banque mondiale en République du Congo, Korotoumou Ouattara, a signé lundi à Brazzaville un accord de financement de 50 millions de dollars américains, avec la ministre congolaise du Plan, de la Statistique, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas.

Le dernier appui budgétaire de la Banque mondiale au Congo remonte à l'année 2005.

"Il y a de cela près de deux décennies. Le succès de ce pro-

gramme au cours des trois prochaines années et l'atteinte des résultats exigent un engagement politique constant des gouvernements congolais pour maintenir le cap des réformes", a-t-elle déclaré.

L'appui financier de l'institution de la Banque mondiale est destiné à soutenir les politiques de développement, les réformes des finances publiques et les activités inscrites au plan national de développement 2022-2026 du Congo.

Il permettrait également d'appuyer le secteur privé na-

GUINÉE BISSAU

Bissau accueille une réunion des chefs d'armées de la CEDEAO

Une réunion des chefs d'armées des pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) s'est ouverte lundi à Bissau pour discuter des stratégies de lutte contre le terrorisme et les coups d'Etat, a annoncé l'état-major des forces armées de la Guinée-Bissau.

Durant cette réunion, les modalités d'action de la force d'alerte de la CEDEAO dans la lutte contre le terrorisme devraient être présentées, indique une note envoyée à la presse.

La force d'alerte de la CEDEAO "peut être utilisée pour combattre le terrorisme et rétablir l'ordre constitutionnel" dans la région "lorsqu'elle est menacée", a expliqué à la presse le chef des forces armées de la Guinée-Bissau, le général Biagué Na Ntan, également président par intérim du comité des chefs d'état-major de la CEDEAO.

"Il est nécessaire de prendre des mesures contre le terrorisme, et la situation sécuritaire dans la région a atteint un niveau qui nécessite l'activation de la force d'alerte de la CEDEAO pour lutter contre le terrorisme", a pour sa part souligné le commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité de la CED EAO, Abdel-Fatau Musah.

La réunion des chefs d'état-major des forces armées des pays de la CEDEAO a été précédée de réunions des chefs d'opérations militaires, ainsi que des responsables des services de renseignement de ces pays.

SOUDAN-ETHIOPIE

Echange de 62 prisonniers

Un échange de 62 prisonniers entre le Soudan et l'Ethiopie a eu lieu, sous les auspices de la Croix-Rouge internationale dans la ville éthiopienne de Matama, rapporte mardi l'agence de presse soudanaise (SUNA). "Les parties réunies à Matama sous les

auspices de la Croix-Rouge internationale, ont remis dimanche les 62 prisonniers - 53 soldats Ethiopiens et neuf Soudanais, dont sept civils et deux membres de la sécurité militaire - dans une atmosphère de coopération et de coordination positives entre les

deux parties", indique un communiqué de presse publié par le Soudan à l'issue de l'opération.

Les 62 prisonniers échangés ont été arrêtés lors des affrontements entre l'Ethiopie et le Soudan qui ont éclaté en 2020 pour le contrôle de la région d'Al-Fashaga.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO Conseil de sécurité : vote sur le renouvellement du mandat de la MONUSCO et le régime de sanctions

Le Conseil de sécurité devrait voter mardi, sur deux projets de résolution, l'un renouvelant pour un an le mandat de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), et l'autre levant l'obligation de notification en vertu du régime de sanctions 1533.

Les négociations sur le renouvellement du mandat de la MONUSCO se sont déroulées dans un contexte de détérioration de la situation sécuritaire dans l'est de la RDC et de tensions accrues dans la région.

A la suite des violentes manifestations contre la MONUSCO en juillet, le gouvernement congolais a appelé à une révision du plan de transition de la mission, qui a été élaboré en étroite consultation avec le gouvernement et d'autres parties prenantes concernées, et a été approuvé par le Conseil de sécurité dans la résolution 2612 du 20 décembre 2021.

Le mandat actuel de la MONUSCO (résolution 2612 du 20 décembre 2021) comprend également deux tâches prioritaires : l'une sur la protection des civils, et la seconde sur "l'appui à la stabilisation et à un renforcement des institutions de l'Etat en RDC, et les réformes clés de la gouvernance et de la sécurité, afin d'établir des institutions de l'Etat fonctionnelles, professionnelles et responsables, y compris des institutions sécuritaires et judiciaires".

Le projet de résolution prolonge le mandat de la MONUSCO d'une année supplémentaire, comme l'a recommandé le Secrétaire général dans son dernier rapport sur la RDC, en date du 30 novembre.

Le projet de texte note la demande du gouvernement congolais pour une révision du plan de transition de la MONUSCO et encourage l'ONU et le gouvernement congolais, en consultation avec la société civile, à identifier des mesures concrètes et réalistes qui peuvent être prises pour créer les conditions de sécurité minimales pour permettre la sortie responsable et durable de la mission.

22 otages libérés par des assaillants à Kwamouth

Vingt-deux (22) personnes qui avaient été prises en otage par des assaillants, ont été libérées et sont arrivées chez elles dans la cité de Kwamouth, dans la province du Mai-Ndombe en République démocratique du Congo (RDC), selon la société civile. "Ils sont au nombre de 22 dont 7 femmes et 15 hommes. Ils sont arrivés à Kwamouth la nuit de samedi. Certains sont blessés, d'autres sont malades. Ils étaient retenus en otage dans le camp des assaillants dans un campement appelé Lizinoé", explique Martin Suta, vice-président de la société civile de Kwamouth. Le responsable affirme que 4 autres personnes ont été tuées par ces assaillants à Lizino, campement situé à près de 45 km de Menko sur le fleuve Congo, où ces otages étaient retenus.

PALESTINE

L'expansion des colonies "érode systématiquement" la solution à deux Etats (Wennesland)

Le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, Tor Wennesland, a prévenu, lundi, que la violence et l'expansion continue des colonies de peuplement sionistes dans les territoires palestiniens occupés "érodent systématiquement" la solution des deux Etats.



S'exprimant par visioconférence devant le Conseil de sécurité, M. Tor Wennesland a exprimé sa profonde inquiétude face aux niveaux élevés de violence observés au cours des derniers mois en Cisjordanie occupée, y compris à El Qods-Est.

"La violence doit cesser et tous les auteurs de ces actes doivent être tenus pour responsables", a martelé le Coordonnateur spécial. Il a jugé particulièrement préoccupante l'expansion des colonies sionistes en Cisjordanie occupée, qui compromet la perspective d'une solution à deux Etats en érodant "systématiquement" la possibilité d'établir un Etat palestinien contigu, indépendant, viable et souverain.

La poursuite des démolitions et des saisies de structures palestiniennes de

meure alarmante, a encore dit le haut fonctionnaire, en déplorant notamment la démolition d'une école financée par des bailleurs de fonds.

Le Coordonnateur spécial a appelé les autorités de l'occupation à "cesser immédiatement les activités de colonisation, la démolition de propriétés palestiniennes et les expulsions, tout en permettant aux Palestiniens de construire légalement des habitations conformément à leurs besoins de développement".

"Chercher à geler ce conflit ou le gérer à perpétuité ne sont pas des options viables", a répété M. Wennesland, en considérant que seul un processus politique légitime permettra de résoudre les problèmes fondamentaux.

Le détenu palestinien Nasser Abou Hamid mort en martyr à la suite d'une "négligence médicale" (OLP)

L'Autorité des affaires des prisonniers de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a déclaré,

mardi, que le prisonnier Nasser Abou Hamid était mort en martyr à la suite d'une "négligence médi-

cale". La mort du prisonnier Nasser Abou Hamid (50 ans) est survenue dans un hôpital sioniste, précise l'OLP.

L'autorité accuse l'occupant sioniste d'avoir provoqué sa mort par sa "politique d'assassinat médical".

De son côté, le Club des prisonniers a confirmé la nouvelle de la mort d'Abou Hamid, indiquant que le nombre de martyrs à l'intérieur des prisons sionistes est passé à (233) depuis 1967, dont (74) martyrs sont morts à la suite d'une négligence médicale.

Lundi après-midi, Abou Hamid a été transféré dans un hôpital après une très grave détérioration de son état de santé.

Le Palestinien Abou Hamid, du camp d'Al-Amari près de Ramallah, a été arrêté depuis 2002.

Cinq de ses frères purgent également une peine à perpétuité dans les prisons de l'occupation et le sixième a été tué en 1994.

En plus de la démolition de leur maison à plusieurs reprises, leur mère a été empêchée de leur rendre visite pendant des années.

L'occupation détient 4 700 Palestiniens dans ses prisons, dont 150 enfants et 33 femmes, selon le Club des prisonniers palestiniens.

APS

YÉMEN

Non-paiement des salaires suite aux attaques contre les ports pétroliers

Le président du Conseil de direction présidentiel, Rachad Al-Alimi, a annoncé, lundi, que le gouvernement de son pays serait confronté à des problèmes de paiement des salaires des employés à partir de ce mois de décembre en raison des attaques des Houthis contre les ports pétroliers.

Dans une interview télévisée accordée à la chaîne Al-Arabiya, Al-Alimi a déclaré que "Le gouvernement yéménite sera confronté, à partir de ce mois (décembre), à des problèmes de paiement des salaires", en raison, explique-t-il, des attaques du mouvement Ansarullah (Houthis) contre les ports pétroliers.

Il ajoute: "Les attaques des Houthis ont provoqué l'arrêt des exportations de pétrole".

Il évalue la réparation des dégâts à plus de 50 millions de dollars dans une période d'au moins 6 mois.

Récemment, le mouvement Houthis a lancé des attaques contre trois ports pétroliers, à savoir Al-Dabbah, Al-Nashima et Qena dans les provinces de Hadramout et Shabwa dans l'est du Yémen, au milieu d'appels locaux et internationaux pour arrêter les attaques.

Les parties yéménites n'ont pas réussi à prolonger un accord de trêve dans le pays, qui a commencé le 2 avril et s'est terminé le 2 octobre.

NUCLÉAIRE IRANIEN L'ONU appelle l'Iran et les Etats-Unis à reprendre la mise en œuvre du JCPOA

La Secrétaire générale adjointe de l'ONU pour les Affaires politiques, Rosemary DiCarlo, a appelé lundi au Conseil de Sécurité, l'Iran et les Etats-Unis à reprendre la mise en œuvre du Plan d'action global conjoint sur le programme nucléaire iranien (JCPOA).

"Malgré les efforts inlassables déployés par les participants au Plan et les Etats-Unis depuis avril 2021 pour résoudre les différends qui subsistent, les Etats-Unis et la République islamique de l'Iran n'ont pas encore repris la mise en œuvre intégrale et effective du Plan d'action global commun et de la résolution 2231 sur le programme nucléaire iranien", a déploré Mme DiCarlo, ajoutant même que "l'espace diplomatique semble se réduire rapidement".

La Secrétaire générale adjointe a assuré que le chef de l'ONU reste convaincu que la paix et la sécurité durables pour tous les Etats Membres dépendent du dialogue et de la coopération et que le rétablissement du Plan Global est crucial pour assurer à la communauté internationale la nature pacifique du programme nucléaire iranien et permettre à l'Iran d'atteindre son plein potentiel économique.

"Nous encourageons toutes les parties, ainsi que les Etats Unis à reprendre leurs efforts pour régler les questions en suspens", a-t-elle déclaré, et ce, a-t-elle expliqué, "pour éviter que les avancées obtenues par le Plan Global au prix d'efforts ardu ne soient totalement perdues".

La mise en œuvre de la résolution 2231 du 20 juillet 2015, qui a approuvé le JCPOA, a été au menu lundi, d'une réunion d'information semestrielle au Conseil de Sécurité de l'ONU.

Les négociations concernant la relance de cet accord sont au point mort depuis septembre. Plusieurs problèmes ont surgi au cours des pourparlers, qui ont débuté en avril 2021.

L'Iran a demandé la garantie que tout nouvel accord ne sera pas annulé par une future administration américaine et a fait pression pour que les Etats-Unis retirent le Corps des gardiens de la révolution islamique (CGRI) de leur liste d'organisations terroristes étrangères désignées. L'Iran et les Etats-Unis sont également en désaccord sur les sanctions à lever si le JCPOA est relancé.

ESPAGNE

L'opposition de droite obtient la paralysie d'une réforme judiciaire

Le Tribunal constitutionnel espagnol, la plus haute juridiction du pays, a accédé lundi soir à la demande de l'opposition de droite en paralysant une réforme judiciaire du gouvernement de Pedro Sanchez, qui a dénoncé une décision d'une "extrême gravité".

Cette réforme du Code pénal, déjà votée jeudi par les députés de la majorité de gauche, contient une disposition annexe, destinée à permettre le renouvellement de quatre des 12 magistrats du Tribunal constitutionnel dont le mandat a expiré fin juin.

Le gouvernement de M. Sanchez accuse la droite du Parti Populaire (PP) et la majorité conservatrice du Tribunal de bloquer le renouvellement de ces quatre juges afin d'empêcher l'instauration d'une majorité de gauche à la tête de cette instance indépendante, chargée de garantir la bonne application de la Constitution.

Mais l'opposition accuse, elle, M. Sanchez de vouloir "verrouiller" l'institution en y imposant des juges soutenant sa politique et estime que le texte voté jeudi par les députés est illégal.

Dans un communiqué, le Tribunal Constitutionnel a annoncé lundi soir "avoir décidé d'admettre le recours (...) des députés du Parti Populaire" contre ce texte, ce qui entraîne la suspension de son examen par le Parlement alors qu'il devait être voté jeudi par le Sénat.

"Ce qui s'est passé aujourd'hui est d'une extrême gravité", a déclaré vers minuit (23H00) GMT Felix Bolaños, ministre de la Présidence et bras-droit de M. Sanchez.

"Le Tribunal Constitutionnel a suspendu l'action législative des représentants légitimes du peuple espagnol, ce qui n'était jamais arrivé depuis 44 ans" et l'adoption de la Constitution espagnole en 1978, trois ans après la mort du dictateur Francisco Franco, a-t-il ajouté.

Le chef du PP, Alberto Nuñez Feijoo, s'est au contraire félicité de cette décision sur Twitter.

"Aujourd'hui, notre démocratie sort renforcée. Dans un Etat de droit, tous les pouvoirs sont soumis à la loi", a-t-il dit.

Ce bras-de-fer entre gouvernement et opposition survient alors que le renouvellement du Conseil général du pouvoir judiciaire (CGPJ), organisme chargé de nommer les juges, notamment la plus grande partie des membres du Tribunal constitutionnel et du Tribunal suprême, est bloqué depuis quatre ans faute d'accord entre le pouvoir et l'opposition. Cette crise, qui entrave le fonctionnement de la justice, a suscité plusieurs rappels à l'ordre de Bruxelles.

PROJET DE LOI SUR L'INFORMATION

Un cadre législatif novateur en conformité avec les principes de la Constitution

L'élaboration de la nouvelle loi organique sur l'information, qui sera prochainement soumise à l'Assemblée populaire nationale (APN) pour débat et enrichissement, vise à mettre en place un cadre législatif qui répond notamment aux attentes du citoyen en matière d'information et lui donner un caractère novateur en conformité avec les principes édictés par la Constitution.

"L'élaboration d'une nouvelle loi organique est dictée par la mise en œuvre des principes fondamentaux contenus dans la Constitution de 2020 et par la nécessité de la mise en place d'un cadre législatif qui répond, à la fois, aux attentes du citoyen en matière d'information, aux besoins d'organisation des professionnels du secteur, ainsi qu'aux exigences inhérentes aux missions de service public et à l'intérêt général", est-il précisé dans l'exposé des motifs du projet de loi organique relatif à l'information qui sera soumis prochainement au parlement pour débat et enrichissement.

En ce sens, ce projet de loi organique qui comprend 55 articles exprime "la volonté des pouvoirs publics de donner à cette réforme un caractère novateur en conformité avec les principes édictés par la Constitution, en harmonie avec les mutations induites par le développement technologique et en accord avec les standards internationaux", est-il relevé dans le document, soulignant que ce texte "contribuera, à travers ces nouvelles dispositions, à consolider la liberté de la presse écrite, audiovisuelle et électronique et à favoriser l'émergence d'une presse solidement ancrée dans les réalités nationales, consciente des enjeux et respectueuse de l'éthique et de la déontologie".

En outre, le projet de loi a retenu plusieurs axes, en premier l'instauration d'un régime déclaratif et ce, en application des dispositions de l'article 54 de la Constitution de 2020 qui prévoit l'instauration d'un régime déclaratif visant la simplification et l'allègement des procédures en matière de création des publications périodiques (journaux et revues) en remplacement de l'agrément". L'autre axe consiste en la création d'une Autorité de régulation de la presse écrite et de la presse électronique qui est une "autorité indépendante dotée de la personnalité morale et de l'autonomie administrative et financière, chargée de la régulation des activités de la presse écrite et de la presse électronique".

Sur un autre registre et "afin d'encourager l'investissement de l'argent saïen dans le secteur de l'information, il est fait obligation aux organes de presse de déclarer auprès du ministère chargé de la Communication ou de l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel, selon la nature de l'activité, l'ex-

clusivité du capital social, l'origine des fonds investis et des fonds nécessaires à leur fonctionnement".

Le projet énonce que le statut de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel a été modifié afin de lui "conférer le caractère spécifique et lui attribuer, outre les missions qui lui sont dévolues, la responsabilité de réguler et de contrôler aussi bien les services de communication audiovisuelle traditionnels, que les services de communication audiovisuelle en ligne".

Pour ce qui est de l'organisation de la profession de journaliste, il est fait état de la nécessité de doter le journaliste d'un statut particulier qui définit les conditions d'exercice de la profession, les droits et devoirs y afférents, tout en renvoyant à un texte réglementaire la détermination des différentes catégories de journalistes, de collaborateurs de presse et des différents métiers liés à l'activité journalistique. Le projet de texte "garantit aux journalistes la liberté d'expression dans le respect de la Constitution et des dispositions de la présente loi organique et des lois en vigueur". Le texte s'est également attelé à "la protection du journaliste contre toute forme de violence ou d'injure pendant et à l'occasion de l'exercice de sa profession, afin de lui permettre de l'exercer à l'abri des pressions auxquelles il pourrait être exposé".

Le droit d'accès aux sources d'information est reconnu au journaliste, excepté lorsque l'information porte atteinte au "secret défense nationale, tel que défini par la législation en vigueur, à la sûreté de l'Etat et/ou à la souveraineté nationale, au secret de l'enquête préliminaire et de l'instruction judiciaire, aux intérêts légitimes des entreprises et à la vie privée et aux droits d'autrui". Les instances et les institutions publiques sont tenues de "faciliter l'accès à l'information au journaliste, dans le respect de la constitution, des dispositions de la présente loi organique et de la législation en vigueur".

En vertu des dispositions de ce projet de loi, il est créé un Conseil supérieur d'éthique et de déontologie de la profession de journaliste composé de douze (12) membres: six (06) désignés par le Président de la République parmi les compétences, les personnalités et les chercheurs jouissant d'une expérience avérée notamment dans le domaine journalistique et les six



(06) autres élus parmi les journalistes et les éditeurs adhérant aux organisations professionnelles nationales agréées.

Dans l'exercice de son activité journalistique, le journaliste est tenu de "veiller au strict respect des règles d'éthique et de déontologie édictées par la Charte d'éthique et de déontologie de la profession élaborée et adoptée par le Conseil supérieur de l'éthique et de la déontologie de la profession de journaliste. Outre les dispositions prévues par ce projet de loi organique, le journaliste doit s'interdire notamment de "publier ou de diffuser des informations fausses ou calomnieuses, mettre en danger les personnes, faire l'apologie du colonialisme, porter atteinte à la mémoire nationale et aux symboles de la guerre de libération nationale".

Il doit également s'interdire "faire, de façon directe ou indirecte, l'apologie du racisme, du terrorisme, de l'intolérance et de la violence" et de "publier ou diffuser, de façon directe ou indirecte, tout discours haineux ou discriminatoire".

Sans préjudice des dispositions législatives en vigueur, les violations des règles d'éthique et de déontologie de la profession de journaliste exposent leurs auteurs à des sanctions disciplinaires fixées et ordonnées par le Conseil supérieur de l'éthique et de déontologie de la profession de journaliste.

THÉÂTRE

Le spectacle théâtral "Prélude pour un sourire" impressionne le public à Tizi-Ouzou

Le spectacle théâtral "Prélude pour un sourire" avec des fragments du texte "Le petit prince" d'Antoine de Saint-Exupéry, produit par l'ensemble "Nuage fou" venu d'Allemagne, présenté lundi après-midi au théâtre régional Kateb Yacine de Tizi-Ouzou, a impressionné le public.

L'assistance a découvert, à l'occasion de cette représentation théâtrale produite par des comédiens allemands, français et japonais, dans le cadre de la première édition des nuits internationales du théâtre du Sahara, un nouveau genre auquel les amateurs du quatrième art ne sont pas habitués, selon les propos recueillis sur place par l'APS.

De l'art abstrait, sans parole, mêlant danse et mimique et une musique tantôt douce tantôt saccadée avec un décor très

réduit, limité à deux amas de pierres entassées, leur a permis de vivre une expérience théâtrale nouvelle, ont exprimé certains en marge du spectacle.

Le rideau s'est ouvert sur une scène faiblement éclairée avec au centre comme seul décor deux amas de pierres qui représentent le centre de l'univers. Deux personnages habillés en kimono japonais, le visage poudré de blanc sont à genou ou assis. Ils commencent à se mouvoir doucement dans la pénombre, entamant une danse avec des mouvements parfois lents parfois compulsifs. La musique se met peu à peu en place. D'abord, quelques notes faibles échappent d'un Tuba et deviennent de plus en plus fortes, puis, surgit le son d'un violon avec des notes douces.

La musique habille la scène et dicte la

danse des comédiens. Lucie Betz (France) et Makiko Tominaga (Japon), qui modulent leur mouvement en fonction du rythme, tantôt doux, tantôt saccadé. "La musique saccadée représente le chaos de l'univers", a expliqué à l'APS, la comédienne Lucie Betz, qui a ajouté qu' "à la fin une harmonie est retrouvée". Une fillette, Kim Betz (fille de Lucie) en monocycle, fait des tours sur scène. C'est d'ailleurs la seule voix du spectacle. "Je suis la rose du petit prince", s'exclama-t-elle à son introduction sur les planches, une rose à la main. Le petit prince est quant à lui représenté par un comédien Peter Hoever, portant un renard sur son épaule.

À la fin de la présentation, Lucie Betz, danseuse de "Butô" (une danse des ténèbres avec des mouvements compulsifs du corps

née au Japon) a déclaré que l'ensemble Nuage Fou est "très honoré de présenter son spectacle en Algérie". A propos de la performance, elle a expliqué qu'il s'agit d'interpréter sur les planches l'Histoire du petit prince dans un dialogue avec le désert.

"C'est un travail sur le dialogue entre des musiciens, jouant de la musique classique et improvisée et les danseuses de Buto (Lucie Betz et Makoko Tominaga) pour dire que nous pouvons vivre sur terre en harmonie avec toutes les différences", a-t-elle ajouté. Le spectacle, poursuit Lucie Betz, est une "sorte de collage qui se rassemble sur scène". "Dans cette performance, nous avons interprété une histoire de chaos, celle de l'univers qui finit par retrouver une harmonie et le calme".

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE TAMANRASSET
N.I.F : 0998 1101 90238 19

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

En Application des Dispositions des articles 65 et 161, du Décret Présidentiel N° 247 / 2015 du 16 Septembre 2015 Portant Réglementations des Marchés Publics et des Délégations de Service Public.

La Direction des Equipements Publics de La Wilaya de Tamanrasset Informe L'ensemble des Soumissionnaires Ayant Participé au Concours Avec Exigence Minimal N° 002 / 2020 Pour L'étude et Le Suivi Pour La Réalisation D'un Groupe Scolaire Type « B » à Adrienne Tamanrasset Paru le 03 Juin 2020 Dans le Quotidien (EL-YOUM) et 04 Juin 2020 Dans le Quotidien (DK NEWS) et Le BOMOP, Que le marché a été attribué comme suit :

| BET | PROJET | N.I.F | NOTE OFFRE PRESTATION | MONTANT DE L'OFFRE EN TTC | MONTANT APRES CORECTION EN TTC | MONTANT TOTAL (Etude et Suivi) EN TTC | DELAI |
|-----------------------|--|--------------------|-----------------------|---------------------------|--------------------------------|---------------------------------------|---------|
| BERREHAIL RADOUANE | Etude et Suivi pour La Réalisation de D'un Groupe Scolaire Type « B » à Adrienne Tamanrasset | 1978 0544 00487 19 | 63,03 | ETUDE 2 343 300,00 DA | ETUDE 2 343 300,00 DA | 6 066 900,00 DA | 03 Mois |
| | | | | SUIVI 3 723 600,00 DA | SUIVI 3 723 600,00 DA | | 12 Mois |

Les Soumissionnaires Ayant Participé au Concours Peuvent Prendre Connaissance des Résultats Détaillés de L'évaluation de Leurs Offres Techniques, Prestations Et Financières Au Plus Tard Trois (03) Jours à Compter du Premier Jour de La Publication de L'attribution Provisoire Du Marché, et peuvent Introduire Un Recours dans un délai de 10 jours à Compter du Premier Jour de La Publication de L'attribution Provisoire Du Marché, Auprès De La Commissions Des Marchés De La Wilaya, Conformément à L'article 82 du Décret Présidentiel N° 247 / 2015 du 16 Septembre 2015 Portant Réglementations des Marchés Publics et des Délégations de Service Public.

RÉSEAUX SOCIAUX

M. Guterres inquiet de la manière dont les plateformes de réseaux sociaux sont gérées

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a déclaré qu'il ne se préoccupait pas tant de savoir qui gère une plateforme de médias sociaux que de la manière dont elle est gérée.

"Je n'ai pas de sentiments personnels envers qui gère une plateforme", a-t-il affirmé lundi.

"Je suis très intéressé par la façon dont la plateforme est gérée".

Le chef de l'ONU pense également qu'il devrait y avoir des réglementations précisant les responsabilités dans les réseaux sociaux, dans la mesure où les agences de presse, les journaux et les diffuseurs sont responsables de leur contenu.

"Ma recommandation à laquelle possède une plateforme est de s'assurer que la liberté d'ex-

pression, en particulier des journalistes, est respectée et que les discours de haine (...), les autres formes d'extrémisme, ne trouvent pas leur chemin à travers ces plateformes", a-t-il dit lors d'une conférence de presse de fin d'année.

"Nous vivons dans une sorte de vide juridique au sein duquel ces plateformes peuvent faire ce qu'elles veulent, peuvent transmettre ce qu'elles veulent, et il n'y a pas de conséquences juridiques", a déploré le secrétaire général.



EUROPOL

De plus en plus de communautés violentes d'extrême droite en ligne

La menace des communautés d'extrême droite transnationales en ligne menant à des attaques augmente, a averti lundi l'Office européen de police, après qu'une opération a signalé plus de 800 exemples de contenu violent ou "terroriste".

Deux attaques récentes, l'une aux Etats-Unis et l'autre en Slovaquie par des hommes armés présumés d'extrême droite, "illustrent une prolifération préoccupante d'activités violentes d'extrême droite et terroristes à l'échelle mondiale", a déclaré Europol.

"Les auteurs de ces attaques faisaient partie de communautés en ligne transnationales et se sont inspirés d'autres extré-

mistes de droite violents et terroristes", a-t-il ajouté dans un communiqué.

Europol et les forces de l'ordre de 13 pays de l'UE et de Grande-Bretagne ont organisé jeudi une journée d'action visant à épingler des contenus extrémistes et violents sur internet, notamment des diffusions en direct, des manifestes, des revendications et des célébrations d'attaques.

Ceci a abouti au signalement de 831 éléments sur 34 plateformes, a déclaré Europol, ajoutant que "la menace posée par l'extrémisme violent et le terrorisme est en constante augmentation".

Europol a pointé du doigt deux attaques

imputées à l'extrémisme violent de droite et qui pourraient être liées à du contenu en ligne. Le premier a été le meurtre de dix afro-américains par le suprémaciste blanc autoproclamé Payton Gendron à Buffalo, New York aux Etats-Unis en mai de cette année. La seconde s'est produite lorsqu'un "adolescent radicalisé", considéré comme le fils d'un membre éminent d'un parti d'extrême droite, a abattu deux hommes à Bratislava, la capitale slovaque, en octobre.

Ces attaques ont mis en évidence le rôle central de la propagande en ligne dans leur processus de radicalisation, a déclaré Europol. "Cela montre à quel point l'abus d'in-

ternet continue d'être un aspect important de la radicalisation et du recrutement violents de droite." Un autre exemple récent de montée de la violence d'extrême droite en Europe est survenu après l'arrestation de 25 conspirationnistes présumés en Allemagne au début du mois.

Les procureurs ont déclaré que le groupe prévoyait de renverser l'Etat et d'installer son propre gouvernement grâce à l'aide de moyens violents. Des experts anti-terroristes ont déclaré que le groupe s'inspirait des théories du complot en ligne, notamment la théorie QAnon.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya D'Alger
Circonscription Administrative de Draria
Commune de Baba Hassen
NIF : 0985421195599060

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 14 /2022

La Commune de Baba Hassen lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation

Le projet :

Réalisation espace scientifique pour la jeunes cite 05 juillet 1962

Les entreprises qualifiées intéressées par le présent avis d'appel d'offres, peuvent retirer les cahiers des charges sur la base de la vérification la qualification en cours de validité et il doit être retirée au niveau du siège de la commune de baba hassan bureaux marche , contre paiement 15.000,00 da au trésorier intercommunal de DRARIA par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants désigné à cet effet conformément aux dispositions de l'article 63 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation du service public.
Il est destiné aux soumissionnaires et candidats justifiant les conditions d'éligibilités suivantes :
Il s'agit d'un appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales, s'adressant aux entreprises qualifier suivant les cahiers des charges , justifiant des capacités techniques, professionnelles et financières suivantes :

- 1- activité principal bâtiment 3 et plus (justifies avec calcification en cours de validité)
- 2- ayant réalisées un projet similaires (justifies avec attestation de bonne exécution ou bien pv de réception définitif)
- 3-un camion 2.5 t ou plus (carte crise avec attestation a assurance)
- 4- Ayant un minimum de chiffre d'affaire du moyen des trois dernières années :égale/ plus de 12.000.000,00DA et qui sera justifié par les bilans comptables des trois dernières années (2019, 2020 et 2021) visés par les services des impôts.
- 5- Un conducteur des travaux TECHNICIEN SUPERIEURE OU BIEN TECHNICIEN ou bien (justifies avec un diplôme et attestation d assurance CNAS)

Les offres doivent comprendre les pièces exigées dans le cahier des charges à savoir le dossier de candidature -offre technique et offre financière, pour la liste sommaire des pièces exigées faire renvoi à l'article 10 y afférent au cahier des charges.
Les offres doivent être déposées au niveau du siège de la Commune de baba hassan (bureau des marches) sous pli cachetés avec mention : «A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres» Appel d'offre N°/2022 portant
Pour la forme et le contenu de l'offre se référer aux dispositions des articles 10 du cahier des charges.
La durée de préparation des offres est fixée à DIX (10) jours à compter de la 1^{ère} publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP, les Deux quotidiens nationaux.
La date et heure limite de dépôt des offres au plus tard à 12h 00 mn.

L'ouverture des plis en séance publique en présence de l'ensemble des soumissionnaires aura lieu au siège de la commune de baba hassan le jour correspond à la date de dépôt des offres à 13.00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

DK NEWS

Anep : 2216025522 du 21/12/2022

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIMIMOUN
DAIRA DE TINERKOUK
COMMUNE TINERKOUK
NIF N° : 098401165015436

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 18 /2022

Projet : Réalisation D'une Cantine Scolaire 300 repas A école de Tabelkouza

le président de l'assemblée populaire communale de la commune Tinerkouk lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour l'exécution des travaux suivants : Réalisation D'une Cantine Scolaire 300 repas A école de Tabelkouza

Les entreprises spécialisées et qualifiées (catégorie Trois (III) et plus activité principale ou secondaire en domaine bâtiment) Et Réalisé Au moins deux (02) projets similaires en domaine de construction a montant de (10.000.000,00 da) ou plus en période (5) cinq dernières années de 2017 à 2021 en Justifié par attestation bonne d'exécution par service contractant public ou un opérateur public économique peuvent et retirer le cahier des charges auprès de:

Commune de Tinerkouk - Bureau de Secrétariat général

(Retirer le cahier des charges contre reçu de paiement d'un montant 5000,00 DA et Apporter le cacheté de l'entreprise ou société)

La présentation de la soumission doit être conforme aux conditions fixées par l'instruction aux soumissionnaires de l'offre technique du cahier des charges selon chaque lot.

Les offres constituées d'un dossier de candidature, d'une offre technique et d'une offre financière, doivent être obligatoirement accompagnées des pièces citées dans le cahier des charges ; Article n° 04-09 du cahier des charges. Sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant

La dénomination de l'entreprise
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 18 /2022
Réalisation D'une Cantine Scolaire 300 repas A école de Tabelkouza
La mention « dossier de candidature » « offre technique » ou « offre financière » selon le cas

Les soumissionnaires soumettront leurs offres sous une enveloppe principale cachetée et anonyme ne comportant aucune inscription extérieure autre que la mention suivante :

« à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ».
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 18 /2022
Réalisation D'une Cantine Scolaire 300 repas A école de Tabelkouza

et sera déposée par porteur chez le service contractant à l'adresse :

WILAYA TIMIMOUN
DAIRA DE TINERKOUK
COMMUNE TINERKOUK
Bureau de Secrétariat général

Le délai de préparation des offres au quinze (15) jours à compter du premier jour de parution du présent avis dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (B.O.M.O.P) ou les quotidiens nationaux.

La date et l'heure limite de dépôt des offres est fixée au 15ème jour 08h 00 à 12h 00

L'ouverture des plis se fera en séance publique au siège de l'A.P.C de Tinerkouk, le dernier jour correspondant de durée de préparation des offres à (14h00).

Si le jour de dépôt des offres, d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Cet avis sera considéré comme une invitation aux soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis des offres.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de (15 jours+ 3 mois) à compter de la date de dépôt des offres.

DK NEWS

Anep : 2216025838 du 21/12/2022

Programme de la soirée

TF1 21:05

Valérian et la Cité des Mille Planètes



Au XXIV^e siècle, la station Alpha, devenue trop imposante et dangereuse pour la Terre est expédiée aux confins de l'univers. Quatre siècles plus tard, devenue un gigantesque système en perpétuelle expansion, Alpha abrite différentes formes de vies. C'est à cette époque que Valérian, un agent spatio-temporel, reçoit un message de détresse pendant son sommeil. Avec sa collègue et compagne Laureline, il se rend en mission sur Alpha.

France 2 21:10

Fais pas ci, fais pas ça Y aura-t-il Noël à Noël ?



Cette année, Fabienne et Renaud Lepic rompent la sacro-sainte tradition : ils ne fêteront pas Noël avec leurs enfants, puisqu'ils partent tous les deux à Las Vegas voir Céline Dion. De leur côté, Valérie et Denis Bouley veulent imposer à leur progéniture un Noël sobre, écologique et altruiste. Mais la révolte gronde chez tous les enfants "Boulpic", ils exigent de leurs parents un Noël au bon vieux goût d'antan, avec Père Noël, montagne de cadeaux et bon gueleton. Bref, cette année, plus que jamais, on peut se poser cette question : « Y aura-t-il Noël à Noël ? »

France 3 21:10

Il était une fois Champs-Élysées : De 1982 à 1985



Du 16 janvier 1982 à juin 1985, puis de janvier 1986 jusqu'au 29 juin 1990, Michel Drucker présente « Champs Élysées » tous les samedis soir sur Antenne 2. Au fil de ses 300 numéros, l'émission de variétés réunit 10 millions de téléspectateurs et près de 3000 artistes – des stars de la chanson pour une bonne part, mais aussi de cinéma et de la scène. Plusieurs d'entre eux commentent les archives : Patrick Bruel, Jeanne Mas, Laurent Voulzy, Véronique Jannot, Valérie Kaprisky, Jack Lang, Pierre Lescur, Bernard Mabille, Patrice Blanc-Francard, Michèle Cotta, Catherine Sinet et Jean-Michel Vaquelsy.

CANAL+ 21:00

Benjamin Biolay Christmas Show



Benjamin Biolay a concocté une soirée spéciale pour célébrer Noël en chansons. Sur la scène du Casino de Paris, l'artiste français s'entoure de nombreux complices chanteurs, acteurs, ou musiciens pour reprendre les chansons traditionnelles de fin d'année à travers les époques à l'instar de "Petit Papa Noël", "Santa Baby" ou encore "Last Christmas"... Les séquences musicales de ce spectacle sont entrecoupées de petites saynètes humoristiques et poétiques. Parmi les nombreux invités de ce show figurent Kad Merad ou encore Calogero. L'ensemble est orchestré par Benjamin Biolay qui a dévoilé cette année son dixième album studio "Saint-Clair".

6 21:10

Les blagues de Toto



En pleine nuit, Toto, un garçon aussi espigle que facétieux, débarrasse le radio-réveil de son père, Jérôme, cache ses chaussures et dévisse la poignée de sa porte. Le lendemain matin, tous deux rejoignent in extremis Sylvie, la mère du garçon, pour assister à la rentrée de Toto en classe de CM1, avec la nouvelle maîtresse, la timide mademoiselle Jolibois. Prévenue par ses collègues, celle-ci découvre par elle-même l'esprit malicieux et frondeur du garçon, qui préfère de loin la popularité aux bonnes notes.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2718

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

| | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|--|---|---|---|---|---|---|---|
| 9 | | 6 | | 5 | | | | | | | | | | |
| 1 | 5 | 9 | 3 | | 7 | 8 | | | | | | | | |
| | | 6 | | 1 | | | | | | | | | | |
| | 8 | | | 2 | | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | 5 | | | | | 4 | | | |
| | 3 | | | 1 | | | | | | | 6 | | | |
| | 7 | | | 5 | | | | | | | 8 | | | |
| 8 | 6 | 1 | 2 | | 3 | 7 | | | 5 | 1 | 7 | 8 | 3 | 6 |
| 4 | | 8 | | 6 | | 4 | | 5 | | 9 | | 4 | | 7 |

| | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|--|---|--|---|---|---|--|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | 8 | | 3 | | 4 | | | | | | | | | | |
| | | | | | 6 | | 9 | | | | | | | | | | |
| | | | | | 3 | | 4 | | | | | | | | | | |
| 4 | | | 6 | | 9 | | 1 | | 8 | | 7 | | 5 | | 2 | | |
| 5 | 3 | | 7 | | 8 | | 4 | | 6 | | 3 | 2 | | 1 | 9 | 4 | 7 |
| | | 9 | | | 8 | | | | | | | 1 | | | | 6 | |
| | 9 | | | | 8 | | | | | | 6 | | | | | 5 | |
| 7 | | | | | | | | | | | 2 | | | | | | 8 |
| | 6 | | | | 1 | | | | | | 4 | | | | | 9 | |
| | 6 | | | | 5 | | | | | | 9 | | | | 2 | | |
| 2 | 8 | | 4 | | 5 | | 6 | 7 | | | 5 | 8 | | 6 | 7 | 1 | 9 |
| 5 | | | 3 | | | | 2 | | | | 1 | | | 2 | | | 7 |



« Vouloir prouver des choses qui sont claires d'elles-mêmes, c'est éclairer le jour avec une lampe. »

Aristote

Mots croisés n°2718

- Horizontalement:**
- 1 - Peindre n'importe comment
 - 2 - Impayé - Loupe
 - 3 - D'une pénible façon
 - 4 - Grande quantité - Distend - Mot qui permet de rêver
 - 5 - Préposition - Poli - Possessif
 - 6 - Bête de scène - Renouveau
 - 7 - Blandice - Vieux salpêtre
 - 8 - Petit ennui - A moi - Défalquera
 - 9 - Masquerais
 - 10 - Pièce d'antan - Fins de journées - Pronom pour intime
- Verticalement:**
- A - Carrefours importants
 - B - Vagabondes
 - C - Messagère à belle écharpe - Capone en famille - A payer
 - D - Cité serbe - Rôle de vieillard ridicule
 - E - Suçoter - Gros véhicules
 - F - Canal du rein - Lac pyrénéen
 - G - Met à l'abri - Ceinture de geisha
 - H - Descendre en flammes
 - I - Triste cendrier - Troisième personne
 - J - Pas très large - Mesura
 - K - Copulative - Maintenait énergiquement
 - L - Repassée - Bien appris

| | | | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | A | B | C | D | E | F | G | H | I | J | K | L |
| 1 | | | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | | | | |



EQUITATION

Coupe d'Algérie seniors individuel de saut d'obstacles à partir de demain à Oran

La coupe d'Algérie seniors individuel de saut d'obstacles aura à partir de ce jeudi au centre équestre "Cavalier d'Oran" d'Es-Sénia (Oran), a-t-on appris, mardi, de la fédération équestre algérienne (FEA).

Cette manifestation hippique de trois jours, organisée par le club équestre "Cavalier d'Oran", en collaboration avec la FEA, devra regrouper plus d'une quarantaine de cavalières et cavaliers seniors des 1er et 2eme degrés enfourchant des chevaux âgés de 5 ans et plus représentant une dizaine de clubs de trois régions du pays.

Les deux premières journées seront réservées aux éli-

minatoires des épreuves de la coupe d'Algérie seniors sur des obstacles de hauteur de 1,20m à 1,25 m sans chrono.

Les huit meilleurs cavaliers ayant obtenu le plus petit nombre de pénalités, lors des premier et deuxième tours, seront qualifiés pour la finale prévue samedi.

A l'issue de cette compétition, le vainqueur sera déclaré champion d'Algérie de la saison sportive 2022.



TENNIS - CLASSEMENT MONDIAL DE LA WTA Inès Ibbou progresse de trois places, désormais 464^e



La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou, bien que sans compétition depuis plusieurs jours, a gagné trois places dans le nouveau classement mondial de la WTA, dévoilé lundi, et se positionne désormais au 464^e rang, avec un ratio de 92 points.

De son côté, l'Oranaise Amira Benaïssa a fait un peu mieux cette semaine, en effectuant un bond de sept places, qui l'a propulsé au 964^e rang, avec un ratio de 15 points. En double, Ibbou (23 ans) n'a gagné qu'une seule place cette semaine, pour se retrouver au 321^e rang, avec un ratio de 229 points, alors que Benaïssa (33 ans) a progressé de dix places, pour se hisser au 1252^e rang, avec un total de 11 points. Les deux Algériennes ne se sont inscrites dans aucun tournoi professionnel cette semaine, préférant sans doute se ressourcer en cette fin d'année, pour mieux attaquer la nouvelle saison sportive, à partir de janvier.

DJANET

Stage de formation des éléments de l'équipe nationale du parapente et para moteur

Des éléments de l'équipe nationale d'Algérie de parapente et para moteur ont effectué un stage de perfectionnement dans la région de "Tin-Amali", dans la wilaya de Djanet, en prévision des prochaines compétitions, a-t-on appris lundi des organisateurs.

Inscrit au titre du programme de la fédération algérienne des sports aériens (FASA), ce stage de trois jours vise le développement des capacités physiques et techniques des éléments de l'équipe nationale, titulaire des prix dans diverses manifestations arabes et maghrébines, la vulgarisation de cette discipline sportive auprès de la population de la capitale du Tassili-N'Ajjer, a affirmé le directeur technique de l'équipe, Abdenour Guerioua.

"Le développement des sports aériens notamment le parapente par le soutien technique et moral des différents clubs à



l'échelle nationale, l'organisation des stages en différentes régions, sont entre autres objectifs fixés par la FASA", a indiqué M. Guerioua. Cette manifestation a donné lieu également à l'organisation par

l'aéroclub amateur "Adjder" de Djanet, des portes ouvertes sur les sports aériens, le parapente et le para moteur, en sus des exhibitions de vol à la satisfaction d'un public venu nombreux découvrir ce sport. Ces portes visent la sensibilisation des jeunes de la région notamment sur ce sport aérien aux fins d'appuyer les activités touristiques sahariennes, la commercialisation et la vulgarisation, mettant à profit le séjour des membres de l'équipe nationale, des zones et sites touristiques de la région, a indiqué le président de l'aéroclub "Adjder", Amer Haffache.

L'occasion a été mise à profit pour animer, par les éléments de l'équipe nationale, un stage de formation au profit de 48 adhérents de l'aéroclub "Adjder". Créé le 24 février 2013, l'aéroclub "Adjder" de Djanet a pris part, en coordination avec la FASA, à diverses manifestations sportives aériennes nationales.

ATHLÉTISME - CROSS-COUNTRY - CHALLENGE NATIONAL AHMED-KLOUCHE La 49^e édition le 7 janvier à Chlef (Fédération)

La 49^e édition du Challenge national de Cross-country Ahmed-Klouche se déroulera le 7 janvier prochain à Chlef, a appris l'APS lundi auprès de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA).

Ouverte à l'ensemble des clubs affiliés à la FAA pour la saison sportive 2022-2023, cette compétition d'envergure nationale met aux prises des athlètes dans différentes catégories d'âge, aussi bien chez les messieurs que

chez les dames. En effet, outre les benjamins et les minimes, ce Challenge national de cross sera ouvert aussi bien aux cadets, aux juniors qu'aux seniors, dans les deux sexes. Les benjamins courront une distance de 1,7 km, les benjamins et les minimes (filles) 2,2 km, les minimes (garçons) 3,2 km, les cadettes 3,5 km, les cadets 4,2 km, alors que les juniors (messieurs et dames) ainsi que les seniors (dames), parcourront une distance iden-

tique de 5,7 km. Les seniors (messieurs) seront les derniers à effectuer leur entrée en lice dans cette compétition et ils seront appelés à en découdre sur une distance de 9,6 km. Les organisateurs ont précisé dans un communiqué qu'il y aura une double prime pour les différents lauréats.

La première allant de 3000 DA pour le vainqueur chez les plus jeunes à 15.000 DA pour son homologue chez les seniors

(messieurs) sera attribuée par la Ligue de Wilaya d'athlétisme de Chlef, alors que la deuxième prime oscillant entre 3500 DA et 30.000 DA sera octroyée par la FAA. Le Cross Ahmed-Klouche sera le sixième Challenge de cette spécialité au programme de la Fédération pour la saison 2022-2023, après les Ruines Romaines (Batna), Bouzid-Saâl (Sétif), les Zibans (Biskra), La Soummam (Béjaïa) et Abdou-Seghouani (Alger).

JUDO

Le Championnat National Individuel Cadets du 5 au 7 janvier, à Tizi-Ouzou (FAJ)

Le Championnat national individuel Cadets (Garçons et Filles) se déroulera du 5 au 7 janvier prochain, à la salle omnisports de Tizi-Ouzou, a appris l'APS lundi auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAJ), coorganisatrice de la compétition. Les catégories de poids concernées par cette compétition sont celles des -40 kg, -44 kg, -48 kg, -52 kg, -57 kg, -63 kg, -70 kg et +70 kg chez les filles, ainsi que celles des -50 kg, -55 kg, -60 kg, -66 kg, -73 kg, -81 kg, -90 kg et +90 kg chez les garçons. La compétition se déroulera suivant un système d'élimination, "avec des combats de quatre minutes, et des repêchages à partir des quarts de finale", a-t-on encore appris de même source.

CYCLISME-CHAMPIONNATS ARABES 2022 (CONTRE-LA-MONTRE INDIVIDUEL/U23) L'Algérienne Houili en or



La cycliste algérienne Nesrine Houili a remporté la médaille d'or au contre-la-montre individuel de la catégorie des moins de 23 ans (U23), mardi lors de la troisième journée des Championnats arabes jumelés (sur route, VTT et Paracyclisme) qui se déroulent du 18 au 26 décembre aux Emirats arabes unis.

L'Algérienne au palmarès éloquent a franchi la ligne d'arrivée de la course longue de 20 Km dans la première position, en réalisant un temps de 29m27sec, devant l'émiratienne Safia Al Sayer (29m58sec) et la Syrienne Mirane Al Fares (32m59sec).

Un peu plus tôt, Sihem Bousebaâ a décroché la médaille d'argent du contre-la-montre individuel de la catégorie des juniors, derrière la Syrienne Sandi Dergham, médaillée d'or et devant la cycliste émiratienne Houda Houssein, médaillée de bronze.

De son côté, le cycliste Zine-Eddine Merabet a pris la médaille d'argent au contre-la-montre individuel dans la catégorie paracyclisme (C4 et C5). La médaille d'or est revenue à l'émiratien Ahmed El Badaoui. Lors des deux premières journées du rendez-vous arabe, la sélection algérienne de cyclisme avait remporté cinq médailles (1 or, 3 argent et 1 bronze).

La médaille d'or a été décrochée en contre-la-montre par équipes (juniors garçons), grâce au quatuor, Nasr-Allah Semiani, Oussama Khellaf, Djouad Nehari et Bachir Chennafi. Les trois médailles d'argent ont été l'œuvre de la sélection élite messieurs et les cadets garçons au contre-la-montre par équipes ainsi que le trio Malak Mechab, Siham Bousebaâ et Hanine Belatrous au contre-la-montre par équipes dames. De son côté, le cycliste Zine-Eddine Merabet avait décroché la médaille de bronze de la course en ligne (para-cyclisme). Cette édition 2022 des Championnats arabes de cyclisme englobe les épreuves de cyclisme sur route, de VTT et de paracyclisme, une compétition qualificative aux prochains Jeux olympiques 2024 de Paris (France).

CHAN ALGÉRIE-2022 La CAF lève le voile sur l'affiche officielle de la 7^e édition

La Confédération africaine de football (CAF) et le comité d'organisation local (COL), ont levé le voile lundi sur l'affiche officielle du Championnat d'Afrique des Nations CHAN-2022 (reporté à 2023), prévue en Algérie du 13 janvier au 4 février prochains, a annoncé l'instance continentale dans un communiqué publié sur son site officiel.

"La mythique porte d'entrée de la mosquée de Sidi Boumediène - lieu symbolique, pur joyau architectural - a été choisie pour représenter le tournoi.

Situé à Tlemcen une ville riche d'un patrimoine unique, dans le quartier d'El Eubbad, ce lieu prend une place à part dans l'histoire algérienne", a indiqué la CAF.

Cette 7^e édition regroupe pour la première fois 18 nations. L'Ouganda a fini par déclarer forfait.

Les équipes qualifiées à ce tournoi ont été scindées en trois groupes de quatre et deux groupes de trois.

Les deux premiers des groupes A, B, et C, ainsi que les premiers des groupes D et E, valideront leur ticket pour les quarts de finale.

Fidèle aux valeurs d'héritage, l'affiche reprend le visuel de cet accès sur une toile orangée, couleur rappelant la chaleur du Sahara qui berce le sud du pays mais aussi



le parfum des agrumes. L'Algérie étant un des grands producteurs d'oranges dans le monde, souligne la CAF.

Et d'enchaîner: "placé telle une serrure, un ballon de football sur la droite de la porte, qui nous mène au centre de l'image où se trouve l'Afrique que le pays des

Fennecs s'apprête à accueillir autour du plus beau des sports: le football.

"Et comme tout chef-d'œuvre doit avoir un titre, l'affiche officielle du Championnat d'Afrique des Nations est intitulée: 'Marhaba' ('bienvenue') Algérie accueille l'Afrique. Que la fête soit

bonne! Que la fête commence!", conclut la CAF. Pour rappel, l'Algérie évoluera dans le groupe A, domicilié à Baraki, en compagnie de la Libye, de l'Éthiopie et du Mozambique.

Les Algériens entameront le tournoi le vendredi 13 janvier face à la Libye (17h00).

CHAN 2022 (TEST-EVENT)

Le match de Ligue 2 USM Annaba - CA Batna domicilié au stade du 19 mai (LNFA)

Le match USM Annaba - CA Batna comptant pour la 12^e journée de Ligue 2 de football amateur, groupe Centre-Est, a été domicilié au stade du 19 mai de Annaba samedi à 17h00, afin de servir de test-event pour le Championnat d'Afrique des nations (CHAN-2022), a annoncé lundi la Ligue nationale de football amateur (LNFA).

"Cette rencontre se déroulera le samedi 24 décembre au stade du 19 mai de Annaba à 17h00, pour procéder aux tests des installations renouvelées en prévision du Championnat d'Afrique des nations que l'Algérie accueille en janvier", indique le communiqué de la LNFA.

Dans le même cadre, le match opposant le MO Constantine à l'USM El Harrach pour la compte

de la 13^e journée du groupe Centre-Est, prévu le 31 décembre, a été domicilié au stade de Hamlaoui de Constantine.

Le Championnat d'Afrique des Nations CHAN-2022 (reporté à 2023), prévu en Algérie du 13 janvier au 4 février prochains, se jouera dans quatre villes: Oran, Alger, Constantine et Annaba avec la participation de 18 nations.

DISTINCTION

L'Algérien Zorgane, troisième meilleur joueur arabe du championnat belge

Le milieu international algérien du Sporting Club Charleroi Adam Zorgane, a été élu troisième meilleur joueur arabe du championnat belge de football, dans le cadre du trophée annuel du Le Lion Belge, rapporté mardi la presse locale.

Zorgane (22 ans) a reçu sa récompense lundi soir, au cours d'une cérémonie organisée à Bruxelles.

L'autre Algérien nommé pour ce trophée n'est autre que l'attaquant Bilal Messaoudi (Courtrai).

Le trophée a été remis à l'attaquant marocain de La Gantoise Tarik Tis-

soudali, qui succède à lui-même, devant son compatriote et défenseur de la Royale Union saint-gilloise Ismaël Kandouss.

Zorgane (10 sélections) avait rejoint Charleroi en 2021 pour un contrat de quatre saisons.

Il a prolongé son bail cette année pour une saison supplémentaire, soit jusqu'en 2027.

Il a été rejoint durant l'intersaison par son ancien coéquipier au Paradou AC (Ligue 1/Algérie) Nadir Benbouali.

Le Lion Belge, est un projet qui consiste à élire et récompenser, lors d'une cérémonie sportive et festive, les trois meilleurs joueurs d'origine



arabe évoluant dans le championnat belge.

C'est un projet au niveau national, qui s'étale sur différentes tranches d'âges et sur plusieurs catégories.

Le jury est composé de membres des rédactions sportives du pays (presses écrite et audio-

visuelle) ainsi que de membres d'un jury d'honneur. Pour rappel, deux internationaux algériens figurent dans le palmarès de ce prix, il s'agit de Sofiane Hanni, sous les couleurs de KV Malines (2016), et Ishak Belfodil avec le Standard de Liège (2017).

LIGUE 2 (11^EJ - MISE À JOUR) Les matchs décalés au mardi 27 décembre (LNFA)

Les six matchs en retard de la 11^e journée du championnat de Ligue 2 amateur Groupes Centre-Est et Centre-Ouest, prévus initialement ce mardi, ont été décalés au 27 décembre, selon le programme publié par la Ligue nationale de football amateur (LNFA).

Dans le groupe Centre-Ouest, le leader l'ES Mostaganem (25 pts), accueillera le GC Mascara (10e, 12 pts) avec la ferme intention de renouer avec la victoire en championnat après la défaite surprise face au WAT lors de la précédente journée, dans le but de reprendre ses quatre points d'avance sur son poursuivant direct l'ES Ben Aknoun.

Le SC Mecheria (4e, 20 pts) qui reste sur deux échecs dont une élimination amère en Coupe d'Algérie tentera de renouer avec le succès à l'occasion de son déplacement chez l'ASM Oran (15e, 5 pts), de même que le SKAF Khemis Miliana (8e, 13 pts) qui partira avec les faveurs des pronostics face à une équipe du MC Saida dans le dur (13e, 7 pts).

Dans le groupe Centre Est, le leader l'AS Khroub (1re, 21pts) est appelée à réagir en championnat, après sa défaite surprise lors de la dernière journée face à la JSM Skikda, en accueillant l'IB Khemis El Khechna (11e, 11 pts).

Une victoire est plus qu'importante pour reprendre ses distances sur son dauphin l'E Sour El Ghozlane (2e, 20 pts). Les deux dernières rencontres de la poule Centre-Est, mettrons aux prises l'US Souf (4e, 18 pts) au MO Constantine (6e, 15 pts), alors que l'USM Annaba (4e, 18 pts) se déplacera chez la JS Bordj Menaïl (7e, 14 pts) qui vient de valider son billet pour les 8es de finale.

Pour rappel, cette journée de Ligue 2 amateur avait été scindée en trois parties pour permettre aux clubs engagés en Coupe d'Algérie de disputer leurs rencontres dont les dates coïncidaient avec celles de la 11^e journée.

JSBM- USMAn décalé au mercredi 28 décembre (LNFA)

Le match JS Bordj Menaïl - USM Annaba, comptant pour la mise à jour de la 11^e journée du championnat de Ligue 2 amateur de football (Gr.

Centre-Est), initialement fixé au mardi 27 décembre, a été décalé au mercredi 28 décembre (14h00), a annoncé la Ligue de football amateur (LNFA) lundi soir dans un communiqué publié sur son site officiel.

Les cinq autres matchs de la mise à jour de cette 11^e journée se joueront le mardi 27 décembre. Dans le groupe Centre-Est, l'AS Khroub et l'US Souf recevront respectivement l'IB Khemis El-Khechna et le MO Constantine.

Dans le groupe Centre-Ouest, les trois matchs au programme se disputeront le mardi 27 décembre: ASM Oran - SC Mecheria, ES Mostaganem - GC Mascara, et MC Saida - SKAF Khemis-Miliana.

Pour rappel, cette journée de Ligue 2 amateur avait été scindée en trois parties pour permettre aux clubs engagés en Coupe d'Algérie de disputer leurs rencontres dont les dates coïncidaient avec celles de la 11^e journée.

LIGUE 2 (GR. CENTRE-OUEST) Farid Zemiti nouvel entraîneur du RC Kouba

Le technicien Farid Zemiti s'est engagé jusqu'à la fin de saison avec la RC Kouba, a annoncé lundi le pensionnaire de la Ligue 2 de football amateur, groupe Centre-Ouest.

Zemiti succède à Majdi Kourdi, qui a quitté la tête de la barre technique du RCK à l'issue de la défaite à domicile concédée face à l'OM Médéa (1-2) lors de la 10^e journée de compétition.

Zemiti, qui a dirigé sa première séance d'entraînement ce lundi matin au stade Mohamed-Benhaddad, est le troisième technicien à la tête des Vert et Blanc depuis le début de saison, succédant à Kourdi (2 victoires, 3 nuls, 4 défaites) et Nouredine Maroc en début de saison (deux journées).

Après 11^e journées de compétition, le RC Kouba occupe le 10^e rang du groupe Centre-Ouest avec 12 points, loin du leader l'ES Mostaganem (25 points). Les coéquipiers de Ali Yahia Cherif accueilleront lors de la 12^e journée, prévue vendredi (15h00), le WA Boufarik.

SERIE A ITALIENNE

Bennacer OK pour prolonger son contrat avec l'AC Milan

Le milieu international algérien de l'AC Milan (Serie A italienne de football) Ismaël Bennacer, aurait donné son accord pour prolonger son contrat, qui arrive à terme en juin 2024, a annoncé lundi le quotidien sportif La Gazzetta dello Sport.

"L'AC Milan reviendra en Italie demain après avoir effectué son stage hivernal à Dubaï et il est possible que cela soit suivi d'une grande annonce telle que le renouvellement de Bennacer.

Les deux parties se rapprochent d'un accord", précise la même source.

Bennacer (24 ans), meilleur joueur de la CAN-2019, avait rejoint la formation lombarde en 2019, pour un contrat de cinq saisons en provenance d'Empoli (Italie).

Il a réussi à devenir l'un des cadors du champion d'Italie en titre, et une pièce maîtresse dans le dispositif tactique de l'entraîneur Stefano Pioli.

La Gazzetta dello Sport précise que "Bennacer bénéficiera d'une importante revalorisation de salaire, passant de 1,5 million d'euros par saison à 4 millions d'euros annuel plus bonus".

Plusieurs formations anglaises dont Chelsea, Arsenal, ou encore Liverpool, vice-champion d'Europe, se sont positionnées pour attirer le



joueur algérien l'été prochain.

Les "Reds" de Liverpool auraient même prévu de rencontrer l'entourage du joueur pour expliquer le projet en détail. "J'espère qu'il reste. Il

connaît Milan mieux que moi car il est arrivé plus tôt : il sait ce que signifie jouer pour Milan et le faire à San Siro.

Il connaît le chemin parcouru et ce que nous pour-

rons encore faire à l'avenir, ensemble", a indiqué récemment le milieu italien Sandro Tonali, qui a souhaité une prolongation du contrat de Bennacer.

EQUIPE DE FRANCE

Benzema met fin à sa carrière avec les "Bleus"

L'attaquant Karim Benzema du Real Madrid (Liga espagnole de football), a annoncé lundi la "fin" de sa carrière en équipe de France dans un message posté sur Twitter, au lendemain de la finale du Mondial-2022 perdue face à l'Argentine (3-3, aux t.a.b : 2-4), au stade Lusail (Doha).

"J'ai fait les efforts et les erreurs qu'il fallait pour être là où je suis aujourd'hui et j'en suis fier ! J'ai écrit mon histoire et la nôtre prend fin", a écrit sur son compte Twitter le Ballon d'Or 2022, qui fête ses 35 ans ce lundi, en accompagnant son message d'une photo de lui-même sous le maillot de l'équipe de France.

Retenu pour la Coupe du monde 2022, clôturée dimanche au Qatar, Benzema a fini par déclarer forfait peu avant le début du tournoi, en raison d'une blessure au niveau de la cuisse. Convoqué une première fois chez les "Bleus" en 2007, l'ancien buteur de l'Olympique



Lyon compte 97 sélections avec la sélection française (37 buts). Entre 2015 et

2021, il n'était pas convoqué en sélection en raison de ses démêlés avec la justice.

SERIE A ITALIENNE

Le hors-jeu semi-automatique introduit fin janvier

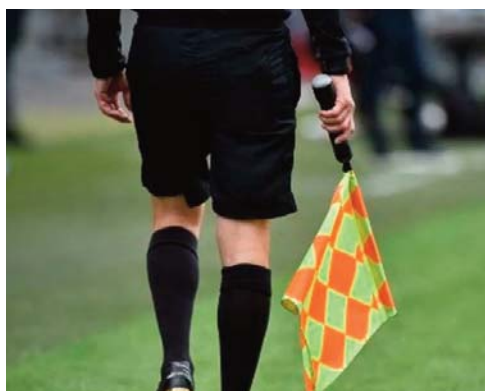
Le hors-jeu semi-automatique va être instauré à partir de la fin janvier en Serie A italienne de football, a annoncé lundi la Fédération italienne de football (FIGC).

Après consultation avec l'Association des arbitres (AIA), il a été décidé de recourir à cette technologie, utilisée durant le Mondial au Qatar (20 novembre-18 décembre), à compter de la 20e journée, programmée du 27 au 30 janvier et qui marquera le début de la phase retour de la saison 2022-23, a précisé la FIGC dans un communiqué. Après plusieurs tests l'an

dernier et en février, la "technologie semi-automatisée du hors-jeu" (SAOT) a été introduite par la Fédération internationale de football (Fifa) lors du Mondial au Qatar.

Cet outil est destiné à accélérer et fiabiliser les décisions en permettant d'établir à tout moment la position des joueurs et du ballon, sans toutefois remplacer l'appréciation du corps arbitral.

Elle viendra s'ajouter au recours à l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR), qui n'a toutefois pas éteint ces dernières années les controverses autour des décisions arbitrales.



CAN 2025

Le Sénégal n'est pas candidat pour l'organisation

Le Sénégal n'est pas candidat pour l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, a annoncé la Fédération sénégalaise de football (FSF) lundi soir dans un communiqué.

"La Fédération informe l'opinion publique que le Sénégal n'est pas candidat pour l'organisation de la CAN 2025 contrairement à ce que certains médias ont récemment annoncé", a indiqué l'instance sénégalaise dans un communiqué publié sur son site officiel.

La Confédération africaine (CAF) a fixé au vendredi 16 décembre dernier délai pour le dépôt du dossier de candidature, pour remplacer la Guinée, dont l'organisation de la CAN-2025 lui a été retirée en raison du retard pris dans les travaux des installations.

Pour le moment, seule l'Algérie a annoncé officiellement sa candidature pour abriter l'édition 2025.

D'autres pays auraient postulé selon la presse, en attendant un communiqué de la CAF pour confirmer les prétendants.

"Les autorités sportives du Sénégal se focalisent pour le moment sur la construction et la réhabilitation d'infrastructures sportives à travers le pays afin de pouvoir accueillir dans un futur proche une grande compétition continentale", ajoute le communiqué.

Le nom du pays hôte de la CAN 2025 sera dévoilé le 10 février prochain, à l'issue d'une réunion du Comité exécutif de la CAF.

MONDIAL-2022

Les champions du monde argentins arrivent à Buenos Aires

Les champions du monde de football argentins sont arrivés sur le sol argentin, acclamés par des milliers de supporters venus près de l'aéroport avant une communion attendue dans les rues de Buenos Aires.

Leo Messi, le capitaine et emblème du succès argentin au Qatar a été le premier à apparaître en haut de l'escalier d'embarquement, brandissant le trophée dorée de la Coupe du monde, pour gagner le tapis rouge déployé sur le tarmac de l'aéroport d'affaire d'Ezeiza.

L'Airbus A330 de la compagnie Aerolíneas Argentinas portait l'inscription "une équipe, un pays, un rêve" et sur son aile arrière figurent les dessins de Messi ou Angel di Maria, l'autre héros de la finale, auteur du 2e but contre la France.

Les joueurs sont immédiatement montés dans le bus à Impériale blanc, floqué de 3 étoiles et du "campeon del mundo", dans lequel ils seront acclamés dans l'après-midi lors de leur tour d'honneur.

Résonnait en boucle "Muchachos", sorte d'hymne non-officiel de la sélection chanté à tue-tête par les supporters, qui convoque, outre Messi, les souvenirs de Maradona et de ses parents Don Diego et Dona Tota, mais aussi la guerre des Malouines de 1982 entre l'Argentine et le Royaume-Uni.

APS

**DORTMUND : HALLER
TOUT PROCHE D'UN
RETOUR ?**

Récemment opéré une deuxième fois suite à sa tumeur testiculaire, l'attaquant du Borussia Dortmund, Sébastien Haller (28 ans), se rapproche d'un retour sur les terrains. Ce mardi, le média Bild affirme même que l'international ivoirien pourrait effectuer son retour à l'entraînement du BvB dès le mois de janvier. Si cette information se confirme, il s'agirait donc d'une excellente nouvelle ! Pour rappel, l'ancien Auxerrois a gardé la forme durant sa convalescence, notamment en s'entraînant régulièrement sur les installations de son ex-club de l'Ajax Amsterdam.

**ZIDANE
PRÊT À
REPRENDRE
UN CLUB**

Dans une position d'attente depuis plusieurs mois, Zinedine Zidane devra sans doute patienter davantage avant d'endosser le costume de sélectionneur de l'équipe de France. La possible prolongation de Didier Deschamps jusqu'en 2026 lui ferme les portes de la sélection dans l'immédiat. L'ancien entraîneur du Real Madrid, qui faisait des Bleus sa grande priorité, pourrait donc se remettre sur le marché pour prendre les rênes d'un nouveau club. Toutefois, "Zizou" n'est pas prêt à signer n'importe où. L'ex-numéro 10 des Bleus veut s'engager dans un "club structuré", où il aurait les "pleins pouvoirs techniques" et toutes les chances de remporter rapidement des trophées, explique L'Equipe. Le quotidien sportif précise que la Premier League l'attire toujours aussi peu. Concernant le PSG, où son nom a longtemps circulé au printemps, Zidane n'est pas emballé par le projet "en l'état actuel de l'organisation du club". La Juventus Turin, un club dont il a porté les couleurs entre 1996 et 2001, est en revanche une destination susceptible de l'intéresser. Mais, pour l'heure, Massimiliano Allegri est toujours sur le banc de

**JUVENTUS
POGBA PAS AVANT
FÉVRIER ?**

Quand Paul Pogba (29 ans) pourra-t-il enfin disputer ses premières minutes de la saison ? L'entraîneur de la Juventus Turin, Massimiliano Allegri (voir ici), a récemment confié qu'il se trouve dans le flou quant à la date de retour de son milieu de terrain, toujours convalescent après sa blessure à la cuisse. Visiblement, le technicien va encore devoir faire preuve de patience. Ce mardi, La Gazzetta dello Sport affirme en effet que l'international français, qui était présent dimanche à Doha pour soutenir ses coéquipiers lors de la finale de la Coupe du monde 2022 contre l'Argentine (3-3, 2-4 tab), viserait un retour sur les terrains en février. Dans un premier temps, la Pioche espère reprendre partiellement l'entraînement avec le groupe après Noël. En attendant, le Tricolore a déjà coté 5,24 millions d'euros en salaires à son employeur et ce sans avoir joué la moindre minute, déplore le quotidien...



**MILAN
INQUIÉTUDE
POUR
MAIGNAN**

Forfait pour la Coupe du monde 2022, Mike Maignan (27 ans, 7 matchs en Serie A cette saison) ne parvient pas à se débarrasser de sa blessure à un mollet.

Le gardien du Milan AC n'a pas recruté, mais le média Sky Sport indique que sa guérison ne se passe pas comme prévu. Prudents, les Rossoneri seront attentifs à son état dans les 10 prochains jours. Et sans évolution positive d'ici la reprise du championnat début janvier, le club italien envisagerait de recruter le portier de l'Atalanta Bergame Marco Sportiello (30 ans, 6 matchs en Serie A cette saison).

Rappelons que Ciprian Tatarusanu garde la cage milanaise pendant l'absence de Maignan.

**BARCELONE
KANTÉ
S'IMPATIENTE...**

En fin de contrat en juin prochain, le milieu de terrain N'Golo Kanté (31 ans, 2 matchs en Premier League cette saison) a de bonnes chances de quitter Chelsea au terme de la saison. Pour aller où ? Peut-être au FC Barcelone, qui a fait de l'international français une priorité pour renforcer l'entrejeu. De son côté, le champion du monde 2018 souhaite être fixé rapidement et le média Sport révèle ce mardi que le Tricolore aurait mis un coup de pression aux Blaugrana ! Annoncé notamment dans le viseur d'Arsenal, de Tottenham et du Paris Saint-Germain, l'ancien Caennais disposerait de plusieurs offres en sa possession et il aurait réclamé au Barça de signer un pré-accord dès le mois de janvier, sous peine de rejoindre une autre destination. Réelle menace ou simple coup de bluff ? Difficile à dire, en tout cas, Kanté semble réceptif à l'intérêt du club catalan...

**BAYERN
SOMMER,
CONTACT NOUÉ**

Confronté à l'indisponibilité de son gardien titulaire Manuel Neuer jusqu'à la fin de la saison, le Bayern Munich tente de rapatrier Alexander Nübel, prêt à l'AS Monaco. Mais rien ne dit que le club princier va finir par craquer et d'autres options se retrouvent également à l'étude. En ce sens, le journaliste Fabrizio Romano nous apprend ce mardi que les Roten ont entamé des discussions, pour l'heure peu avancées, avec Yann Sommer (34 ans, 10 matchs en Bundesliga cette saison).

En fin de contrat au Borussia Mönchengladbach en juin prochain, l'international suisse pourrait représenter une alternative disponible à moindre coût. L'Inter Milan se trouve également à l'affût dans ce dossier, mais uniquement en vue de l'été prochain.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Gérant
Mourad Cherbal
Directeur de publication
Smâil Oulebsir

Directeur de la rédaction
Smâil Oulebsir

RÉDACTION ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97»
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

PRÉSIDENTE

Le Président Tebboune signe la loi sur l'auto-entrepreneur et la loi complétant l'ordonnance portant Statut général de la Fonction publique

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé la loi portant statut de l'auto-entrepreneur, adoptée récemment par le Parlement, ainsi que la loi complétant l'Ordonnance portant Statut général de la Fonction publique, consacrant le droit à un congé pour la création d'une entreprise par les fonctionnaires, les contractuels ou les administrateurs.

La loi portant statut de l'auto-entrepreneur vise à organiser les nouvelles activités économiques apparues avec l'émergence de l'économie de la connaissance et de l'économie numérique et qui ne sont régies par aucun cadre légal à ce jour. Elle consacre le développement de l'esprit entrepreneurial et la facilitation de l'accès des jeunes au marché du travail par l'auto-emploi, de même qu'elle permet de réduire le nombre des personnes actives dans le marché parallèle sans couverture sociale, et contribue à l'insertion de cette catégorie dans le circuit de l'économie formelle.

Cette loi permet également la réduction des charges des start-up en leur permettant de faire appel aux entrepreneurs indépendants et une exploitation commune des ressources humaines entre plusieurs entreprises.

La loi sur l'auto-entrepreneur facilite l'exporta-



tion de certains services numériques tels, le développement d'applications web et mobiles, le e-marketing, le community-management et l'infographie, notamment au vu des nouvelles notes émises par la Banque d'Algérie (BA) autorisant le transfert de tous les revenus de l'exportation des services numériques en devise vers le pays, selon le ministère de l'Économie de l'Algérie et des Micro-entreprises. A cet effet, la loi fixe plusieurs conditions pour l'obtention

de la qualité d'auto-entrepreneur, notamment l'âge de travail, la nationalité algérienne, et la condition de résider en Algérie. Un Registre national de l'auto-entrepreneur sera mis en place, dans ce cadre, outre la création d'une entreprise publique qui se chargera de tenir le Registre national de l'auto-entrepreneur, de délivrer la carte de l'auto-entrepreneur, et de contrôler les activités régies par cette loi. Cette loi qui a prouvé son efficacité dans plusieurs pays en réglementant nom-

bre d'activités et de métiers non structurés, apportera plusieurs avantages, à l'instar de la tenue d'une comptabilité simplifiée, l'exemption d'immatriculation au registre de commerce, l'assujettissement à un régime fiscal préférentiel, la couverture sociale en plus de l'éventualité d'ouvrir un compte bancaire commercial.

Par ailleurs, le Président de la République a signé la loi complétant l'Ordonnance portant Statut général de la République qui a prouvé son efficacité dans plusieurs pays en réglementant nom-

ALGÉRIE-CAMBODGE Benabderrahmane reçoit le ministre d'Etat cambodgien, chargé des Affaires musulmanes

Le Premier Ministre, M. Aïmene Benabderrahmane a reçu, lundi à Alger, le ministre d'Etat cambodgien, chargé des Affaires musulmanes, Envoyé spécial de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), Othman Hassan, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. "Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane a reçu, lundi le 19 décembre 2022 au Palais du Gouvernement, le ministre d'Etat cambodgien, chargé des affaires musulmanes, Envoyé spécial de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), Othman Hassan qui effectue une visite de travail en Algérie, porteur d'un message de la part du Premier ministre du royaume du Cambodge, Hun Sen au Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune". "La rencontre a permis de procéder à un échange de vues sur l'état et les perspectives des relations unissant les deux pays ainsi que le renforcement de la coopération bilatérale", a précisé le communiqué. La rencontre s'est déroulée en présence du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi.

ALGER Six individus arrêtés pour l'enlèvement d'un jeune homme à El Harrach

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont démantelé, le week-end dernier, un réseau criminel composé de six (6) individus, dont deux femmes, accusés d'avoir enlevé et torturé un jeune homme, a indiqué mardi un communiqué des mêmes services. Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger, représentés par la Brigade de la police judiciaire de la Sûreté de la circonscription administrative d'El Harrach ont démantelé, le week-end dernier, un réseau criminel composé de six (6) individus, dont deux femmes, âgés entre 21 et 44 ans pour enlèvement, selon la même source. Suite à une enquête approfondie, les éléments de la Brigade sont parvenus à libérer la victime, une jeune homme de 34 ans, qui avait été séquestré et torturé par les suspects. Cette opération a permis "la saisie de cinq (05) véhicules qui ont été utilisés dans ce plan criminel ainsi que la récupération du véhicule touristique de la victime, qui faisait l'objet de recherche", ajoute la même source. "Les suspects ont été présentés devant le parquet judiciairement compétent pour associations de malfaiteurs en vue de commettre un délit d'enlèvement, séquestration, torture, vol de véhicule, coups et blessures volontaires, tentative d'homicide avec préméditation et fausse déclaration", conclut le communiqué.

JUSTICE Abdelwahid Temmar condamné à 3 ans de prison ferme

La 10^e chambre pénale de la Cour d'Alger a confirmé mardi la peine de 3 ans de prison ferme et une amende de 100.000 Da prononcée à l'encontre de l'ancien ministre de l'Habitat, Abdelwahid Temmar poursuivi dans une affaire de corruption lorsqu'il était wali de Mostaganem. Le Pôle pénal économique et financier du Tribunal de Sidi M'hamed (Alger) avait condamné en juillet dernier Abdelwahid Temmar à 3 ans de prison ferme et une amende de 100.000 Da. Il a été poursuivi pour abus de fonction, fausse déclaration de biens et la délivrance d'autorisations pour la création de camps de vacances sur des terres forestières en violation de la loi.

MÉCANISME AFRICAIN DE RÉPONSE AUX CATASTROPHES Le rôle pionnier de l'Algérie se confirme

ALGER-La proposition algérienne prônant la mise en place d'un mécanisme africain de réponse aux catastrophes naturelles, entérinée en 2022, confirme une nouvelle fois le rôle pionnier de l'Algérie et son souci permanent s'agissant de l'immunisation du continent face aux aléas de la nature, devenus de plus en plus "agressifs" et "imprévisibles". Initiée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, la proposition visant à créer une Force civile continentale contre les catastrophes en vue d'assurer une prise en charge efficace et en temps réel, et d'apporter l'appui nécessaire aux pays africains touchés, a été d'abord adoptée à l'unanimité par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA) lors de sa réunion tenue au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement par visioconférence en octobre 2021.

L'initiative algérienne, qui a été entérinée ensuite en mai dernier par la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA à Malabo (Guinée équatoriale), figure parmi les mesures phares adoptées à travers la Déclaration politique du Sommet humanitaire extraordinaire de l'instance continentale, en vue de relever les défis humanitaires que constituent notamment le changement climatique et les catastrophes naturelles. A travers ce mécanisme, le continent africain sera en mesure de "soutenir les solutions africaines aux problèmes du continent". En d'autres termes, il va pouvoir se prendre lui-même en charge. Dans ce cadre, le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, avait affirmé, lors de sa participation à la Réunion internationale de haut niveau sur l'environnement "Stockholm+50", tenue en juin dernier dans la capitale suédoise, que l'Algérie allait prendre en charge financièrement la première réunion dédiée à

la mise en place dudit mécanisme, appelant la communauté internationale à soutenir et appuyer la création d'une Capacité civile continentale de préparation et de réponse aux catastrophes naturelles en Afrique. C'est dans ce contexte que l'Algérie a abrité, octobre dernier, la 18^e session du Groupe de travail africain sur la réduction des risques de catastrophes, marquée par l'adoption à l'unanimité de la proposition de l'Algérie pour la création d'un mécanisme régional contre les risques majeurs, et l'émission d'une dizaine d'autres recommandations.

Dans le même souci, l'Algérie a accueilli durant le mois de décembre la réunion des chefs de la Protection civile et de la gestion des risques de catastrophes de l'UA, consacrée à la création d'une Capacité civile continentale de préparation et de réponse aux catastrophes en Afrique.

Présidant l'ouverture de cette réunion, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a affirmé que l'initiative du président de la République était "le meilleur moyen" pour atténuer les crises induites par les risques majeurs.

La proposition algérienne tombe à point nommé

Le ministre a estimé qu'il était "insensé qu'un Etat africain sollicite l'aide d'un pays d'un autre continent en cas de catastrophe naturelle, alors que de nombreux pays voisins disposent de moyens et d'expérience pour faire face à cette situation". Cette réunion a pris fin avec l'approbation des représentants des 36 pays participants d'une feuille de route à même de créer un mécanisme africain de préparation et de réponse aux catastrophes avant la fin de 2024. Le délégué

national aux risques majeurs au ministère de l'Intérieur, Hamid Afra, s'est félicité que la concrétisation du projet proposé par le Président Tebboune représente "un acquis pour l'Algérie et pour tous les Etats africains". Selon nombre d'experts et de météorologues, cette initiative tombe à point nommé en ce sens qu'elle répond aux alertes que ne cesse d'émettre l'ONU à l'endroit des pays du monde entier, afin de se doter de tels mécanismes pour pouvoir prévenir les aléas de la nature, plus que jamais violents et destructeurs". A cet égard, il y a lieu de rappeler que le dernier rapport de l'ONU émis à l'occasion de la Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophes, correspondant au 13 octobre de chaque année, a fait ressortir que "la moitié des pays du monde ne sont pas préparés aux catastrophes, faute de posséder des systèmes d'alerte précoce multirisques qui permettent d'anticiper plusieurs types de désastres".

"Des populations entières sont prises de court par des catastrophes climatiques en cascade, car il n'y a aucun dispositif permettant de les prévenir", a déclaré le chef de l'ONU, Antonio Guterres, dans un discours à cette occasion, notant que cet état de fait est "le résultat d'un manque d'investissement dans la protection de la vie et des moyens de subsistance de personnes qui sont en première ligne". "Les pays en développement sont encore moins bien lotis alors même qu'ils se trouvent en première ligne du changement climatique", ont alerté, de leur côté, le Bureau pour la réduction des risques de catastrophes et l'Organisation météorologique mondiale. En Afrique, les catastrophes naturelles et l'incapacité de les prévenir ont endeuillé des milliers de familles et poussé plusieurs d'autres millions à l'exil forcé en 2022.